LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12972 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 12-LUNDI 13 OCTOBRE 1986

Assassinat à Bonn

Aux attentats aveugles de Paris succède en République fédérale une opération tout aussi terroriste mais cette fois « ciblée » avec soin. Gerold von Braunmuehl, assassiné vendredi 10 octobre à Bonn, était l'un des plus proches collaborateurs du ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Il n'y a pas de mystère quant aux auteurs du crime : il a été immédiatement revendiqué par un « Front révolutionnaire ouest-européen », dénomination recouvrant les commandos terroristes issus de la Fraction armée rouge et d'Action directe depuis leur « fusion » en janvier 1985.

En France, un attentat de même style avait coûté la vie à l'ingénieur général René Audran le 31 janvier 1985. Et c'est un homme à l'« accent allemand » qui avait téléphoné au domicile de la victime, choisie en raison de ses fonctions, pour s'assurer que l'officier n'était pas encore rentré...

En revanche, on ne peut, dans l'état actuel des informations, mettre l'attentat de Bonn en relation avec la vague terroriste d'origine proche-orientale qui vient de frapper la France. Si dans le passé le chemin des « euro-terroristes » a parfois croisé celui des desparados arabes, il semble que les héritiers d'Andreas Baader agissent aujourd'hui selon une logique qui leur est propre. Ce qui n'empêche pas les clandestins de la RAF ou d'Action directe d'apporter à l'occasion un appui logistique aux tueurs venus de Beyrouth ou d'autres capitales arabes...

Traqué par la police allemande, contraint à l'isolement le plus strict, le noyau dur de la Fraction armée rouge ne rassemblerait, selon les policiers, guère plus d'une vingtaine de membres. Il est néanmoins parvenu à faire monter la tension. C'est la première fois en effet qu'un attentat est perpétré en plein cœur de la capitale fédérale, où la surveillance est particulièrement rigoureuse.

Le chancelier Helmut Kohl, ouvrant la semaine dernière la campagne électorale, incitait ses concitoyens à « surmonter les peurs » qui les habitent : peur de la guerre et du nucléaire. Il misait sur son optimisme souriant pour mettre en déroute les « prophètes de malheur » de l'opposition social-démocrate. Pourtant, la société ouest-allemande est peut-être, en Europe de l'Ouest, la plus fragile psychologiquement. Il suffit d'une provocation pour que l'angoisse des années de terrorisme s'empare à nouveau des esprits. La poignée de tueurs qui poursuit son combat suicidaire contre l'« l'impérialisme américain et ses alliés » le sait fort bien.

La mise hors d'état de nuire de ces fanatiques est d'autant plus difficile qu'ils ont renoncé à tout lien avec la société civile, et surtout avec ce prolétariat au nom duquel ils prétendent agir. Loin de les décourager, l'unanimité dans la réprobation et le dégoût qui se manifeste en Allemagne et en Europe face à leurs « exploits » les confirme dans leur paranoïa. Si l'on fait abstraction de leur rhétorique d'« extrême gauche », c'est plutôt au « Vive la mort ! » fasciste ou à la frénésie de destruction du nazisme agonisant que font songer ces singuliers idéologues.

(Lire page 4.)

La rencontre de M. Reagan et de M. Gorbatchev à Reykjavik

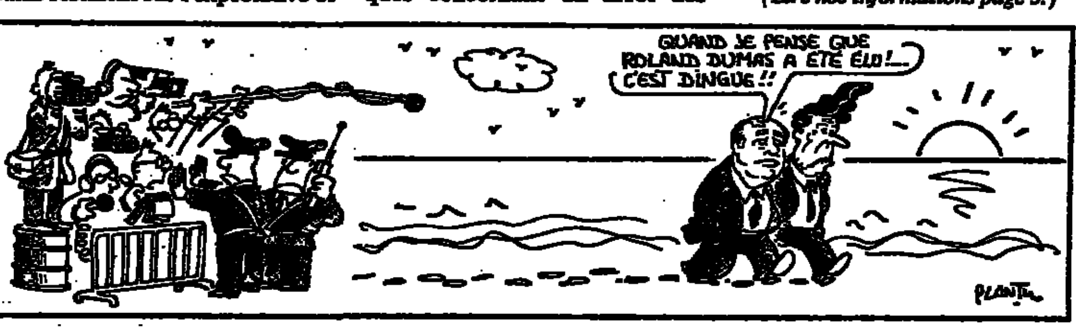
Les Américains se sont efforcés de tempérer l'optimisme délibéré des Soviétiques

Ouvert samedi 11 octobre à Reykjavik, le sommet réunissant M. Reagan et M. Gorbatchev devait s'achever dimanche. Le premier tête-à-tête entre les deux hommes était prévu samedi en fin de matinée.

Alors que la délégation soviétique soufflait plutôt le chaud dans la capitale islandaise, les Américains restaient sur l'expectative et cherchaient à tempérer tout optimisme excessif. Plusieurs proches de M. Reagan ont affirmé que la rencontre de Reykjavik n'avait pas pour but de déboucher sur un accord et ne permettrait pas forcément de fixer la date du « vrai » sommet américano-soviétique, qui doit avoir lieu aux Etats-Unis.

A quelques heures du début de la rencontre, le président Reagan avait décidé de répondre aux propositions insistantes des Soviétiques concernant un arrêt des essais nucléaires souterrains en faisant annoncer qu'il allait demander au Sénat de ratifier deux traités signés en 1974 et 1976 par les Etats-Unis et l'URSS sur la limitation des expériences nucléaires. Ce n'est qu'à l'issue de cette procédure, elle-même soumise à l'acceptation par les Soviétiques de certaines méthodes de vérification, que les Etats-Unis accepteront de discuter de l'arrêt progressif des essais.

(Lire nos informations page 3.)



Un discours de combat de Mme Thatcher

A la fin du congrès conservateur, le premier ministre britannique a défini l'enjeu de la future bataille électorale : la défense.

PAGE 4

Carrefour du développement

M. Nucci dément avoir touché 500 000 francs en liquide à la suite de fausses factures.

PAGE 7

La réforme de la naturalisation

Si le projet du gouvernement aboutit, les étrangers voulant devenir français devront prêter serment.

PAGE 16

Opération iranienne en Irak

Téhéran affirme que ses troupes ont « détruit » le complexe pétrolier de Kirkouk.

PAGE 16

Le sommaire complet se trouve page 16

Tremblement de terre dans l'isthme américain

Des centaines de morts au Salvador

La terre a tremblé au Salvador vendredi 10 et samedi 11 octobre, faisant des centaines de morts. Mais aucun bilan précis ne pouvait encore être établi samedi matin. Dans ce pays, déjà affecté par une guerre civile, les réseaux électriques et de télécommunications étaient en grande partie hors d'usage.

La secousse majeure s'est produite vendredi à 11 h 55 locales (18 h 55 en France) et a duré une dizaine de secondes. Une réplique violente, mais plus brève, l'a suivie un quart d'heure après. Une autre secousse importante devait être enregistrée à 21 h 50 (heure française), elle aussi suivie de répliques, faisant s'effondrer des décombres dans lesquels on recherchait des survivants.

La magnitude du séisme a été évaluée à 7 sur l'échelle de Richter, mais, d'après des sources américaines, elle serait comprise entre 5,4 et 6. L'épicentre paraît situé sous le lac Ilopando, à quelques kilomètres au sud de la capitale San-Salvador.

La magnitude mesure l'énergie totale libérée dans un séisme, mais n'a pas de relation directe avec les dégâts qui dépendent aussi de la nature du sol et de la profondeur du foyer. Le tremblement de terre a été en tout cas très destructeur. Dans le centre de la capitale, plusieurs hôtels et cinémas ont été détruits. Un grand magasin s'est entièrement effondré, ensevelissant des dizaines de personnes. Un incendie a ravagé l'université, tandis que le palais présidentiel et l'ambassade des Etats-Unis étaient endommagés.

On signale aussi d'importants dégâts dans les faubourgs de la capitale, spécialement dans les bidonvilles où sont rassemblées des populations chassées par la guerre civile. Le quartier de San-Jacinto a été partiellement enseveli par un glissement de terrain, et au moins quinze enfants ont péri dans la destruction de leur école.

Sur le reste du pays, les informations sont encore rares. D'après une station de radio colombienne, la ville de Soyapango, proche de la capitale, aurait été *« pratiquement détruite »*. De source hondurienne, on indique que les départements de San-Miguel, à l'ouest, et de Santa-Ana, à l'est, sont les plus touchés. La ville de Berlin, à l'est du pays, serait très affectée. Le séisme a aussi été ressenti au Honduras et au Costa-Rica, mais suffisamment affaibli pour ne pas entraîner de dégâts.

De premières indications ont permis de dénombrer environ cent cinquante morts dans la capitale, mais les témoins pensent que le bilan final sera bien plus lourd. L'ambassadeur d'Espagne a parlé de centaines de victimes. Un radio amateur a indiqué plusieurs centaines de morts pour le seul quartier de San-Jacinto. D'après un autre témoin, *« le chaos règne au centre de San-Salvador, où il est presque impossible de circuler ». Samedi matin, la télévision costa-ricienne annonçait un millier de morts.*

Le président Napoleon Duarte, absent de la capitale au moment du premier séisme, a regagné le palais présidentiel. Il a déclaré l'état d'urgence dans tout le pays. La solidarité internationale s'organise. Trois équipes médico-chirurgicales de Médecins sans frontière devaient partir de Paris, du Honduras et du Guatemala pour renforcer celle qui était déjà sur place. L'Action d'urgence internationale annonçait le départ de France, samedi matin, d'une équipe de sauveteurs-déblayeurs munis d'une sonde électronique.

Un avion militaire mexicain, chargé de sept tonnes de médicaments et de nourriture, et transportant plusieurs médecins spécialisés dans les soins aux victimes de catastrophes, devait atterrir samedi matin au Salvador. D'autres pays latino-américains se sont également mobilisés. La ligue des Croix-Rouges a fait parvenir ce samedi 13 tonnes de matériel de secours. – *(AFP, AP, UPI).*

(Lire nos informations page 7.)

En septembre

Dérapage des prix

La hausse des prix de détail s'est accélérée en septembre, du fait de l'augmentation des prix pétroliers. L'INSEE devait publier, le lundi 13 octobre, une première estimation de son indice des prix à la consommation. Il est plus que probable que la hausse – par rapport à août – sera de 0,3 ou 0,4 %, après 0,1 % en juillet et en août.

En septembre, les prix du fioul domestique (+ 10 % environ) et des carburants (+ 0,2 % environ) ont entraîné une hausse des prix de l'énergie d'un peu moins de 1,5 %, succédant à des baisses très importantes. Ce dérapage ne paraît cependant pas mettre en cause l'objectif du gouvernement : 2,4 % de hausse des prix cette année.

Démissions en chaîne à la municipalité

« Watergate » à Draguignan

Le conseil municipal de Draguignan (Var) connaît une crise qui devrait provoquer de nouvelles élections. L'annulation du scrutin de mars 1983 par le Conseil d'Etat avait déjà nécessité l'organisation d'une élection partielle. M. Jean-Paul Claustres, qui l'avait emporté avec vingt-six de ses colistiers contre huit à la gauche, avait été élu maire le 3 mars 1984.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Un genou à terre, M. Jean-Paul Claustres, futur ex-maire (RPR) de Draguignan, vient d'oser une audacieuse comparaison : « Var Matin *est devenu le* Washington Post, *et je suis un peu le Nixon qu'il faut abattre.* » Poignante lucidité ! Mais trop tardive pour éviter la roche Tarpéienne. Après les démissions, égrenées au cours de dix-huit mois de happening permanent, de vingt-quatre conseillers municipaux (sur trente-cinq), M. Claustres est aujourd'hui un maire condamné.

Condamné par le code électoral, s'entend. Même si, par extraordinaire, le ministre de l'intérieur – qui, en d'autre temps, vint amicalement soutenir sa candidature, – décidait de ne pas dissoudre le conseil municipal, la simple constatation, par le préfet, de la vacance de plus d'un tiers des sièges, au conseil municipal amènera ce dernier à organiser un nouveau scrutin.

Triste fin pour l'ancien chef de cabinet de M. Jacques Médecin, maire de Nice, parachuté par ce dernier, pour relever un défi insensé : battre le « vieux lion », Edouard Soldani, maire socialiste de Draguignan depuis un quart de siècle, président du conseil général, « roi du Var », pour tout dire. Défi relevé en quatre tours : battu aux municipales de 1983, M. Claustres les faisait annuler, et emportait ensuite la mairie à l'arraché, laissant ses partisans pantois et ses adversaires effondrés.

Mais le « tombeur » de M. Soldani, qui s'accroche aujourd'hui par les ongles à son fauteuil, dans une mairie déserte où seule sa secrétaire soupire encore sur l'ingratitude humaine, s'est largemenet condamné lui-même. Sa surdité, son aveuglement sont confondants.

Sourd, il le fut d'abord aux murmures réprobateurs d'une grosse bourgade encore paysanne qui admet bien volontiers que les hommes politiques aillent un peu à la soupe, mais à condition de mettre une serviette.

Aveugle, il le fut au chahut grandissant de ses propres colistiers, qui, depuis dix-huit mois, de communiqué vengeur, en conciliabule rocambolesque, ne cessent de creuser autour de lui une tranchée sanitaire.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 13 octobre. – *Argentine :* M. Alfonsin en URSS.

Mardi 14 octobre. – *Koweït :* le procès des terroristes.
Israël : M. Shamir au pouvoir.
Norvège : le prix Nobel de la paix.

Mercredi 15 octobre. – *Bangladesh :* élection présidentielle.
Ouverture des entretiens américano-espagnols sur les bases militaires.

Jeudi 16 octobre. – *ONU :* élections des nouveaux membres au Conseil de sécurité.

Vendredi 17 octobre. – M. Giraud en Arabie saoudite.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

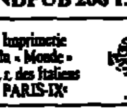
Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a cent ans naissait David Ben Gourion

Le père fondateur de l'Etat d'Israël

UNE caricature publiée au début des années 60, en Israël, disait en raccourci tout l'esprit du moment : on y voyait un petit Ben Gourion hargneux, la crinière en bataille, un énorme marteau à la main, briser à coups redoublés sa propre statue.

Engagé dans une partie de bras de fer avec Pinhas Lavon, le ministre de la défense, accusé d'avoir, en juillet 1954, ordonné des opérations terroristes en territoire égyptien, *il refuse de tenir compte* des résultats des commissions d'enquête, qui blanchissent toutes Lavon, membre de la vieille garde du Parti travailliste et objet de la vindicte des jeunes loups du parti, parmi lesquels se trouvait alors un certain Shimon Pérès...

La presse est contre lui, les intellectuels l'accusent de pratiques dictatoriales, ses partenaires de la coalition menacent de faire tomber le gouvernement – rien n'y fait, le « Vieux » tient bon, impose son bon vouloir à un comité central que sa seule menace de démission suffit encore à terroriser et finit par avoir la peau de Lavon. Cela sera sa dernière victoire avant sa retraite en juin 1963, à Sdé Bokler, humilié par la défaite électorale d'un parti qu'il avait fondé, le Rafi.

Grand admirateur de Lénine

David Gryn est né à Plonsk (Ukraine) le 16 octobre 1886, dans une famille aisée de *maskilim* – ces juifs issus du ghetto et en bonne voie d'émancipation. Son père, Avigdor, a été deux ans auparavant l'un des fondateurs des Amants de Sion – l'une des premières organisations du sionisme politique pré-herzlien. Le petit David, *quatrième de onze enfants dont six* morts en bas âge, perd sa mère à l'âge de dix ans – *un traumatisme qui le marquera* toute sa vie. Enfant curieux et précoce, il *bénéficie d'une éducation soignée, à la* fois juive et universelle : le *heder*, – l'école communale religieuse traditionnelle, – le précepteur « moderne », le lycée. *Très tôt, à l'âge de dix ans d'après* son propre témoignage, il devient un sio*niste actif. Il a vingt ans quand il débar*que en Palestine un jour de septembre *1906. La vie n'y avait rien d'idyllique.*

Le jeune ouvrier agricole est aussi un socialiste convaincu, grand admirateur de Lénine et de la révolution d'Octobre. En 1919, avec Berl Katznelson et Itzhak Tabenkin, il crée le grand parti ouvrier qui sera, sous différentes appellations – Ahdouth Ha'Avodah, Mapaï, Ma'arakh, Parti travailliste, – la force politique dominante en Palestine puis dans l'Etat, jusqu'au « renversement » de mai 1977. Deux ans plus tard, il fonde la Histadrouth, « Organisation générale des travailleurs hébreux d'Eretz-Israël », sans doute la création la plus originale, avec la colonisation collectiviste, du sionisme socialiste.

Enfin, en 1933, il est élu à l'exécutif de l'Agence juive.

L'homme du juste milieu

Ben Gourion y fait rapidement preuve de réelles qualités d'homme d'Etat. L'homme d'action se nourrit de la réflexion du théoricien, l'idéologue se double d'un moraliste soucieux de rigueur, l'activiste intransigeant est aussi un pragmatique prudent. Il aura beau clamer que *« l'essentiel n'est pas ce que pensent les gentils, mais ce que font les juifs »*, seuls des épigones faibles d'esprit le prendront à la lettre ; lui a toujours fait grand cas de *« ce que pensent les gentils »*, c'est-à-dire cette communauté des nations où le sionisme aspire à faire une place au peuple paria.

C'est ainsi qu'il s'imposera comme l'homme du juste milieu. Face à Haïm Weizmann, président de l'Organisation sioniste mondiale, qui ne conçoit de politique sioniste que sous l'ombrelle britannique et face aux révolutionnaires de l'extrême gauche sioniste qui rêvent d'un Etat binational, il pousse hardiment à la création d'un Etat juif en Palestine.

La guerre bouleverse les données du problème et le propulse au premier rang. Hitler confère au sionisme le caractère d'urgence, d'inéluctabilité qu'il n'avait jamais eu auparavant, et rend dérisoires les prudences de Weizmann. A la conférence du Biltmore (New-York, mai 1942), Ben Gourion impose l'Etat comme le but de guerre du mouvement sioniste. Puis, au sortir de la guerre, la découverte de l'étendue de l'horreur nazie et la politique tortueuse de la Grande-Bretagne aidant, met définitivement Weizmann en minorité (Bâle, vingtième congrès sioniste).

C'est, ensuite, la résolution de l'ONU du partage de la Palestine (29 novembre 1947) et sa propre décision de proclamer l'Etat coûte que coûte, envers et contre tous. La guerre civile fait déjà rage sur tout le territoire, les Etats voisins annoncent l'invasion imminente, la Grande-Bretagne laisse derrière elle un chaos soigneusement planifié. Une fois de plus, Ben Gourion fait la preuve de sa détermination, mais aussi de son remarquable sens du possible.

La passion des livres

Naturellement, c'est lui qui, le 14 mai 1948, lira au Musée de Tel-Aviv la Déclaration d'indépendance ; lui aussi qui dirigera le premier gouvernement régulier de l'Etat nouveau-né, à qui il fera passer avec succès l'épreuve initiatique de la guerre d'indépendance ; lui encore qui, plus que quiconque, en dessinera le profil constitutionnel. Dans la génération des pères fondateurs, où les personnalités hors pair ne manquent pourtant pas, Ben Gourion est sans conteste le premier.

L'homme n'a pas le physique de l'emploi, mais l'emploi lui fera un physique. Ben Gourion fera les délices des caricaturistes, ce qui n'est pas un mince atout politique. Ce n'est pas un rhéteur, et il n'a ni la voix ni le goût de la démagogie. Mais son filet de voix haut perché et son débit saccadé emportent l'adhésion. C'est un bonhomme revêche et cassant, tout entier tendu vers un but jamais atteint.

Aussi *ignore-t-il* ce que le commun des mortels considère être les plaisirs de la vie. Des années durant, il s'est nourri distraitement de yoghourt et de légumes. La beauté des choses le laisse froid, la musique ne l'intéresse pas, l'élégance vestimentaire lui est parfaitement étrangère – un ascétisme qu'il partage avec toute la génération pionnière, mais qui est chez lui inné. Son seul luxe, ce sont les livres. Son maigre budget personnel est perpétuellement mis à mal par cette passion débordante, qui fait le désespoir de sa femme Paula. C'est un lecteur fervent de la Bible, des Grecs, des mystiques indiens – il pratique d'ailleurs le yoga.

Une mine inépuisable pour l'historien

Ecrivain né et épistolier prolixe, il a le sens et le goût de la langue, et il laissera derrière lui une œuvre considérable, qui est une mine inépuisable pour l'historien. C'est aussi dans sa correspondance que l'on découvre le côté humain du personnage, notamment dans ses lettres à sa femme et à ses trois enfants, où l'amour et la politique se trouvent étroitement imbriqués. Car c'est un homme seul et secret, sans véritables amis – les deux ou trois vrais compagnons qu'il a eus sont tous morts trente ans avant lui, – qui s'appuie entièrement sur sa femme.

En quarante ans d'activité politique, Ben Gourion n'a cessé de réfléchir au problème arabe, d'imaginer une politique arabe du mouvement sioniste, puis de l'Etat. Dès 1908, il assiste à un affrontement sanglant entre juifs et Arabes à Jaffa. A Pâques de l'année suivante, il est mêlé, dans sa commune de Segera, à une véritable bataille rangée, l'incident le plus grave à ce jour entre les deux communautés de Palestine. Trente ans plus tard, dans une lettre à sa femme, il a affirmé avoir compris alors pour la première fois *« la gravité et le potentiel destructeur du problème arabe »*.

Peu à peu, il se libère du cliché des Arabes-peuple-du-désert-habitué-aux-razzias-et-aux-coups-de-main, et élabore, conformément à son idéologie sociale, une théorie de classe du problème arabe : l'ouvrier arabe se révolte naturellement contre son employeur juif. Le sionisme donc, mouvement national juif mais aussi soucieux de justice sociale, se doit de prendre en considération les aspirations des masses arabes et de les promouvoir de toutes ses forces. Il dira plus tard : *« Seuls des cercles étroits des couches dirigeantes arabes ont des raisons égoïstes de craindre l'immigration juive et les bouleversements socio-économiques qu'elle provoque. »*

Ce ne sont pas là vaines paroles. Dès la fin des années 20, Ben Gourion propose d'ouvrir aux ouvriers arabes les portes de la Histadrouth (mais ce ne sera chose faite qu'en 1959) ; il crée, dès son élection à l'exécutif de l'Agence juive, un département arabe ; il tente, au lendemain des événements sanglants de 1929, de nouer un dialogue avec le mufti de Jérusalem – le pire ennemi des juifs pourtant.

Est-il besoin d'insister sur ce que cette approche de classe et cet humanisme moralisateur avaient de naïf ? Dans sa dimension sociale, le sionisme socialiste préconisait la *« conquête du travail »*, la constitution d'une classe ouvrière juive en Palestine. Or non seulement ces dogmes ne pouvaient avoir aucun sens pour la société arabe de Palestine, fortement hiérarchisée et profondément religieuse, que tout en ces étrangers choque et scandalise, mais encore ils étaient à usage interne, conçus pour la rédemption sociale et nationale des juifs, et des juifs seuls.

Plus vite que d'autres dans son camp, Ben Gourion comprendra que le fond du problème n'est pas social, mais national. La révolte palestinienne de 1936 (1) lui fait découvrir ce fait fondamental : *« Il y a une contradiction insurmontable. Eux et nous voulons la même chose... la Palestine* (Eretz-Israël). »

L'impossible ouverture sur le monde arabe...

A partir de ce moment, il cesse de voir dans *le sionisme un ferment révolutionnaire* au sein des masses arabes, mais plutôt *un catalyseur national*, dans un *processus dialectique générateur d'inévitables conflits. D'où les trois volets* d'un programme qui, à ses yeux, constitue un *tout indissociable : la mise sur pied* d'une armée juive puissante (Haganah, *puis Tsahal) ; l'édification d'un Etat juif* aussi homogène que possible ; la quête d'une ouverture vers le monde arabe.

Impossible ouverture. Pour toute une génération, les Arabes présentent un front uni de rejet total, et Ben Gourion, sous la pression des événements, évolue vers des positions de plus en plus intransigeantes. A l'intérieur, si les Arabes israéliens bénéficient des droits de citoyenneté et aussi de privilèges communautaires étendus, ils se voient imposer un humiliant régime militaire qui limite leur liberté de mouvement et qui ne sera aboli qu'en 1965, quand Ben Gourion ne sera plus au pouvoir. A l'extérieur, les pays voisins paient très cher l'état de guerre larvée qu'ils imposent à l'Etat hébreu. C'est la politique de représailles en coups de poing, parfois inutilement sanglantes, et, en 1956, la première guerre préventive.

L'esprit de l'« Etat Mapaï »

Le 18 août 1952, soit moins d'un mois après le renversement du roi Farouk par les « officiers libres », il s'empresse d'adresser au nouveau régime égyptien un message public d'amitié, tout en lui offrant secrètement l'aide politique et économique d'Israël – brève lueur d'espoir vite éteinte par le régime nassérien. A l'occasion, il ne se prive pas de choquer ses concitoyens en déclarant que, s'il était Palestinien, il combattrait dans les rangs du Fath ; ou encore en leur expliquant à la télévision, au lendemain de la guerre des six jours, qu'il leur faudra se résoudre à rendre les territoires conquis, et que le plus vite sera le mieux.

Pour Ben Gourion, ce n'est pas unique*ment une question de morale mais de juste* appréciation de la place d'Israël dans la *région et dans le monde.* Cet ambitieux est soucieux de vraie grandeur, et il n'a *que mépris pour les vaines rodomontades* nationalistes de la droite révisionniste. Il sait parfaitement que ce petit pays pauvre bâti de pièces et de morceaux, dont l'existence *est violemment contestée*, a un besoin vital du consentement des nations.

Mais son premier souci reste le front intérieur. Dès avant la déclaration d'indépendance et jusqu'à son départ des affaires, il se livre, à l'intention d'un peuple disparate, plus proche des traditions du ghetto que des vagues souvenirs d'une souveraineté perdue depuis vingt siècles, à une véritable pédagogie de l'Etat. *« Namlakhtiout »* – voilà le mot-clé, intraduisible, et qui évoque à la fois le sens de l'Etat, la raison d'Etat et une volonté rousseauiste. Au nom de ce Léviathan, Ben Gourion invente le slogan « de la classe au peuple », et liquide le réseau scolaire de la Histadrouth ; il crée une bureaucratie pléthorique et fortement *centralisée*.

Avec l'Irgoun de Menahem Begin, il cherche la confrontation directe pour faire *un exemple* et asseoir définitivement l'autorité de l'Etat. En juin 1948, un vieux bâtiment de 5 500 tonnes – *Altalena* – parti de Port-de-Bouc avec neuf cents volontaires et de grosses quantités d'armes et de munitions destinées à l'Irgoun, lui en *fournit* l'occasion : *sans pitié*, il fait bombarder le bateau échoué sur la plage de Tel-Aviv et mitrailler les patriotes juifs venus lui prêter main-forte contre l'envahisseur. A la Knesset, il évoquera le « canon saint » qui a écrasé la dissidence.

On, l'aura compris, Ben Gourion n'est pas un tendre et il ne souffre pas d'un excès de libéralisme. Certes, Israël sera une démocratie, et lui-même n'a jamais pensé qu'il pût en être autrement. Mais il y a du bolchevique dans cet homme. Il est pour une bonne part responsable des haines politiques inexpiables qui ont toujours divisé ce pays. *« Ni Hérouth, ni Rakah »*, autrement dit sans Begin et sans les communistes – ce dogme de la vie politique israélienne tiendra bon jusqu'en 1967. Begin, qu'il n'a jamais appelé par son nom – *« l'homme assis à la droite du Dr Bader »*, c'est ainsi qu'il désignait à la Knesset le chef de l'opposition parlementaire, – a été sa bête noire. Le 21 mars 1963, il écrit à Moshé Sharett, son successeur à la tête du gouvernement : *« Je ne doute pas qu'un gouvernement dirigé par lui, si jamais il voit le jour, amènera la destruction du pays. A tout le moins le tranformera-t-il en quelque chose de monstrueux. »*

Tel est l'esprit de l'« Etat Mapaï » : une *emprise souveraine* d'un parti majoritaire sur tous les centres de décision du pays, qui n'a pas peu contribué, *par* un compréhensible effet de retour de bâton, à la *défaite travailliste de mai 1977.*

Curieusement, il traita mieux les orthodoxes, dans la mesure où leur principale formation – le Parti national religieux, – se montrait, moyennant quelques concessions, un partenaire docile et peu encombrant.

Volontarisme et sens des réalités

A l'heure des bilans, on ne peut s'empêcher de penser à de Gaulle, l'un des rares hommes d'Etat que Ben Gourion respectait vraiment et qui d'ailleurs le lui rendait bien. Comme l'homme du 18 juin, l'homme du 14 mai offre une étonnante leçon de volontarisme politique, associé à un solide sens des réalités.

On se souvient, à droite, qu'il a fondé l'Etat, en toute simplicité ; l'on reconnaît à gauche que, lui vivant, la farce de l'alternance sans élections ou d'amnistie sans jugement eût été impensable. Les « faucons » mettent en avant son activisme, voire tentent de justifier la malheureuse aventure libanaise par la campagne de Suez ; les « colombes » rappellent avec émotion cette étonnante émission de télévision – sa dernière apparition à l'écran – où il a demandé aux Israéliens de se débarrasser des territoires. Peu se souviennent de ce mot d'impatience, d'exigence et d'espoir : *« Tout ce que nous avons bâti jusqu'ici n'est que cadre, modèles, procédures formelles ; l'Etat lui-même ne prendra vraiment forme que dans dix ou vingt ans, peut-être davantage. L'Etat d'Israël n'est pas encore fait. »*

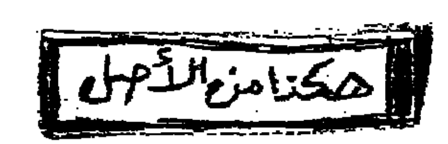
ÉLIE BARNAVI
et IDITH ZERTAL.

(1) *Le Monde* du 19 avril 1986.

Une réédition

« Ben Gourion » par Michel Bar-Zohar

L'ouvrage classique de Michel Bar-Zohar sur le « père » de l'Etat juif vient d'être réédité chez Fayard à l'occasion du centenaire. Il y perd son sous-titre « le prophète armé » – et c'est dommage, – mais il est enrichi dans une traduction due à Claude Dovaz d'un apologue qui insiste sur la stature historique du personnage. *« Il fut le seul à comprendre que la seconde guerre mondiale offrait aux juifs une occasion unique d'obtenir leur Etat. »* Et le trio sous l'invocation duquel est placée cette vie : *Moïse Josué, David*, si écrasant soit-il, ne paraît ni excessif ni incongru.



La rencontre de M. Reagan et de M. Gorbatchev

Campagne de séduction dans le camp soviétique

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

Ouvert samedi matin 11 octobre vers 10 h 30 locales (une heure plus tard à Paris) par un premier entretien en tête-à-tête entre MM. Reagan et Gorbatchev au pavillon du Hoesti, construit en 1909 par le consul de France, le sommet de Reykjavik devait se poursuivre par une deuxième rencontre dans l'après-midi et s'achever dimanche matin à l'issue d'une troisième conversation entre le président américain et le numéro un soviétique. On n'excluait pas cependant dans la capitale islandaise que les pourparlers puissent se prolonger au-delà des trois séances de deux heures chacune fixées comme cadre pour ces premières grandes retrouvailles entre l'homme de la Maison Blanche et celui du Kremlin depuis le sommet de Genève, en novembre 1985. Une telle éventualité était toutefois plus volontiers évoquée du côté soviétique que du côté américain.

Le seul fait que les deux interlocuteurs soient conduits à jouer les prolongations pourrait être perçu comme un succès de M. Gorbatchev et comme une concession de la part de M. Reagan. Or ce dernier doit faire face, depuis quelque temps, à l'offensive de moins en moins discrète de ceux qui, au sein du Parti républicain ou de l'administration, redoutent de le voir céder sur le tard aux séductions et aux facilités de la conciliation pour la conciliation. A commencer sans doute par son propre secrétaire à la défense, M. Kaspar Weinberger et son adjoint, M. Richard Perle.

Cette divergence dans le pronostic sur la durée possible de la rencontre recouvre, à l'évidence, deux appréciations différentes. Du côté américain, on n'a cessé, ces derniers jours, à Reykjavik comme à Washington, de mettre l'accent sur le fait qu'il ne fallait pas attendre de progrès spectaculaires dans le dialogue Est-Ouest. Les officiels parlent de *« pré-sommet »*, voire de *« mini-conférence »* et soulignent qu'il ne s'agit, en tout état de cause, que de préparer une rencontre Reagan-Gorbatchev aux Etats-Unis. Du côté soviétique, au contraire, on affiche ostensiblement de grandes espérances et on s'emploie à les susciter chez les tiers. En arrivant à Keflavik — autrement dit sur la base américaine qui sert aussi d'aéroport civil — vendredi après-midi, M. Gorbatchev a fait déclarer par un interprète : *« Nous sommes venus à cette rencontre pénétrés du sens de nos responsabilités vis-à-vis de notre propre peuple, et des peuples des autres pays... A en juger par ces déclarations à Washington avant de venir ici, M. Reagan éprouve les mêmes sentiments que nous. C'est de bon augure. »*

L'émigration juive

Quant au fond, on évoque prudemment des deux côtés la possibilité d'un accord sur un processus qui conduirait à une réduction spectaculaire des missiles à portée intermédiaire (FNI). Mais les Soviétiques semblent plus que tout désireux d'obtenir l'arrêt des essais nucléaires américains et la confirmation du traité ABM de 1972 sur les missiles anti-balistiques, dont le respect par Washington est d'autant plus menacé qu'il viendrait rapidement limiter, voire empêcher, la mise en place du système de défense spatial prévu par l'IDS. Les Américains, de leur côté, souhaiteraient obtenir des concessions autres que symboliques sur les droits de l'homme : à un mois des élections « intermédiaires » américaines, un tel succès serait particulièrement bienvenu, surtout s'il s'appliquait aux juifs soviétiques candidats à l'émigration.

L'un des porte-parole de Moscou, M. Samuel Zivs, n'a d'ailleurs pas éludé les questions à ce sujet lors d'une conférence de presse qui, vendredi, a constitué une nouvelle illustration de l'effort actuellement mené par le Kremlin pour corriger son image. *« Des changements sont possibles* [en URSS] *dans le domaine des restrictions à l'émigration »*, a-t-il déclaré, tout en indiquant qu'une telle évolution ne dépendrait pas particulièrement des résultats du sommet de Reykjavik.

Il est vrai qu'il s'en est pris à ceux qui, tout en s'apprêtant à *« quitter tous leurs proches »* pour émigrer, prétendent en même temps *« s'appuyer sur les droits des familles à la réunification »*. Mais la tonalité générale des déclarations soviétiques surprend favorablement bon nombre d'observateurs occidentaux, même s'il s'agit là d'un processus de séduction qui avait déjà été largement amorcé il y a un an à Genève et qui consiste plus, jusqu'à présent, à reconnaître quelques évidences qu'à procéder à des changements de fond.

M. Zivs a par exemple déclaré qu'en URSS on ne fait pas de distinction entre prisonniers de droit commun et détenus politiques : il n'en a pas fallu davantage pour que, du côté américain, on prenne note, avec bien plus de satisfaction que d'ironie, de ce changement de ton par rapport à l'existence des prisonniers politiques en Union soviétique. Tout comme les indiscrétions calculées de certains représentants de Moscou sur le thème : nous sommes prêts à parler des droits de l'homme et de l'Afghanistan, ont favorablement impressionné bon nombre de journaliste d'outre-Atlantique.

Jouer des médias...

D'une manière plus générale, les Soviétiques tiennent à profiter de l'occasion pour accentuer et accélérer l'opération de relations publiques qu'ils ont lancée depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir. D'abord, en soulignant à l'envi la volonté du secrétaire général de procéder à d'importantes réformes ; la conférence de presse de vendredi n'avait guère d'autre objet que de marteler cette idée à l'usage des journalistes occidentaux. Ensuite, en jouant des médias avec un art consommé, volant ainsi aux Américains leur suprématie en la matière.

M. Reagan en arrivant à Keflavik n'avait guère fait que s'engouffrer dans la limousine officielle ? M. Gorbatchev fait dire quelques mots, offre largement son sourire aux photographes. Le président américain loge dans son ambassade ? Comme c'est banal ! Le maître du Kremlin établit, lui, ses quartiers, sur l'un des deux navires soviétiques ancrés dans le port de la capitale islandaise, le *Georg-Ots* (au demeurant construit en Pologne en 1980). Le chef de la Maison Blanche vient à Reykjavik sans son épouse ? Son interlocuteur s'y rend, lui, en compagnie de sa femme, Raïssa, dont le charme a déjà été célébré par la presse occidentale et que les journalistes devaient d'autant plus suivre pas à pas durant ces deux journées qu'un black-out total sur le contenu des négociations a été décidé jusqu'à la fin du sommet.

La « première dame » de Moscou va ainsi visiter des musées ce samedi, puis, dimanche, une ferme à Bursell, où l'on s'est assuré du côté soviétique qu'il y aurait des enfants. Les photographes ne sont pas oubliés. Il n'est jusqu'à la libération de Mme Irina Ratouchinskaia qui n'apparaisse, dans ce contexte, savamment opportune. Tout comme l'élégance de Mme Gorbatchev, dont la toque de fourrure, si éloignée des pratiques vestimentaires traditionnelles parmi le personnel dirigeant soviétique, a produit le meilleur effet.

On se demandait beaucoup, samedi matin à Reykjavik, si cette opération séduction se manifesterait aussi dans la négociation par des propositions nouvelles et des concessions de la part de M. Gorbatchev, ou bien s'il elle visait surtout à permettre au secrétaire général, en cas d'insuccès, de prendre l'univers à témoin du manque de réponse américaine à cet aggiornamento soviétique.

BERNARD BRIGOULEIX.

Des « retours » entourés de publicité...

MOSCOU
de notre correspondant

Au moment précis où M. Gorbatchev arrivait à Reykjavik, M. Gromyko recevait, vendredi 10 octobre en grande pompe au Kremlin, M. Arnold Lokshin, le citoyen américain déçu par son pays qui a démandé *« l'asile politique »* en URSS (*le Monde* du 10 septembre). Ce contraste en dit long sur le faible rôle que joue désormais dans les grandes affaires de ce monde celui qui fut si longtemps une sorte de Metternich et n'est plus que le chef nominal de l'Etat soviétique préposé au rendez-vous de second niveau.

L'événement mérite cependant quelque réflexion dans la mesure où la machine de propagande soviétique veut faire du cas de M. Lokshin un exemple. Ce chercheur en cancérologie qui travaillait il y a quelques semaines encore dans un laboratoire médical de Houston (Texas) a choisi de s'installer définitivement en URSS avec sa femme et leurs trois enfants. Il y a dans ce domaine comme une épidémie qui coïncide trop opportunément avec la rencontre de Reykjavik pour être entièrement innocente. Une « touriste américaine » découverte vendredi par Tass a décidé elle aussi de rester en URSS...

M. Lokshin, entouré de sa famille, a donné vendredi une conférence de presse. Il a expliqué qu'il avait toujours eu des convictions communistes (il aurait même travaillé à l'occasion pour le PC américain), mais qu'il aurait dû les cacher aussi bien dans sa Californie natale qu'au Texas. Il a affirmé, cependant, avoir été persécuté par le FBI et par ses collègues de travail en raison de ses opinions.

Le cas de la *« touriste américaine »*, Irène Leisberg semble moins politique. Née à Tallin (Estonie) elle a, selon Tass, immigré il y a dix-huit mois pour rejoindre son mari qui vit aux Etats-Unis. Mais déçue par la vie américaine, elle a décidé de retourner à Tallin à une date que Tass ne précise pas. On ne sait pas ce qu'est devenu le mari ni s'il est soviétique ou américain. Mme Leisberg, citée par Tass, parle de sa « *solitude* » aux Etats-Unis, de la froideur des gens, de *l'omniprésence du dollar*, etc.

M. Lokshin est d'ascendance juive et russe. Mme Leisberg est originaire de ce qui reste de la communauté juive d'Estonie. La publicité donnée à ces deux « *retours* » illustre la volonté de M. Gorbatchev de riposter de manière plus originale aux critiques occidentales concernant les droits de l'homme en URSS et ceux des juifs en particulier.

Ce n'est sans doute pas un hasard non plus si la poétesse dissidente Irini Ratouchinskaia, condamnée en 1983 à sept ans de camp, a été brutalement arrachée de sa prison, jeudi 9 octobre, et ramenée sans explication par les hommes du KGB à son domicile à Kiev, à mi-parcours de sa peine (*le Monde* du 11 septembre).

DOMINIQUE DHOMBRES.

Initiative-surprise américaine à propos des essais nucléaires

Reykjavik (*AFP*). – **Le président Ronald Reagan, quelques heures avant le sommet de Reykjavik, a fait annoncer une initiative-surprise sur l'un des terrains de prédilection du Kremlin, l'arrêt des essais nucléaires. En proposant une négociation conditionnelle sur une réduction progressive pouvant aller jusqu'à l'interdiction des essais, le chef de l'exécutif américain a répondu à l'insistance du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, dans ce domaine, mais sans satisfaire sur le fond ses souhaits.**

Par ce mouvement inattendu et très technique, annoncé, vendredi soir 10 octobre, par son porte-parole, M. Larry Speakes, le président a sans nul doute assuré une nuit blanche aux experts soviétiques avant le début du sommet : la Maison Blanche, revenant sur son opposition antérieure, va lancer le processus législatif de ratification de deux traités américano-soviétiques conclus en 1974 et 1976, dont l'aboutissement est soumis à un accord préalable sur des procédures de vérification du respect de leurs clauses, à ce jour respectées tacitement (1).

Ce n'est qu'après leur ratification que pourraient s'engager des négociations visant à limiter, puis à interrompre totalement les essais nucléaires parallèlement à une réduction progressive des armements atomiques.

L'URSS observe depuis le 6 août 1985 un moratoire unilatéral sur les essais nucléaires, prorogé à quatre reprises et en vigueur jusqu'au 1er janvier prochain. M. Gorbatchev lui-même, qui demande en vain aux Etats-Unis depuis quatorze mois de se joindre au moratoire soviétique, a plusieurs fois déclaré que pour l'URSS il n'y avait plus de problème de vérification.

L'Union soviétique refuse toutefois d'envisager le contrôle des essais, même en nombre réduit, et insiste sur la nécessité de vérifier le seul arrêt complet des tests.

Deux avantages pour l'URSS ?

La proposition américaine pourrait cependant présenter deux avantages immédiats pour l'URSS : permettre au numéro un soviétique de décider la reprise des essais de l'URSS à l'expiration de son moratoire sans avoir à se déjuger, répondre au souci de la hiérarchie militaire soviétique, qui considère comme potentiellement dangereuse la perpétuation unilatérale du moratoire.

En revanche, les suggestions américaines présentent pour l'URSS un inconvénient majeur : elles repoussent de fait l'ouverture de négociations sur l'arrêt des essais nucléaires, que M. Gorbatchev avait placées au centre de ses multiples « propositions de paix ».

M. Reagan a bien pris soin, avant de formuler à l'adresse de M. Gorbatchev ce qui ressemble fort à un « cadeau empoisonné », de s'assurer le soutien des dirigeants du Congrès, notamment ceux du Sénat, qui aura à avaliser la ratification des deux traités sur les essais.

La Maison Blanche, en lançant le processus de ratification, ne le fait pas dépendre de l'acceptation soviétique des procédures de vérification, mais elle annonce d'emblée que, si Moscou ne s'y conforme pas dans les délais voulus, cette ratification, tout en étant acquise, restera lettre morte.

Le chef de l'exécutif veut par là même démontrer au secrétaire général soviétique que *« l'Amérique est unie »* et qu'il serait inutile de tabler *« sur la fausse impression d'une Amérique divisée »*.

(1) Il s'agit du TTBT (Threshold Test Ban Treaty), dit traité « du seuil », et PNET (Peaceful Nuclear Explosions Treaty), traité sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques.

Nicholas Daniloff envoyé spécial

Reykjavik (*Reuter*). – Nicholas Daniloff, le journaliste américain qui avait été arrêté un mois à Moscou sous l'accusation d'espionnage, est arrivé vendredi 10 octobre à Reykjavik pour assurer le reportage du sommet Reagan-Gorbatchev.

Daniloff, qui représente l'hebdomadaire *US News and World Report* a voyagé dans le même avion des lignes islandaises que l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Youli Doubinine.

M. Yvan Bastouil ambassadeur à Bangkok

M. Yvan Bastouil a été nommé ambassadeur de France en Thaïlande en remplacement de M. André Arnaud.

[Né en 1927, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Bastouil a été en poste à Djakarta (1962-1967), à Vientiane (1968-1973) et à Kinshasa (1973-1977) avant d'être ambassadeur à Djibouti (1977-1981), puis à Hanoï (1981-1985). Il était, depuis, directeur d'Asie et d'Océanie au ministère des affaires étrangères, poste auquel il a été remplacé par M. Claude Martin.]

POINT DE VUE

Reykjavik et les Européens

par Youli Vorontsov
premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, ancien ambassadeur en France

ON ne comprend que trop l'immense intérêt et le regain d'optimisme qu'a provoqués dans le monde l'annonce du prochain sommet soviéto-américain de travail à Reykjavik. Or, il y a des gens que cette nouvelle a surpris. C'est pourquoi je tiens tout d'abord à dire quelques mots concernant l'historique de cette entente.

La proposition de tenir dans l'immédiat une telle rencontre a été formulée par Mikhaïl Gorbatchev dans un message personnel au président américain. Message remis à Ronald Reagan à Washington par le ministre soviétique des affaires étrangères. A noter que la lettre du secrétaire général du CC du PCUS ne se réduisait pas à une simple invitation à se rencontrer à Reykjavik, mais renfermait aussi l'exposé des idées clés relatives aux problèmes fondamentaux des rapports soviéto-américains. Je ne cacherai pas que Moscou a favorablement apprécié la rapide réponse de l'administration américaine, la qualifiant de bonne augure.

Mais qu'est-ce qui a motivé la proposition soviétique ? Inutile de dire que les rapports entre l'URSS et les Etats-Unis sont pour le moment compliqués, sinon tendus. En dépit des efforts déployés par l'Union soviétique, la période écoulée depuis le sommet de Genève s'est avérée, au fond, celle des chances ratées. Bien plus, dans les problèmes clés de la sécurité, les parties sont arrivées près de la limite au-delà de laquelle peuvent s'amorcer des processus irréversibles, vu leur puissance destructrice.

Il ne faut pas oublier que le monde a d'ores et déjà atteint une telle « perfection » qu'il est capable, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, d'exterminer toute la vie sur terre. Les cinquante mille charges nucléaires accumulées à présent dans le monde le feraient facilement en une demi-heure. Cela alors que les négociations majeures sur les armements nucléaires et spatiaux piétinent pratiquement.

Néanmoins, il exite des conditions objectives pour sortir les rapports soviéto-américains de l'impasse dangereuse dans laquelle ils se trouvent acculés aujourd'hui, ce qui a été d'ailleurs confirmé par les intenses consultations de travail qui se sont déroulées l'été dernier à l'initiative de l'Union soviétique dans le cadre de la préparation d'un nouveau sommet soviéto-américain aux Etats-Unis, conformément à l'entente conclue à Genève. Compte tenu de toutes ces circonstances, les hauts responsables soviétiques en sont venus à conclure que l'ensemble du dialogue soviéto-américain nécessite d'urgence une importante impulsion.

⁂

On ne peut, évidemment, ignorer les espoirs que placent de larges milieux de l'opinion internationale dans un sommet soviéto-américain fructueux et les appels instants à ce sujet que nous avons reçus de la part de nombreux gouvernements et hommes d'Etats, tant de l'Est que de l'Occident, y compris de l'Europe de l'Ouest.

Nous constatons aussi que les Européens se sentent de plus en plus engagés dans la recherche de règlements pour les problèmes vitaux de la sécurité universelle. C'est pour beaucoup grâce aux efforts évidents déployés ces derniers mois par la totalité des pays européens qu'une toile de fond favorable a été créée pour organiser une rencontre des dirigeants soviétiques et américains. La conférence de Stockholm est devenue sans doute la manifestation la plus éclatante et la plus fructueuse de ces efforts. A cette conférence, pratiquement pour la première fois depuis la signature du traité soviéto-américain SALT-2 en 1979, un important accord a été conclu dans le domaine militaro-politique. Ce succès commun à Stockholm, les efforts persévérants et constructifs déployés à d'autres forums, y compris à la prochaine rencontre de Vienne des pays participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, jettent les bases de nouveaux accords en vue de renforcer la sécurité non seulement dans le « vieux monde », mais dans le monde en général, et ont un impact favorable sur tout le climat international.

Notre certitude de la nécessité de la sécurité égale pour chacun des Etats, pour toutes les parties, détermine notre approche de n'importe quel problème, international ou régional. C'est sur cette base également que nous dialoguons avec les Etats-Unis.

⁂

Dans notre conception de l'équation européenne de la sécurité, nous partons du fait qu'elle renferme plusieurs éléments. La voie d'une plus grande sécurité en Europe passe par le démantèlement des missiles de moyenne portée, par la réduction des armements conventionnelles et des forces armées en Europe, par la liquidation de l'arme chimique, par la transformation de la Méditerranée en zone de paix. Sur tous ces problèmes, l'URSS et les autres pays signataires du traité de Varsovie ont avancé des propositions concrètes et sont prêts à mener un dialogue actif avec tous les Européens, en écoutant attentivement les avis et les opinions de ceux-ci.

Dans la solution des problèmes de la sécurité européenne, l'URSS compte beaucoup sur la participation la plus démocratique, constructive et efficace de tous les pays de l'Europe.

En conclusion, je tiens à souligner que la rencontre « intermédiaire » à Reykjavik ne se substitue aucunement à la visite de Mikhaïl Gorbatchev aux Etats-Unis. Cette rencontre doit ouvrir la voie à cette visite, comme elle doit affirmer la certitude qu'une telle visite aboutira à des résultats, espérés par des millions de personnes dans le monde entier, y compris, à ce que je sais, en France. La rencontre brève, mais nourrie, de Reykjavik, rencontre de travail dans une ambiance constructive, est appelée à ouvrir la voie à l'élaboration rapide, au niveau des organismes appropriés, de projets de documents sur deux ou trois problèmes clés du désarmement qui pourraient faire l'objet des entretiens des plus hauts dirigeants de l'URSS et des Etats-Unis à Washington.

C'est une tâche d'une importance énorme, qui dépasse de loin les rapports soviéto-américains.

Diplomatie

Au secrétariat général des Nations unies

Réélection triomphale de M. Perez de Cuellar

C'est à l'unanimité et par acclamation que l'Assemblée générale des Nations unies a réélu, vendredi 10 octobre, M. Javier Perez de Cuellar, dont le mandat arrivait à expiration le 31 décembre 1986, secrétaire général de l'Organisation pour une nouvelle période de cinq ans.

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Préparée de longue main, la nomination n'aura été qu'une affaire de routine : le Conseil de sécurité s'était réuni dans la matinée à huis clos pour examiner les deux candidatures en présence, celle de M. Perez de Cuellar et celle de M. Lamine Khane, ancien ministre algérien et ancien directeur de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel). Le président du Conseil, M. Muhammad Hussain Al-Shaali (Emirats arabes unis), ayant pu persuader, sans peine, M. Khane de retirer sa candidature déposée à titre personnel, le Conseil a procédé rapidement au vote à bulletin secret : le résultat unanime a été acquis au premier tour. Dans l'après-midi, l'Assemblée générale devait entériner la recommandation du Conseil par acclamation. (En 1981, seize tours de scrutin nuls avaient été nécessaires pour persuader M. Kurt Waldheim, qui sollicitait un troisième mandat, de retirer sa candidature.)

Un concours de circonstances avait rendu le choix de M. Perez de Cuellar pratiquement inévitable : le principe de rotation géographique aurait voulu que le prochain secrétaire général fût africain ; or l'Afrique, politiquement divisée, n'avait pas été en mesure de fournir un nom susceptible de réunir un grand nombre de suffrages. De surcroît, les contestations soulevées par la gestion de l'UNESCO par le Sénégalais Mahtar M'Bow semblent jouer contre d'éventuelles candidatures africaines dans les milieux de la haute fonction internationale.

Quant à M. Sadrouddine Aga Khan, l'ancien haut commissaire pour les réfugiés, qui avait fait une discrète campagne au cours de ces derniers mois, il a été rapidement éliminé en raison de sa triple nationalité et de son style de vie, plus proche de celui de la « jet-set » que de l'austère fonction publique internationale.

La réforme des structures

Un éventuel retrait de M. Perez pose un grand problème, notamment en raison de la volonté des pays latino-américains de conserver le poste pour un deuxième mandat, comme le veut désormais une tradition non écrite. M. Perez de Cuellar a, fort habilement, montré une certaine indécision, posant progressivement plusieurs conditions. Affirmant qu'il ne *« souhaitait pas être celui qui allait mettre la clé sous le paillasson »*. Il avait notamment exigé que les Etats-Unis cessent leur campagne de critiques à l'égard de l'Organisation et qu'ils s'engagent à verser la majeure partie de leur contribution, retenue en raison d'un vote du Congrès.

Après une période d'hésitation, l'administration américaine est revenue sur ses positions et le département d'Etat a fait savoir qu'il *« trouverait un moyen »* pour renverser la tendance du Congrès et combler le manque à gagner provoqué par les dispositions de la loi Gramm-Rudman et de l'amendement Kassebaum. M. Shultz aurait assuré M. Perez de Cuellar qu'un versement *« supérieur à cent millions de dollars »* serait effectué à la mi-octobre. Enfin, les délégués américains ont, à plusieurs reprises, exprimé publiquement la satisfaction de leur pays de voir s'engager un processus de réforme, destiné à rendre l'Organisation plus efficace et moins coûteuse. Aussi, le représentant américain, M. Vernon Walters, a-t-il pu affirmer, à la veille de l'élection du secrétaire général, que son pays *« était relativement satisfait de la tonalité des discours entendus à l'Assemblée générale et au sein des différentes commissions »*.

La première tâche du secrétaire général sera donc de mener à terme la réforme des structures proposée dans le rapport du « Comité des dix-huit » dont les conclusions viendront, dès lundi, devant l'Assemblée qui a achevé vendredi le débat de politique générale.

CHARLES LESCAUT.

YOUGOSLAVIE : en visite à Belgrade

M. Raimond souhaite un accroissement des échanges économiques

BELGRADE
de notre correspondant

Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait une visite de vingt-quatre heures à Belgrade, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec son homologue yougoslave, M. Dizdarevic, et a été reçu par le chef du gouvernement fédéral, M. Mikulic. Ce samedi 11 octobre, avant de prendre l'avion pour Paris, il devait être reçu également par le président de la direction collégiale de l'Etat, M. Sinan Hasani.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre français a déclaré que les échanges économiques n'étaient pas à la hauteur des relations politiques entre les deux pays, il s'est néanmoins félicité de la conclusion d'un accord entre Pétrochimie et la compagnie yougoslave INA, d'une valeur de 3,5 milliards de dollars, portant sur une période de six ans. Un autre contrat est à l'étude entre l'entreprise yougoslave IMV et la régie Renault. Belgrade a aussi manifesté de l'intérêt pour la construction de centrales nucléaires, en coopération avec la France.

M. Raimond a annoncé que le gouvernement français allait accroître le montant et le nombre de bourses accordées aux Yougoslaves. Le problème des visas d'entrée en France, qui a soulevé ici une vive émotion et la formation de longues queues devant l'ambassade, a été retiré de l'ordre du jour des conversations, la délégation française ayant donné des assurances que cette mesure était provisoire et que sa suppression, le jour venu, sera valable pour tous les pays intéressés, la Yougoslavie comprise.

P. Y.

Libération de trois citoyens américains d'origine yougoslave

Deux jours après sa condamnation à une peine de sept ans de prison par un tribunal de Titograd, un citoyen américain d'origine yougoslave, M. Pjer Ivezaj, a été libéré par les autorités de Belgrade. La sentence prononcée contre M. Ivezaj, « coupable » d'avoir manifesté, sur le territoire américain, contre la politique menée par Belgrade dans la province à majorité albanaise du Kosovo, avait provoqué la colère de plusieurs membres de la Chambre des représentants, qui avaient introduit une motion demandant que la Yougoslavie soit privée du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Par la même occasion, les autorités de Belgrade ont annoncé la libération imminente de deux autres citoyens américains d'origine yougoslave, arrêtés à la fin de septembre en Yougoslavie. — *(AFP, Reuter.)*

● **Le Parlement européen contre les visas.** — Le Parlement européen *« demande au gouvernement français de suspendre »* l'instauration des visas aux frontières, dans une résolution votée jeudi 9 octobre à une voix de majorité. La résolution, adoptée par 64 voix contre 63 et 8 abstentions, estime que *« l'instauration de visas constitue une discrimination à l'égard des citoyens des pays non membres de la Communauté européenne qui sont alliés au peuple français ou ont des liens directs avec ce dernier »*. Les députés français gaullistes, libéraux, démocrates-chrétiens et du Front national ont voté contre ce texte, les communistes français pour et les socialistes français se sont abstenus bien que la résolution ait été présentée par le groupe socialiste. — *(AFP.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le congrès conservateur

Un discours de combat de Mme Thatcher

BOURNEMOUTH
de notre envoyé spécial

« Le Parti travailliste veut municipaliser le logement, nationaliser l'industire, politiser la police, radicaliser la justice, tyranniser la base syndicale et — ce qui est de beaucoup plus grave — neutraliser notre défense... Jamais ! »

Avec cette tirade longuement applaudie par les délégués au congrès, Mme Thatcher, d'emblée, avait donné le ton de son discours et celui de la campagne électorale à venir, dont elle choisira le moment, *« d'ici dix-huit mois »*. Une campagne qui se jouera donc essentiellement sur la question de la défense, car celle-ci *« transcende tout le reste »*, a précisé, vendredi 10 octobre, le premier ministre. On ne pouvait que s'attendre au choix de ce thème depuis que, la semaine dernière, le Parti travailliste et son leader, M. Neil Kinnock, ont confirmé leur option antinucléaire. S'il en était besoin, la dame de fer a démontré sa certitude que le Labour vient de lui fournir une arme de dissuasion décisive, une garantie de victoire, comme en 1983 lors du précédent scrutin.

Si la dénonciation catégorique de la politique travailliste de désarmement n'était guère surprenante, la virulence des attaques lancées par Mme Thatcher devait l'être davantage. Soulignant que, depuis la deuxième guerre mondiale, les chefs du Labour avaient toujours accepté le principe de la dissuasion nucléaire, le premier ministre a déclaré : *« Le Parti travailliste d'Attle, de Gaitskell et de Wilson est mort ; personne ne l'aura tué plus sûrement que* [son] *actuel leader. »* Mme Thatcher s'en était rarement prise à M. Kinnock d'une manière aussi forte et directe. On ne l'avait pas souvent entendue plaider l'intérêt du parti adverse. Mais, comme dix jours plus tôt, M. Kinnock avait fait appel à la *« majorité morale »*, dont se réclament les conservateurs, Mme Thatcher lui a rendu la pareille en s'adressant *« aux partisans traditionnels du Labour »*, dont *« beaucoup »*, selon elle, auraient été profondément *« choqués »* par la politique adoptée par le leader travailliste.

Un succès de l'URSS

Mme Thatcher a mis l'accent sur la contradiction qu'elle relève dans la distinction établie par M. Kinnock : renoncement à la force de dissuasion britannique, évacuation des armes nucléaires dont disposent les Etats-Unis au Royaume-Uni, mais maintien de la Grande-Bretagne dans l'OTAN avec des moyens conventionnels renforcés. *« L'alliance est fondée sur la dissuasion nucléaire »*, a rappelé le premier ministre, pour dire qu'il est impossible de prétendre être *« un membre loyal de l'OTAN »* tout en *« reniant le fondement de la stratégie »* de cette organisation. Elle en conclut qu' *« une Grande-Bretagne travailliste serait neutraliste »* (terme rejeté par M. Kinnock) et que *« ce serait là le succès le plus important obtenu en quarante ans par l'URSS, sans avoir tiré un seul coup de feu »*.

Autosatisfaction

Pour le premier ministre, *« c'est l'équilibre des forces nucléaires qui a préservé pendant quarante ans la paix »*. Mme Thatcher n'a alors pas manqué d'évoquer le sommet Reagan-Gorbatchev à Reykjavik, en déclarant : *« C'est la force et l'unité* [des pays occidentaux] *qui ont amené les Russes à la table de négociation (...). Comment cela aurait-il pu se produire si l'Ouest avait déjà désarmé ? »*

Pour le reste, Mme Thatcher a bien fait comprendre que, au cours d'un « troisième mandat », son gouvernement ne se départirait pas de la ligne de conduite suivie depuis 1979, cela à l'intention de ceux qui, jusqu'au sein du Parti conservateur, souhaitent une certaine modération du thatchérisme. *« Nous agissons au mieux quand nous sommes fidèles à nos convictions. »* Pas de place pour le doute et pas de changement. *« Il n'y aura jamais de relâchement dans notre lutte contre l'inflation. »* Dans sa détermination à aller *« de l'avant »*, selon le slogan du congrès, Mme Thatcher a même laissé entendre qu'elle proposerait de nouvelles lois pour restreindre encore l'influence des syndicats, *« car leurs adhérents veulent être protégés contre la contrainte »*. Le premier ministre a confirmé le développement des privatisations. *« Notre politique est tellement en vogue qu'elle est reprise dans le monde entier, de la France aux Philippines... »*.

Cette autosatisfaction : *« Nous avons tellement de motifs d'être fiers ! »* — a été moins évidente lorsque le premier ministre a dû défendre l'action du gouvernement dans les domaines de l'emploi, de la santé publique et de l'éducation nationale. Trois sujets à propos desquels de nombreux conservateurs reconnaissent, sinon des carences, tout au moins des faiblesses qui prêtent le flanc aux assauts de l'opposition et expliquent l'actuelle avance des travaillistes sur les tories dans les sondages d'opinion. Mme Thatcher a été plus à l'aise pour rappeler, encore une fois, son souci de faire respecter *« la loi et l'ordre »*, de veiller à la *« discipline »* dans l'enseignement, *« toujours pénétré par une philosophie permissive aux conséquences désastreuses »*.

FRANCIS CORNU.

Le procès Hindawi à Londres

La Syrie est mise en cause dans l'attentat de la rue Marbeuf

Londres *(AFP.)* — Nezar Hindawi, le *« fiancé terroriste »* qui répond d'un attentat déjoué contre un avion d'El Al, a affirmé lors de son interrogatoire par la police britannique qu'un lieutenant-colonel des services de renseignements syriens s'était présenté à lui comme l'auteur de l'attentat de la rue Marbeuf ayant fait un mort et quarante-six blessés, en avril 1982 à Paris.

La révélation, contenue dans le procès-verbal de l'interrogatoire d'Hindawi, en avril dernier, a été lue vendredi 10 octobre par un policier de la brigade antiterroriste de Scotland Yard, au quatrième jour du procès du ressortissant jordanien.

Hindawi a indiqué aux policiers que le lieutenant-colonel Haitam Saïd avait déclaré être *« personnellement responsable de l'attentat »* dirigé contre le magazine *Al Watan Al Arabi* rue Marbeuf.

L'officier aurait fait cette confidence à Hindawi lors d'une entrevue dans l'immeuble des services de renseignements militaires à Damas, où Nezar Hindawi déclare s'être rendu en 1984, afin de demander de l'argent, des explosifs et des places à l'université de Damas pour lui-même et plusieurs membres du « Mouvement révolutionnaire jordanien » dont il était le fondateur. En échange, les Syriens lui auraient demandé de commettre des attentats contres des objectifs israéliens, selon sa déposition.

Le lieutenant-colonel aurait aussi fourni des détails sur des projets d'attentats au Royaume-Uni, et sur des préparatifs pour abattre des avions de combat israéliens depuis les territoires occupés, à l'aide de missile Sam-7 de fabrication soviétique.

Le 22 avril 1982 à Paris

Un drame qui aurait pu être évité ?

Après l'attentat à la voiture piégée (un mort, soixante-trois blessés) contre le journal *Al Watan Al Arabi*, de tendance pro-irakienne, rue Marbeuf à Paris, le 22 avril 1982, dont la paternité a été attribuée aux services secrets syriens par le terroriste jordanien Nezar Hindawi, jugé à Londres, la police française avait rapidement soupçonné ces services. Deux diplomates de Damas, l'attaché militaire adjoint de l'ambassade, le commandant Ali Hassan, et l'attaché culturel, M. Mikhail Kassouha, avaient été expulsés du territoire français dans les jours suivants, sur ordre du ministre de l'intérieur de l'époque, Gaston Defferre.

Les enquêteurs français avaient en outre établi que M. Kassouha était impliqué dans un précédent attentat manqué contre *Al Watan Al Arabi* en décembre 1981. Des victimes de l'attentat d'avril 1982 avaient alors fait valoir que le drame aurait pu être évité si les deux diplomates syriens avaient été expulsés plus tôt.

Pour sa part, un représentant du journal avait estimé que celui-ci avait été visé parce qu'il avait dévoilé l'implication des services syriens dans l'assassinat de Louis Delamare, ambassadeur de France à Beyrouth, tué par un commando dans la capitale libanaise en septembre 1981.

URSS : la visite du président du Burkina

« Chez nous il n'y a pas d'hiver... »

MOSCOU
de notre correspondant

Pour sa première visite officielle en URSS, le président du Burkina-Faso a été fort bien traité. Le capitaine Thomas Sankara a eu droit à tous les tapis rouges, à un entretien avec M. Gorbatchev avant que celui-ci s'envole pour Reykjavik, et à toutes sortes de bonnes paroles.

Le président burkinabé n'a pas été en reste. En treillis de combat, pistolet à la ceinture, il a expliqué, vendredi 10 octobre, au cours d'une conférence de presse, que *« la lutte engagée chez nous depuis la nuit du 4 août 1983* [date de sa prise du pouvoir à Ouagadougou] *ressemble à celle commencée ici en octobre 1917 »*. Le capitaine Sankara a souligné *« les convergences politiques sur les questions de l'heure »* avec *les dirigeants soviétiques. Selon son* expression, *« le courant a passé »*.

Le président du Burkina-Faso a cependant tenu à préciser qu'il n'était pas *« venu à Moscou contre Paris »* et qu'il souhaitait la poursuite de l'aide économique française. Il a également affirmé à plusieurs reprises qu'il voulait *« éviter les imitations serviles »* de la révolution soviétique : *« L'hiver a joué un rôle dans la construction du socialisme en Russie, or chez nous il n'y a pas d'hiver. »*

D. Dh.

RFA : diplomate de haut rang au ministère des affaires étrangères

M. Gerold von Braunmuehl a été assassiné à Bonn par un commando de la Fraction armée rouge

Bonn *(AFP)*. — Le directeur politique au ministère des affaires étrangères de RFA, M. Gerold von Braunmuehl, a été tué, vendredi soir 10 octobre, à Bonn, par un inconnu et son complice, qui ont revendiqué l'attentat au nom d'un « commando Ingrid Schubert », du nom d'une militante du mouvement terroriste d'extrême gauche. Fraction armée rouge (RAF) morte en 1977.

Les policiers se refusaient, samedi, à tout commentaire sur les auteurs de l'attentat ou sur le contenu de la lettre de revendication longue de plusieurs pages retrouvée sur les lieux, signée par un « Front révolutionnaire d'Europe de l'Ouest-commando Ingrid Schubert ».

C'est la première fois qu'un attentat est ainsi perpétré en pleine capitale fédérale contre une personnalité politique. M. von Braunmuehl, cinquante et un ans, revenait en taxi de son bureau peu après 21 heures lorsqu'un inconnu, accompagné d'un complice, a ouvert le feu sur lui et son chauffeur au moment où ils descendaient de voiture, tuant le diplomate. Les deux inconnus se sont enfuis à bord d'une Opel Kadett rouge, selon les informations de la police.

Le parquet fédéral de Karlsruhe, qui a sous sa coupe les affaires concernant le terrorisme, a ouvert une enquête, et la police judiciaire (BKA) a mis sur pied une commission spéciale.

M. Gerold von Braunmuehl était considéré comme l'un des plus brillants diplomates du ministère des affaires étrangères. Il était spécialiste des rapports Est-Ouest et avait secondé le chef de la diplomatie, M. Hans-Dietrich Genscher, dans sa politique de détente avec l'Est. Il dirigeait, depuis l'an dernier, l'un des départements les plus sensibles du ministère, le département politique.

Ingrid Schubert, militante de la RAF, s'est pendue en novembre 1977 dans sa cellule de la prison de Munich, moins d'un mois après le suicide collectif des dirigeants de la RAF, dont Andreas Baader, dans la prison de Stammheim. Elle avait été arrêtée en 1974 et condamnée à treize ans de prison pour attaque à main armée.

Le dernier attentat contre une personnalité en vue en RFA avait visé, le 9 juillet dernier, l'un des dirigeants de la firme électronique Siemens, Karl-Heinz Beckurts, tué par un engin placé sur sa route alors qu'il circulait dans les environs de Munich. Cet attentat avait été revendiqué par la RAF au nom d'un « commando Maria Cagol », du nom de l'épouse — tuée dans un affrontement avec la police — du fondateur des Brigades rouges italiennes, Renato Curcio. — *(AFP.)*

ESPAGNE : la lutte contre le terrorisme

Les services spéciaux de Madrid ont repéré en Algérie des militants de l'ETA

Madrid *(AFP, Reuter)*. — Le ministère espagnol de l'intérieur a indiqué, vendredi 10 octobre, que des membres de l'organisation indépendantiste basque ETA militaire ont été repérés en Algérie par les services secrets espagnols.

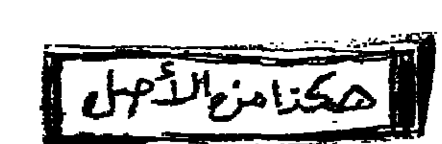
Vendredi matin, le quotidien *El Pais* annonçait que des membres de l'ETA militaire se trouvaient dans ce pays — leur présence s'expliquerait par la pression exercée par les autorités françaises sur les Basques espagnols réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques. L'organisation basque, poursuit *El Pais*, aurait en conséquence envisagé de tenter un regroupement dans ce pays maghrébin.

Le quotidien madrilène ajoute que l'Algérie *« paraîtrait s'être engagée à accueillir de quarante à cinquante membres de l'organisation »*.

Les services espagnols ont par ailleurs détecté un voyage effectué en Algérie à la mi-septembre par le dirigeant « historique » de l'ETA, Javier Maria Larreategui Cuadra, *alias* « Atxulo », qui serait responsable des « relations internationales » de l'organisation.

Ces informations sont diffusées au moment ou la police de Madrid a été placée en état d'alerte par crainte d'une nouvelle vague d'attentats de l'ETA dans la capitale, destinée a contraindre le gouvernement à la négociation.

● **LUXEMBOURG : le prince Jean renonce à son droit de succession.** — Le prince Jean de Luxembourg a *« décidé de renoncer à son droit au trône »* pour *« poursuivre ses activités professionnelles »* et va *« s'installer à l'étranger »*, a annoncé, à Luxembourg, un communiqué du maréchalat de la cour. Le prince Jean, âgé de vingt-neuf ans, est le deuxième des trois fils du grand-duc Jean et le frère jumeau de la princesse Margareta. Il a déclaré avoir pris cette décision *« compte tenu du fait que la succession au trône est assurée pour plusieurs générations »*. — *(AFP.)*



Amériques

NICARAGUA

L'Américain capturé par l'armée sera jugé

Eugene Hasenfus, l'Américain capturé par l'armée nicaraguayenne alors qu'il effectuait, selon Managua, une mission pour le compte de la CIA, sera jugé, a annoncé vendredi 10 octobre le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto. *« Nous détenons à présent le premier prisonnier clairement identifié comme étant un conseiller militaire américain au Salvador »*, a-t-il déclaré devant l'Assemblée générale des Nations unies, alors que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, démentait une nouvelle fois la participation d'Eugene Hasenfus à une opération de la CIA.

A Managua, le consul américain Donald Tyson a pu rencontrer le ressortissant américain avec lequel il s'est entretenu quelques minutes à la prison de haute sécurité El Chipote. Le consul n'a fait aucune déclaration à l'issue de sa visite, et le ministre de l'information nicaraguayen a simplement précisé qu'Eugene Hasenfus était bien traité, mais réclamait des vêtements et des affaires de toilette.

Selon le bureau de l'AFP à Washington, les révélations de ces derniers jours sur cette affaire font apparaître de plus en plus des liens possibles entre l'appareil abattu, son équipage et les services de renseignement américains, malgré les dénégations officielles répétées. Un porte-parole de la DEA (l'agence fédérale chargée de la lutte contre le trafic de drogue) a, d'autre part, indiqué que l'avion abattu a, selon toute vraisemblance, été utilisé dans une « opération piège » en 1984, destinée à établir que certains responsables sandinistes étaient impliqués dans le trafic de drogue. Le président Reagan avait utilisé, dans un discours télévisé, des photos montrant, selon Washington, un responsable du ministère de l'intérieur nicaraguayen chargeant de la cocaïne à bord de l'avion. Le *Washington Post* rapportait pour sa part, vendredi, que l'avion et son équipage font partie d'un réseau informel de petites compagnies privées et de pilotes indépendants, qui forment une amicale des anciens du Vietnam et qui continuent à entretenir des liens avec la CIA.

« Je pense qu'avec les événements récents, le gouvernement joue dangereusement avec sa crédibilité », a déclaré le sénateur démocrate Patrick Leahy, vice-président de la commission du renseignement. Le président de cette même commission du Sénat, le républicain Dave Durenberger, a demandé de son côté au gouvernement de faire rapidement la lumière sur son rôle éventuel dans cette affaire. – *(AFP, UPI.)*

ARGENTINE

Les nouveaux chemins de la drogue

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Soixante-dix kilos de cocaïne pure ont été saisis par la police dans la banlieue de Buenos-Aires lundi 6 octobre, et huit personnes ont été arrêtées. Selon les enquêteurs, elles feraient partie d'un réseau international de trafic de drogue. Cette prise sans précédent dans le pays indique que les trafiquants, bloqués au nord par les contrôles renforcés mis en place, à l'instigation des Etats-Unis, au Mexique, en Bolivie et en Colombie, cherchent leur salut au sud.

Depuis juillet dernier, plus de cent kilos de cocaïne, trois cent kilos de marijuana et douze tonnes de graines de marijuana ont été saisis. Les Argentins sont persuadés que leur pays est en train de se convertir à la fois en une nouvelle voie de transit et en un nouveau marché pour la mafia de la drogue.

Jusqu'à présent relativement protégée par sa situation géographique, l'Argentine se trouve actuellement présent concernée à cause même de cette situation et de la longueur de ses frontières, aussi impossibles à surveiller sur terre (6500 km) qu'en mer (3000 km). La frontière avec la Bolivie est, de l'aveu des policiers, *« la plus impossible »* à contôler : 742 kilomètres de forêts et de montagnes (les Andes) qui font parfois reculer les trafiquants eux-mêmes. Certains préfèrent prendre le risque de transporter la marchandise par avion, jusqu'à Buenos-Aires ou Cordoba (700 km au nord-ouest de la capitale) et ensuite en bateau ou en voiture vers l'Uruguay, ultime étape avant les Etats-Unis ou l'Europe.

Mais l'Argentine n'est pas seulement un passage. Depuis son entrée dans le pays jusqu'à sa sortie, la drogue passe par de nombreux intermédiaires – plusieurs fonctionnaire ou élus locaux ont été interpellés – qui préfèrent souvent se faire payer en « poudre ». Ils la revendent ensuite pour leur propre compte. C'est pourquoi il leur a fallu créer un marché sur place.

Bien qu'il n'y ait pas encore de statistiques, tous les témoignages concordent pour indiquer que l'âge du drogué type argentin se situe entre neuf et dix-neuf ans, et que les cibles de prédilection des revendeurs sont, comme dans les autres pays du monde, les écoles et les universités.

La législation argentine va devoir s'adapter à ce problème nouveau pour elle. Les sénateurs ont déjà voté une loi remplaçant la condamnation pénale par la désintoxication obligatoire, sous peine de prison. Une méthode qui vient d'être réprouvée en France et que certains, en Argentine, considèrent comme « laxiste ». Il n'est pas acquis qu'elle sera votée par la Chambre des députés.

CATHERINE DERIVERY.

Proche-Orient

ISRAËL : après la démission de M. Pérès

Consultations pour la formation du gouvernement Shamir

M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, a présenté vendredi 10 octobre sa démission à M. Haïm Herzog, président de l'Etat d'Israël, aux termes des accords de coalition entre les travaillistes et le Likoud. La cérémonie s'est déroulée au siège de la présidence de l'Etat, au centre de Jérusalem, et a duré une demi-heure en présence de centaines de journalistes venus du monde entier.

« J'estime que ma démission renforcera la démocratie israélienne, dans la mesure où j'ai rempli tous les engagements prévus par les accords de coalition », a déclaré M. Pérès.

Le président Herzog, pour sa part, a indiqué qu'il allait entamer les consultations avec les différentes formations politiques du Parlement, afin de former un gouvernement *« le plus tôt possible »*. En quittant la présidence, M. Pérès a reconnu qu'il existait des *« problèmes »* pour la formation du nouveau gouvernement sous la direction de M. Itzhak Shamir, chef de file du Likoud.

Peu avant de remettre sa démission, M. Pérès avait estimé que le nouveau gouvernement *« ne durerait pas »* s'il renonçait à poursuivre les efforts en faveur de la paix engagés ces deux dernières années.

Au Caire, le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Pierre Boutros Ghali, a déclaré que *« l'Egypte continuerait à travailler avec le nouveau gouvernement. (...) Le processus de paix doit se poursuivre quel que soit le premier ministre israélien »*. – *(AFP, Reuter.)*

Départ de l'ambassadeur d'Israël en Autriche

M. Michael Elizur a quitté Vienne, vendredi 10 octobre, où il a dirigé pendant plus de trois ans la mission diplomatique de son pays. M. Elizur, qui prend sa retraite, ne sera pas remplacé et Israël sera représenté à Vienne par un chargé d'affaires, M. Gideon Yarden. Jérusalem a décidé de ne pas envoyer d'ambassadeur à Vienne à la suite de l'élection de M. Kurt Waldheim à la présidence, pour éviter qu'un chef de mission soit obligé de lui présenter ses lettres de créance. Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Peter Jankowitsch souligné que *« l'échange d'ambassadeurs est la condition préalable à des relations diplomatiques correctes »*. – *(AFP.)*

● **La fatoua du grand ayatollah (suite).** – En réaction à la lettre du fils de l'ayatollah Khoy démentant que son père avait rendu une fatoua (avis) sur les excès du régime khomeiniste (*le Monde* des 11-12 mai et 3-4 août), l'Association des fidèles du grand ayatollah Khoy, à Paris, nous prie d'indiquer que, selon elle, *« le fils du grand ayatollah, qui vit à Londres, n'a pas de contact depuis plusieurs années avec son père établi en Irak et n'est pas religieusement qualifié pour authentifier une fatoua »*.

Asie

En raison de l'annexion de Timor-Oriental par l'Indonésie

Le Portugal n'assistera pas à une réunion CEE-ASEAN à Djakarta

Le Portugal n'assistera pas à une réunion, les 20 et 21 octobre, entre les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne (CEE) et ceux de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN). Le Portugal refuse de participer à cette réunion à Djakarta en raison du différend qui l'oppose à l'Indonésie sur Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise envahie en 1975, puis annexée par l'Indonésie.

Lisbonne a toutefois accepté d'être représenté par la Grande-Bretagne, qui assure la présidence de la Communauté, afin de ne pas empêcher la tenue de la réunion. Tous les pays de la CEE doivent normalement être représentés dans une réunion concernant la Communauté en tant que telle. M. Claude Cheysson, commissaire européen, a déclaré, vendredi 10 octobre, que la CEE ne niait pas le différend entre le Portugal et l'Indonésie, que s'efforce d'arbitrer l'ONU, mais que le litige ne devait pas nuire aux relations de l'ensemble de la Communauté avec l'ASEAN, association regroupant Brunei, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande.

D'autre part, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, a déclaré, vendredi, que les récentes exécutions d'anciens dirigeants communistes, si « regrettables » fussent-elles, étaient conformes à la loi, les neuf condamnés ayant épuisé toutes les procédures d'appel.

A propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Mochtar a affirmé le soutien sans faille aux revendications d'indépendance. Djakarta, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, a adopté *« une attitude de fermeté »* et *« soutient la lutte pour la liberté canaque en Nouvelle-Calédonie »*. Cette déclaration semble signifier un durcissement de la position de Djakarta, le président Suharto ayant évité d'aborder le problème avec M. François Mitterrand lors de la visite officielle effectuée à la mi-septembre.

A New-York, enfin, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre des affaires étrangères de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a déclaré que *« le gouvernement français semble penser que le Pacifique-Sud n'est pas davantage qu'un site d'essais nucléaires et une toile de fond pour l'expression de ses perpétuelles aspirations impérialistes ». « La France n'est pas un pays du Pacifique-Sud, la Nouvelle-Calédonie ne fait pas partie de la France »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Les suites de l'attentat contre M. Gandhi

Le premier ministre accuse implicitement le Pakistan

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a affirmé, vendredi 10 octobre, à des journalistes indonésiens qu'un Etat étranger était impliqué dans la tentative d'assassinat perpétrée contre lui à New-Delhi le 2 octobre. Il n'a pas révélé le nom de cet Etat, mais a précisé que la preuve de cette implication pouvait se trouver dans les circonstances qui ont entouré l'incident.

« Nous avons de solides informations prouvant qu'ils [des étrangers] *ont fourni un appui et une assistance aux terroristes »*, a indiqué M. Gandhi. De plus, a ajouté le premier ministre, on a pu observer juste avant la tentative d'assassinat une chute de la monnaie indienne sur les marchés financiers. Enfin, certaines rumeurs affirmant que M. Gandhi allait être tué ont circulé au Pakistan vingt-quatre heures avant l'incident. M. Gandhi n'a pas accusé le Pakistan d'avoir joué un rôle dans ce complot, mais il a quand même indiqué que cette affaire avait affecté les relations entre les deux pays. *(AP.)*

Afrique

TUNISIE

Trois petites formations d'opposition seulement participeront à la campagne pour les législatives

TUNIS
de notre correspondant

La régularité des élections législatives qui se dérouleront le 2 novembre sera-t-elle assurée ? Telle est la question qui préoccupe actuellement l'opposition tunisienne et que les dirigeants de deux des trois partis officiellement reconnus ont posée au premier ministre, M. Rachid Sfar. Après s'être entretenu voici quelques jours avec M. Mohamed Bel Hadj Amor, secrétaire général du Parti de l'unité populaire (PUP), le premier ministre a rencontré, vendredi 10 octobre, M. Mohamed Harmel, secrétaire général du Parti communiste. Tous deux ont déclaré que M. Sfar leur avait garanti que la loi électorale, qui prévoit notamment la liberté de réunion, d'affichage et des interventions à la radio et à la télévision, sera *« strictement respectée »*.

Le Parti communiste et le PUP ont l'intention de présenter des candidats dans plusieurs des vingt-trois circonscriptions du pays sur des listes communes auxquelles viendront se joindre des représentants du Rassemblement socialiste progressiste (non reconnu officiellement) et des personnalités indépendantes proches de leur sensibilité. Les communistes ne semblent pas se préparer à la bataille avec un enthousiasme débordant, mais tiennent apparemment à jouer jusqu'au bout *« le jeu démocratique »*. *« En dépit de conditions défavorables à la suite de la suspension de notre journal et de poursuites engagées contre certains de nos militants, nous participons, mais sans illusion »*, nous a déclaré M. Harmel.

Des interpellations

Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), troisième parti de l'opposition, dont les locaux de Tozeur et de Zarzis, dans le Sud, viennent d'être incendiés et qui se plaint de *« pratiques coercitives et arbitraires »* exercées contre ses militants, ne croit pas aux assurances données par M. Sfar et le ministre de l'intérieur, qui affirmait récemment devant le Chambre des députés que le scrutin serait *« conforme à la légalité constitutionnelle »*. Son bureau politique a confirmé, vendredi, qu'il boycottera les élections (*le Monde* du 1er octobre).

« Le gouvernement s'est dérobé à ses obligations en évitant de prendre des engagements publics et précis concernant les conditions d'un déroulement serein et démocratique de la consultation électorale : neutralité de l'administration, reparution des journaux de l'opposition, accès des candidats non gouvernementaux à la radio et à la télévision », déclare le MDS. Le Mouvement justifie aussi son désistement de façon quelque peu embarrassée en invoquant *« la nécessité de sauvegarder les procédures électorales de toutes formes de déviation et de falsification qui risqueraient de compromettre à l'avenir la crédibilité du principe même du recours aux élections »* et son souci *« de préserver le pays de l'engrenage de la violence. »*

Cette position radicale du parti de l'opposition qui, jusqu'ici, s'était montré le plus ouvert au dialogue est sans doute aussi dictée par la mesure d'assignation à résidence qui frappe son secrétaire général, M. Ahmed Mestiri, condamné à quatre mois de prison puis assigné à résidence. En principe, il doit retrouver sa liberté de mouvement dans les prochains jours... si toutefois sa mise en résidence surveillée a été décidée en substitution à sa peine d'emprisonnement, ce qui n'a jamais été officiellement précisé.

En choisissant le boycottage des élections, le MDS se retrouve donc aux côtés du Mouvement de la tendance islamique (MTI) et du Mouvement de l'unité populaire (MUP) – que dirige de l'étranger l'ancien ministre Ahmed Ben Salah, – tous deux non reconnus.

Plusieurs dirigeants du MTI ont, semble-t-il, quitté discrètement le pays pour l'étranger ces derniers mois. Quant au MUP, il vient de protester, dans un communiqué, contre *« les pressions et les tracasseries »* dont ses responsables sont victimes. Après des distributions de tracts et l'affichage de portraits de M. Ben Salah, il a annoncé la perquisition de ses locaux et l'interpellation par les services de police d'un membre de son bureau politique et de quatre membres de son comité central.

MICHEL DEURÉ.

MAROC

Le roi annonce une réforme du secteur semi-public

Rabat, *(AFP, Reuter.)* – Dans son discours d'ouverture de la session parlementaire d'automne, le vendredi 10 octobre, le roi Hassan II a annoncé un projet de réforme des établissements semi-publics déficitaires, laissant entendre que nombre d'entre eux seraient privatisés.

Rappelant l'existence de quelque trois cents établissements semi-publics qui coûtent chaque année plus de 4 milliards de dirhams (3 milliards de francs) à l'Etat, le souverain a déclaré qu'une commission allait se pencher *« avec courage et sévérité »* sur cette question. Il a indiqué que le montant des subventions à accorder au secteur semi-public serait réduit de 800 millions de dirhams en 1987 et de 2 milliards en 1988, ajoutant qu'il était utile pour la bonne marche de l'économie de créer une certaine concurrence.

D'autre part, le roi a annoncé qu'une commission constituée de représentants de tous les partis politiques siégeant au Parlement et de membres du gouvernement se pencherait sur une réforme de l'enseignement. Cette réforme devra concilier tradition et modernisme, donner son importance à la langue arabe et à l'islam pour *« préserver l'authenticité marocaine »*.

● **Le secrétaire général du Mouvement populaire conteste son éviction.** – M. Mahjoudi Aherdan, secrétaire général et fondateur du Mouvement populaire, formation dans laquelle les Barbères se reconnaissent généralement, conteste les informations selon lesquelles il aurait été évincé de son poste par la majorité des militants (*le Monde* du 7 octobre). Il nous a adressé une déclaration dans laquelle il *« dénonce l'interdiction injustifiée du congrès extraordinaire du Mouvement populaire prévu à Khénifra les 26, 27 et 29 septembre pour permettre la tenue illégale d'un rassemblement fantôme à Rabat »*. Selon lui, ce *« rassemblement n'a réuni que quelque six cents personnes en partie étrangères au parti »*.

Politique

Le découpage électoral devant les députés

Pas de débat

M. Jacques Chirac a consacré cinq minutes et trente secondes à *tenter* de justifier le recours à la procédure contraignante de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, pour obtenir l'adoption, sans vote, du découpage des circonscriptions législatives.

Ouvert à 15 heures, le vendredi 10 octobre, l'examen du projet de loi délimitant les circonscriptions électorales devait s'éteindre, une heure et quart plus tard, avec le recours au fameux « 49-3 ». M. Jacques Chaban-Delmas, qui présidait la séance a pourtant joué son rôle jusqu'au bout, feignant, en début de séance, d'ignorer que la chute imminente du couperet donnait à ce débat un caractère surréaliste. La lettre de M. Jacques Chirac confirmant l'engagement de responsabilité du gouvernement comme le texte, en réponse, de la motion de censure socialiste se trouvaient déjà sur son bureau.

Sur les bancs clairsemés, les députés ont écouté sans grande passion les rares intervenants. M. Raymond Barre, retenu à Lille, était absent, ainsi que M. Valéry Giscard d'Estaing. Les présidents des groupes RPR et PS, MM. Messmer et Joxe, n'avaient pas jugé bon de se déplacer. Quant à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, *qui semblait encore tout bouleversé* par l'élection surprise, jeudi, de *M. Roland Dumas* à la présidence de la commission des affaires étrangères, il devait aborder le problème au cours d'un très bref aparté avec M. Chirac, assis au banc du gouvernement.

A la tribune, dans un discours de cinq minutes et trente secondes, le premier ministre devait récuser l'analyse de MM. François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing (l'ancien président de la République avait, lui aussi, demandé qu'un « *véritable débat* » ait lieu). M. Chirac a affirmé en effet qu'un débat supplémentaire est à ses yeux inutile. Faisant référence à l'étude de la SOFRES pour *le Monde* (nos éditions du 9 octobre), le premier ministre a expliqué qu'elle apporte « *un démenti formel à ceux qui affirmaient avec aplomb que la nouvelle délimitation empêchait l'alternance. Ce qui empêche, et pour l'instant, l'alternance (...) est l'expérience d'un passé récent* », a-t-il dit. Tout sourire, le premier ministre a redescendu les marches de la tribune après avoir engagé, pour la sixième fois depuis le début de cette législature, la responsabilité du gouvernement. Avant lui, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, avait prononcé, sur un ton monocorde, un discours propre à désarmer toute velléité d'interruption.

Haro sur M. Mitterrand

Sur un ton plus vif, le rapporteur du projet de loi, le député barriste, Pascal Clément, a défendu le bien-fondé du recours aux ordonnances pour redécouper les circonscriptions. Pour le député UDF, il était impensable de « *donner le spectacle* » de députés défendant dans l'hémicycle des amendements concernant leur propre circonscription, afin de préserver leur survie électorale. M. Clément a surtout mis en cause M. Mitterrand : « *C'est une véritable duplicité que de ne pas avoir fait part au gouvernement de ses intentions en avril !* », s'est-il indigné. Un comportement qui, pour le rapporteur du projet de loi, est celui d'un « *homme de parti* ». « *On peut se demander*, a-t-il ajouté, *si l'attitude du président de la République participe de cette cohabitation sereine et courtoise que souhaitent les Français.* »

Auparavant, le président du groupe communiste, M. André Lajoinie, avait ouvert la séance par un rappel au règlement pour dénoncer une nouvelle fois un projet qui tend à « *réduire la représentation communiste* (le PCF avait d'ailleurs organisé une manifestation dans Paris au même moment). *Ce fut ensuite au tour de* M. Jean-Pierre Michel de dénoncer, pour le PS, la « *séance surréaliste* » qui s'annonçait. Le député socialiste devait également protester contre « *cette parodie de débat* ». « *La majorité n'avait pas l'intention de rouvrir le débat* », lui a répondu M. Jacques Toubon (RPR, Paris). Le Front national ne pouvait pas être en reste et M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines) s'est élevé contre « *le traitement injurieux fait aux élus de Front national* ». Il a dénoncé également « *la loi inique et injuste* » du gouvernement.

Le débat connaîtra, lundi, un ultime sursaut avec la discussion de la motion de censure socialiste.

PIERRE SERVENT.

Un nouveau « Trombinoscope »

Le Trombinoscope nouveau est arrivé. Il était attendu avec autant d'impatience que le beaujolais. Depuis 1981, Félix Colin est devenu le plus grand collectionneur de photosdu « Tout-Paris politique ». Après avoir couru les Palais nationaux, les antichambres ministérielles et les salles de rédaction pour ramasser les « portraits » de tous ceux qui comptent (ou croient compter) dans les arcanes du pouvoir, il les publie, assortis d'une courte bibliographie, dans un recueil qui grossit d'année en année.

Les ministres et les membres de leur cabinet, les députés, les sénateurs, et maintenant les membres français du Parlement européen, les dirigeants des partis politiques et les journalistes des principaux organes d'information, les présidents des conseils régionaux et généraux... ils sont tous là, au coude à coude, avec adresses et numéros de téléphone. Un outil de travail précieux.

Th. B.

★ *Le Trombinoscope* est en vente au prix de 277 francs aux librairies de l'Assemblée nationale et du Sénat ou par *commande* à *la Gazette du Parlement*, 5, rue des Jardins, 92600 Asnières.

Le débat au PS

M. Poperen veut « rassembler à gauche sur une plate-forme de gauche »

LYON
de notre correspondant

« *Je vais très bien. Très très bien même* » : M. Jean Poperen, député du Rhône, était au soir du jeudi 9 octobre dans ses terres d'élection. A Saint-Priest précisément, où il animait une rencontre de l'Appel du 23 mars pour poursuivre la tâche qu'il s'est fixée de « *rassembler à gauche sur une plate-forme de gauche* ».

Le numéro deux du PS avait l'air guilleret. Et pas *seulement* à cause de l'élection de M. Roland Dumas à la tête de la commission des affaires étrangères. Il a « *bonne mine et bon moral* », même s'il ne dément pas les « *rumeurs parisiennes* » faisant état d'une prochaine disgrâce. « *Je connais le jeu des rumeurs... Ce n'est pas la première fois*, souligne-t-il. *On dit : Tiens, Poperen n'est pas d'accord avec Jospin ! Je vais vous faire une confidence : il arrive à Poperen de ne pas être d'accord avec Poperen !* »

Les deux cents militants présents apprécient. M. Poperen parvient sans difficulté à jouer sur le registre de la fidélité à tous ses « *amis et camarades* ». Dans son intervention publique, il a lancé une brassée de compliments au premier secrétaire qui a eu, à ses yeux, un grand mérite au cours du débat à l'Assemblée nationale sur le terrorisme : « *La majorité s'est déchaînée... Ils avaient des regards haineux. On les a mis en colère, ça a tendance à me faire plaisir.* »

Ce coup de chapeau n'empêche pas M. Poperen de *continuer* à creuser son sillon : il a annoncé qu'au début de l'année se tiendra une réunion de synthèse des propositions de ses amis de l'Appel du 23 mars. Il en espère une mise à jour programmatique, d'autant plus urgente, à ses yeux, que « *le mécontentement que nous percevons ne s'est pas traduit en termes politiques et encore moins électoraux* ».

La cause de ce décalage n'est pas à rechercher à l'intérieur du parti, mais bien dans un élément extérieur, le terrorisme, qui a entraîné, dit-il, un « *réflexe légitimiste* » au moment où M. Poperen avait décelé une « *remontée* » socialiste dans l'opinion (1).

Interrogé par un militant qui lui demandait si après le « *Rocard d'Estaing* », il n'en était pas aujourd'hui au « *Fabius d'Estaing* », ou encore s'il n'était pas plus inquiété par le socialisme « *invertébré* » que par le socialisme « *modéré* », le maire de Meyzieu a répondu : « *Ce qu'a dit Fabius* [à l'« Heure de vérité »] *est très clair. Nous avons un bon président et nous pensons que, le moment venu, le bon président fera un bon candidat. Nous le souhaitons mais reconnaissons qu'il aura son mot à dire... Pour autant, allons-nous nous plaindre que certains se sentent une vocation ?* ». Rien de tel décidément qu'un bon couplet « mitterrandiste » pour calmer des remous naissants.

CLAUDE RÉGENT.

(1) L'explication n'a pas convaincu M. Yves Deschamps, premier secrétaire fédéral du Rhône, proche de M. Lionel Jospin : « *Pourquoi ne pas se servir de ce qui existe déjà au sein du parti ? Demander des rencontres ouvertes dans chaque commune et dans chaque canton, ou encore souhaiter un travail particulier sur l'emploi, c'est ce que nous, nous avons mission d'accomplir.* »

● **Décentralisation : le PS inquiet.** — Le gouvernement engage « *une action visant à dissoudre et diviser la fonction publique territoriale* » (FPT), ont estimé les élus socialistes, réunis le mardi 7 octobre à L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) lors d'un colloque consacré à la FPT et à la décentralisation et organisé par la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et ancien ministre de l'intérieur, a invité les quelque cent élus présents « *à réinvestir le champ de la décentralisation* » face au gouvernement.

Le voyage de M. Barre dans le Nord

La technique du poisson rouge

LILLE
de notre envoyé spécial

« *Ah, mon Dieu, que c'est embêtant de s'appeler Raymond Barre.* » On ne voudrait être qu'un ancien premier ministre ou, mieux, député « *lambda* », et, immanquablement, tout le monde vous accueille en futur président. « *Il n'est plus possible d'avoir, dans ce pays, une vie normale* », se plaint-il en privé.

Dernier exemple en date, un déplacement dans le Nord, jeudi 9 et vendredi 10 octobre, prévu depuis des mois. Pouvait-il refuser cette aimable invitation « *de son ami et collègue à l'Assemblée nationale* », Bruno Durieux ? Mais ce déferlement de gros titres ! M. Barre fait sa rentrée. En route pour l'Elysée... Où vont-ils chercher tout cela ?

Jeudi après-midi, colloque sur l'un des rares thèmes capables de donner quelque émotion aux gaullistes et de rasséréner par la même occasion les centristes : la participation dans l'entreprise. Participants : trois cents patrons et cadres supérieurs de la région.

Un texte de référence

Participation : 800 F pour la journée. Organisation : l'association barriste du Nord « Réflexions 88 ». Pourquoi 88 ? On cherche encore. Réflexions ? Pendant deux heures, M. Barre a livré les siennes. Un texte bien pesé sur « *le personnalisme social* », remis sous chemise à chacun des auditeurs. Un texte de référence, qui pourrait, sans le moindre changement de virgule, s'intercaler dans une plate-forme présidentielle (*le Monde* du 11 octobre)...

Le lendemain matin, de Gaulle est à nouveau à l'honneur. Rue Princesse, visite de la maison natale du général, souhaitée par M. Barre. Depuis trois ans, la maison est un musée. « *Il n'y a plus que des communistes qui ne sont pas venus* », certifie le conservateur. La voiture du Petit-Clamart, le berceau du bébé Charles. L'autre, le petit-fils du même prénom, conseiller régional UDF du Nord, a été bizarrement évité. Ces simples mots sur le Livre d'or : « *En témoignage de fidélité.* »

Troisième et dernière étape : Roubaix, la ville d'un de ses amis, le sénateur CDS André Diligent. Roubaix-Germinal, avec la visite traditionnelle de ces minables courées qui « *serrent le cœur* » ; poignées de main aux locataires ; bisous aux enfants ; détour vers les étals, M. Barre se promène. Roubaix de l'an 2000, avec encore la visite de l'ancienne filature Motte-Bossut ; demain : Centre international de la communication, preuve « *que les gens du Nord savent regarder l'avenir* ». Et enfin, petit tour en mairie, présentation du conseil municipal, avant de passer à table, en compagnie d'une centaine de maire UDF... et RPR du Nord, sous le couvert du huis-clos.

M. Diligent loue « *l'homme de courage, de la clarté et du cœur* », évoque « *les signes du destin* ». M. le maire est ravi, lui, de la présence « *de cette foule de journalistes* », qui feront mieux connaître sa ville. M. Barre promet « *que, quels que soient les signes du destin* », il espère bien revenir à Roubaix. Le pari est pris.

M. Barre n'en fera, ni n'en dira davantage. Rendez-vous dans un mois pour un nouveau voyage. Comme le dit son entourage, « *c'est la technique du poisson rouge* » : Nager sans fatigue, venir frétiller de temps en temps à la lumière, ouvrir la bouche pour mieux faire apprécier son silence...

DANIEL CARTON.

Les dissensions du PCF dans le Finistère

L'un des deux permanents finistériens du PCF licenciés en juin dernier (*le Monde* du 2 juillet), M. Gérard Bernard, vient d'être réintégré dans ses fonctions par son employeur, le Parti communiste français. En revanche, la procédure de conciliation qui s'est déroulée, jeudi 8 octobre, devant les prud'hommes, entre la fédération départementale du PCF et le second permanent licencié au même moment, M. Louis Aminot, président du groupe des élus communistes au conseil municipal de Brest et secrétaire du comité de ville du parti, a échoué. M. Aminot, soutenu par le comité de ville, non réélu au comité fédéral au moment de la fusion des deux anciennes fédérations nord et sud du PCF dans le Finistère (*le Monde* du 14 juin), conteste le « *motif économique* » de son licenciement, qui, pour certains communistes de Brest, a « *un caractère politique très évident* ». Il réclame 200 000 F de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

De son côté, M. Bernard, collaborateur du comité central, a été réintégré dans des fonctions proches de celles qu'il occupait précédemment en Bretagne (responsable à l'organisation). Sa *réintégration aurait été* décidée « *au plus haut niveau* », c'est-à-dire place du Colonel-Fabien, à Paris.

« Watergate » à Draguignan

(Suite de la première page.)

C'est son premier adjoint, M. Jean-Louis Hermet (RPR), fidèle entre les fidèles, qui, fortement « poussé » par l'appareil du RPR, a porté le coup de grâce, lundi 6 octobre, en donnant sa démission, à son tour.

Dieu sait pourtant si les clignotants s'affolèrent autour de M. Claustres. Dix-huit mois durant, le quotidien *Var Matin*, propriété du groupe le Provençal de feu Gaston Defferre, avec une pugnacité rarissime dans la presse régionale, distillait les scoops sur les dilapidations, la gabegie et le népotisme du maire. Les conseillers municipaux de gauche n'ayant accès, bien entendu, à aucun document, il faut bien croire que les « gorges profondes » de *Var Matin* ne se situaient pas très loin de M. Claustres.

Deux nuits au Négresco

Quel festival ! Chef d'agence de *Var Matin* à Draguignan, M. Claude Bègues le reconnaît avec un bon sourire : « *Professionnellement, ce fut un régal* ». Un jour, on apprend que Mme Claustres est employée pour un salaire mensuel de 17 500 francs par une association, la Régie provençale de publicité, largement subventionnée par la mairie. Le lendemain, le journal publie la note d'apéritif de la municipalité : deux mille quatre cent neuf bouteilles achetées au cours de l'année 1984 pour un total de 253 000 francs, dont 27 000 francs pour une seule « *sangria Raymond Barre* » offerte à l'ancien premier ministre à l'occasion d'une visite électorale.

Pis que tout, peut-être, aux yeux de cette population qui vit à trois quarts d'heure par l'autoroute, mais à mille années-lumière mentales de la Croisette et de la promenade des Anglais, on apprend, factures à l'appui, que M. Claustres a passé au moins deux nuits à l'Hôtel Négresco de Nice, pour un total de 8 000 francs. Bien davantage que le résultat accablant d'une enquête de la chambre régionale des comptes, qui estime à 50 millions de francs le déficit des finances municipales pour les trois derniers exercices budgétaires, le Négresco reste en travers de la gorge de l'électorat dracénois.

« *Pendant deux ans*, soupire M. Claustres, *j'ai vu un Jacques Médecin accusé d'être descendu dans les égouts de la Société générale avec Spaggiari. Cela m'a appris l'esprit de résistance.* » Oui, mais Draguignan n'est pas Nice, avec son électorat composé à plus du tiers des militaires de l'école d'artillerie, et M. Claustres, *hélas pour lui, n'a ni* le savoir-faire ni l'assise locale de *M. Médecin*.

Pour tenter de se redonner une *virginité, le maire peut bien* confier à l'un de ses colistiers, *M. Pierre Pinaud*, le soin d'effectuer une enquête sur une association, *Draguignan-Promotion*, que la mairie subventionne généreusement. L'enquête contribue à l'enfoncer davantage. L'association, censée « *promouvoir l'image de Draguignan* », a servi à financer, en vrac et surtout en liquide, le radiotéléphone et les réparations de la voiture personnelle du maire, une facture d'épicerie à la destination obscure, d'un montant de 37 980 francs, deux autres de jouets, un stage de ski de fond pour quarante personnes « *dont on ne sait rien* », dit M. Pinaud, qui dresse sur six feuillets un implacable inventaire à la Prévert.

Le maire devient pestiféré. Sur place d'abord. Les complots romanesques succèdent aux tartarinades municipales. Un soir, une quinzaine de ses « amis », cherchant comment s'organiser contre lui, se réunissent, avec une discrétion toute méridionale, dans une villa du quartier de Tante-Pommière, par ailleurs utilisée comme lieu de rendez-vous par les sympathisants barristes du cru. M. Claustres, qui a eu vent de la conjuration, surgit au beau milieu de l'assemblée. Cris, invectives, anathèmes, embrassades enfin : le maire, une fois encore, met dans sa poche les « *comploteurs de Tante-Pommière* » et gagne un sursis.

En avril dernier, M. Claustres, « *malade et épuisé* », accepte de se retirer pour raison de santé. Deux colonels incorruptibles, conseillers municipaux jusqu'alors effacés, prennent en main les secteurs stratégiques des finances et des travaux. Patatras ! Le maire revient, ruinant l'effet d'image positive de la nomination des colonels.

Désormais, Draguignan est en guerre civile. Un troisième colonel, vieil ami, lui, de M. Edouard Soldani, roi en exil, prend la tête d'une jacquerie des contribuables dracénois. Au cours d'une mémorable assemblée sur une place publique de la ville — la mairie évidemment a refusé de prêter une salle, — plusieurs centaines de citoyens jurent par acclamations de ne pas payer le surcroît d'impôts locaux *occasionné par les fredaines* du maire. Le précepteur rappellera tout le monde à l'ordre et, bon gré, mal gré, on paiera. Mais voilà le *maire destitué par la* rue. Il l'est aussi par les industriels, qui, *unanimement*, *refusent* de financer la hausse de la taxe professionnelle.

Nouveau scandale

A Paris, les états-majors des partis réagissent plus lentement. M. Jacques Chirac essaie d'arranger les choses en envoyant sur place un énarque avec une mission-suicide : assainir les finances de la ville. Peine perdue. Ensuite, vient le temps des élections législatives : Paris ne veut pas de vagues. Suit l'époque des élections sénatoriales : Paris ne veut pas de remous. Les sénatoriales passées, les « amis » de M. Claustres baissent enfin un pouce dédaigneux et las. Le RPR décide de ne pas renouveler sa carte à M. Claustres, et M. Jacques Médecin, l'ami, le parrain, lâche à la télévision régionale cette phrase assassine : « *On peut être un excellent second sans pouvoir être un excellent premier.* » Les dernières révélations de *Var Matin* vont venir à point nommé.

Coup sur coup, on apprend qu'un promoteur niçois, à qui M. Claustres a transféré les avoirs de la fameuse association Draguignan-Promotion, a déjà été *condamné pour la faillite de deux* sociétés qui ont laissé un « trou » de 10 *millions de francs, condamnation* qu'il a dissimulée dans une *déclaration sur l'honneur signée* à son arrivée à Draguignan. On apprend encore que, *pour rendre sa* concession plus attractive, *le maire, à la faveur de l'été*, a subrepticement modifié les statuts de *l'association, dont tous les* biens devaient initialement revenir à *la commune* : le promoteur, M. Olivier Llavador, devient ainsi propriétaire, entre autres, de courts de tennis couverts, construits à grands frais par la municipalité. Scandale, une fois de plus, et démission du premier adjoint, suivi de dix conseillers.

La perspective d'un « cinquième tour » prend aujourd'hui tout le monde de court. La droite, bien sûr, où perce déjà la candidature d'un ancien adjoint... de M. Soldani, M. Max Piselli, directeur de la Caisse d'épargne locale. Mais aussi le PS, déchiré *par un* interminable conflit de générations « à la marseillaise » entre M. Soldani, soixante-quinze ans aux cerises, tout ragaillardi *par un* check-up à l'hôpital de la Timone, à Marseille, et l'un de ses fils spirituels, M. Gérard Sabater, avocat. Le « vieux lion » se représentera-t-il ? Et M. Claustres, qui, dès mercredi 8 octobre, inondait les boîtes aux lettres d'un interminable tract d'autojustification, viendra-t-il encore troubler le jeu ? Le feuilleton *n'est pas* fini à Draguignan.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

L'un des inculpés met en cause M. Nucci

M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, aurait participé personnellement aux opérations frauduleuses dans l'affaire du Carrefour du développement, selon les déclarations faites à M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé du dossier, par M. Philippe Leroy, gérant de la Société de courtage et de transit (SOCOTRA), écroué depuis le 16 septembre sous les inculpations d'abus de confiance et de faux en écritures de commerce et usage.

M. Leroy est accusé d'avoir établi des fausses factures réglées par l'association Carrefour du développement et d'avoir restitué l'argent en espèces à M. Yves Chalier, alors chef de cabinet du ministre de la coopération. Ce mécanisme aurait notamment été utilisé en janvier dernier lorsque M. Challier avait demandé à M. Leroy de lui procurer les fonds destinés à la campagne électorale de M. Nucci. Le gérant de la SOCOTRA aurait d'abord versé 200000 F à M. Chalier dans les locaux du ministère. Puis c'est à M. Nucci lui-même qu'il aurait remis 500000 F en espèces. Toujours selon M. Leroy, M. Nucci aurait été informé de tous les versements qu'il effectuait. Ainsi, lorsqu'il travaillait encore pour la Transcap International, M. Leroy aurait versé à M. Chalier 2 500 000 francs.

Dès le mois de juillet, le gérant de la SOCOTRA n'avait pas contesté ces opérations financières, déclarant déjà au *Matin de Paris* : *« Le ministre savait parfaitement que je remettais du liquide à M. Chalier ».* Mais, à l'époque, il n'avait pas évoqué le versement qu'il affirme maintenant avoir fait à M. Nucci.Si cette remise a bien eu lieu, l'enquête devra déterminer si l'origine frauduleuse des fonds était connue de M. Nucci, qui bénéficie de nouveau de l'immunité parlementaire depuis le 2 octobre, date de l'ouverture de la session de l'Assemblée.

Le « contact » de M. Chalier

Introuvable, M. Yves Chalier qui est l'objet d'un mandat d'arrêt, serait au Brésil. Mais il vient de perdre son « contact » à Paris. Mme Maguy Baquian, trente-six ans, a été écrouée vendredi 10 octobre à la prison de Fleury-Mérogis sous les inculpations de recel d'abus de confiance et de complicité d'abus de confiance par M. Jean-Pierre Michau.

Elle aurait reçu de M. Yves Chalier plusieurs centaines de milliers de francs prélevés sur les fonds de l'association Carrefour du développement et de l'association Promotion française. De plus, M. Chalier aurait réglé plusieurs de ses dépenses et payait notamment le loyer d'une villa qu'elle habitait à Rambouillet.

Cette jeune femme d'origine guadeloupéenne, employée au service social du ministère de l'intérieur, aurait, le 13 juin dernier, transmis à M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, la note manuscrite de M. Chalier dans laquelle il donnait sa version des mouvements de fonds. Elle se trouvait en contact permanent avec M. Yves Chalier, qui lui téléphonait encore récemment deux fois par semaine à son bureau... de la préfecture de police. C'est sur les indications de celui-ci qu'elle aurait remis de l'argent à son épouse, Mme Rosemonde Chalier, inculpée le 9 octobre de complicité d'abus de confiance et de recel d'abus de confiance, mais laissée en liberté.

Mme Maguy Baquian avait accompagné M. Chalier lors de son voyage à Londres le 2 mai dernier. Aussi les enquêteurs la soupçonnent-ils d'avoir aidé l'ancien chef de cabinet dans sa fuite.

MARC PORTEY.

L'ancien ministre de la coopération : un « tissu de mensonges »

L'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, a démenti, le samedi 11 octobre, les affirmations de M. Philippe Leroy, gérant d'une société de transit, la SOCOTRA, et inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement, selon lesquelles il aurait remis en mains propres à l'ancien ministre une somme de 500000 F en espèces provenant de fausses factures.

« Je n'ai jamais vu M. Leroy, nous a déclaré M. Nucci, *je ne le connais pas, et toutes les affirmations selon lesquelles il m'aurait remis une somme quelconque sont un tissu de mensonges. »*

M. Nucci a ajouté qu'il se réservait la possibilité d'engager une action judiciaire contre M. Leroy.

CATASTROPHES

Le séisme au Savaldor

El Savador, situé sur la côte pacifique de l'Amérique centrale, est après Belise le plus petit pays de l'isthme, avec une surperficie d'environ 21 000 kilomètres carrés. Présidé depuis 1984 par M. Jose Napoleon Duarte (démocrate-chrétien), El Savador est en revanche l'Etat où la densité de population est la plus élevée de cette région avec 5,5 millions d'habitants.

• La Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, a ouvert une souscription pour le Salvador, CCP 369 G Paris, de même que le Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 654-37 H Paris.

Le procès de Maurice Joffo

Les réclamations du fisc et des douanes

Journée des victimes au procès de Maurice Joffo à qui la direction des impôts et l'administration des douanes réclament plus de 5 millions de francs d'amende

Le voilà bien fade, ce procès de Maurice Joffo, dès l'instant où ce dernier y devient figurant. Au deuxième jour, le vendredi 10 octobre, l'intarissable de la veille n'avait, en effet, qu'à écouter. Ecouter d'abord les victimes de cambriolages aujourd'hui parties civiles, qui ont reconnu, parmi tous les bijoux saisis chez lui, telle ou telle pièce qui leur fut dérobée. Un crucifix en or pour celle-là, une broche représentant une bécasse signée d'un grand bijoutier parisien pour cette autre, un bracelet de diamants et de saphirs, un poudrier, une parure, une montre ou un sautoir pour les autres. Toutes exposent leur cas, demandent la restitution des objets volés. Certaines sollicitent, en outre, des dommages et intérêts, comme cette dame âgée qui comptait sur un bijou volé pour s'assurer, en le revendant, une rente pour ses vieux jours.

Mais ces parties civiles ne sont pas les seules à intervenir contre Maurice Joffo. Voici une compagnie d'assurances, La Source, représentée par Me Paul-Albert Iweins. Elle se plaint d'avoir été escroquée par Maurice Joffo. N'est-il pas venu avec sa femme demander le bénéfice des clauses de son contrat en racontant qu'ils avaient été victimes, le 10 août 1982, dans leur appartement de la rue Marguerittе, à Paris, d'une agression suivie d'un vol de bijoux estimés 2500000 F. Après discussions, la compagnie devait leur verser 1058000 F. Mais lorsque Maurice Joffo fut arrêté, on devait découvrir que, parmi les objets dont il avait déclaré le vol, il s'en trouvait au moins quatre qui étaient toujours bel et bien en sa possession. Aussi bien, pour Me Iweins, ce vol fut imaginé par le coiffeur-restaurateur pour dissimuler ce qui, en réalité, selon lui, ne dut être qu'une explication orageuse entre Joffo et certains de ses intermédiaires.

Infractions fiscales et douanières

Ce n'est pas tout. Après cette compagnie d'assurances, c'est la direction générale des impôts qui a son mot à dire. Son avocat, Me Dominique Hébrard-Saint-Cyr, expose sans fioritures les infractions fiscales pour lesquelles il demande une condamnation à une amende de 4 à 5 millions de francs. Peu lui importe que M. Joffo ait été ou non le recéleur dépeint par l'accusation. Pour elle, il suffit de constater que cet homme se livrait au commerce des bijoux sans tenir aucun livre de comptes et sans avoir jamais déclaré cette activité.

L'administration des douanes ne pouvait pas être en reste. Vigilante comme à son ordinaire, elle a relevé que la quantité considérable de bijoux et d'or détenus par Maurice Joffo dépassait largement les normes admises pour un usage personnel. Faute de pouvoir justifier l'origine de chacune de ces innombrables pièces, Maurice Joffo tombe sous le coup d'une infraction douanière assimilable à la contrebande. C'est pourquoi la représentante des douanes, Mme Anne-Marie Bernet, demande, elle aussi, la condamnation à une amende de 1 161 000 francs et la confiscation, au profit de son administration, de tous les bijoux dont la propriété n'a pas été revendiquée. Cela ne concerne que les biens saisis en France, ceux retrouvés en Suisse échappant, en application des conventions franco-helvétiques, à la curiosité douanière nationale.

Voilà pour les demandes des parties civiles qui ont été publiquement plaidées à l'audience, nombre d'autres s'étant limitées à la communication au tribunal de dossiers écrits chiffrant le montant des préjudices estimés.

Maurice Joffo a laissé dire. Il est vrai qu'il ne fut pas attaqué personnellement par les auteurs de ces exposés et de ces revendications plus techniques que passionnelles. Il lui a fallu, pourtant, encaisser un trait cruellement décoché par Me Jean-Alain Michel qui, après Me Jerôme Cayol, plaidait, lui aussi, pour l'une de ses victimes qu'on avait vue à la barre en début de journée :

« J'avoue, devait dire Me Michel, *qu'en écoutant jeudi Maurice Joffo j'ai été sensible à certains de ses accents et même troublé par certaines de ses réponses et de ses explications, tant elles me paraissaient sincères. Mais j'ai trouvé la réponse à ce trouble. Je l'ai trouvée dans le livre de son frère, Joseph,* le Sac de billes. *L'auteur y décrit l'attitude de Maurice, enfant, devant les Allemands. Et il ajoute : « Il leur jette un regard parfaitement détaché, bourré d'innocence,et j'admire cette maîtrise de comédien consommé chez mon frère. »*

On attend maintenant le réquisitoire de M. Claude Cohen qui occupe le siège du ministère public. Il le prononcera jeudi 16 octobre. Il a déjà fait savoir qu'il y emploiera trois heures. Pour Maurice Joffo, l'assaut, ce jour-là, risque d'être plus rude que celui mené jusque-là par le président, M. Henri Malergue, au moment de l'interrogatoire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

Première franco-américaine

Des chercheurs parviennent à cultiver le virus de l'hépatite B

En réussissant pour la première fois à cultiver *in vitro* le virus de l'hépatite B (HBV), c'est un véritable « bond en avant » que vient de réussir une équipe franco-américaine dans la lutte contre les infections causées par ce virus (1). Ainsi il va devenir possible de mieux comprendre le mécanisme d'action de l'HBV et surtout d'essayer de mettre au point des médicaments actifs contre ce virus. Ces recherches sont d'autant mieux venues que l'hépatite B touche plusieurs centaines de millions de personnes dans le monde. En Afrique, du fait de la transformation très fréquente de l'hépatite B en cancer du foie (hépatome), l'HBV peut être considéré dans certains pays comme la première cause de mortalité chez les personnes âgées de vingt à trente ans.

Schématiquement, la culture d'un virus peut se faire de trois manières différentes :

– A condition que le virus soit transformant, on peut mettre les cellules infectées en culture et les faire pousser éternellement. Cela n'a pas été possible avec l'HBV.

– On peut utiliser des cellules « immortalisées », les mettre en présence du virus et voir s'il se produit alors une infection. Là encore, cela n'a pas marché avec l'HBV.

– Restait une dernière solution consistant à soumettre la cellule à un véritable électrochoc. Pour ce faire, on se sert uniquement du matériel génétique du virus (de l'ADN dans le cas de l'HBV) et on le fait entrer de force dans les cellules. C'est cette véritable « transgression de la frontière membranaire » qu'a réussie l'équipe du professeur Max Essex. Restait alors à cloner les cellules (il s'agissait de cellules hépatiques cancérisées) et à déterminer celles qui produisent le virus.

Il s'agit d'un nouvel outil pour tous les chercheurs qui travaillent sur l'HBV. Le paradoxe était que, jusqu'à présent, l'on disposait pour prévenir l'hépatite B d'un vaccin mais pas d'un traitement. Cette découverte va permettre, en étudiant la manière dont se réplique l'HBV, d'essayer de mettre au point des médicaments actifs contre l'hépatite virale B.

F. N.

(1) Ces résultats sont publiés dans la revue scientifique *Cell* (numéro du 10 octobre), par Camille Sureau, Jean-Loup Romet-Memonne, James Mullins et Max Essex (Harvard School of Public Health et département de biologie humaine du CHU Bretonneau de Tours).

A Fontenay-sous-Bois

Antoine Bayeurte est inculpé de complicité de vol de tableau

Un tableau de Marc Chagall, estimé à environ 500 000 F, *l'Homme à la Torah*, a été volé le 21 avril dernier dans le hall de la mairie de Fontenay-sous-Bois. Cette gouache offerte à la ville par un amateur d'art local y était exposée depuis huit ans. Les deux voleurs, Eric Bornet et Christophe el Garbi, tous deux âgés de vingt-trois ans, viennent d'être identifiés, arrêtés et inculpés de *« vol aggravé avec effraction en réunion »*.

Le tableau récupéré au domicile de l'un des deux cambrioleurs n'a subi, semble-t-il, aucun dommage, et, après des travaux visant à lui assurer une meilleure protection, il retrouvera sa place initiale.

Il pourrait s'agir, somme toute, d'un banal vol au dénouement heureux, mais l'une des personnes mises en cause en fait, aujourd'hui, une affaire politique. En effet, le nom de M. Antoine Bayeurte, dix-neuf ans, le fils de M. Louis Bayeurte, maire communiste de Fontenay-sous-Bois et vice-président du conseil général du Val-de-Marne, aurait été prononcé au cours des investigations, et le juge d'instruction, M. Claude Coulanges, chargé du dossier, l'a inculpé de complicité en ajoutant : *« Ce qui ne signifie pas qu'il est coupable. »*

Pour M. Louis Bayeurte, qui avait porté plainte contre X... au moment du vol, *« deux petits voyous »* cherchent à se couvrir derrière son fils *« qui les connaissait sans les fréquenter »*. Et, derrière son fils, c'est le père, selon lui, qu'on cherche à discréditer. Un comité de soutien a été constitué et a appelle à un rassemblement qui devait avoir lieu le samedi 11 octobre, dans la matinée, devant la mairie.

Odieuse machination

De son côté, le groupe communiste du conseil municipal de Fontenay-sous-Bois a rendu publique une lettre intitulée : *« Odieuse machination contre Louis Bayeurte et sa famille »*, dans laquelle il est écrit notamment : *« Le scandale c'est que sur la foi de ces voleurs (bien connus des services de police) le juge d'instruction décide d'inculper Antoine.*

» Antoine, pour quiconque le connaît, est un jeune homme qui travaille, qui suit des cours, qui a ses copains et qui vit le plus normalement du monde. Si les deux voleurs le connaissent, c'est qu'ils habitaient dans son quartier. Il n'est pas le seul dans ce cas. Mais Antoine ne les fréquentait absolument pas. Tous ses copains peuvent en témoigner. Certes, inculpation n'est pas synonyme de culpabilité. Mais pourquoi croire sur parole des truands et inculper un jeune homme qui est un garçon honnête et sérieux, et qui dans cette affaire est blanc comme neige ? C'est odieux. »

F. G.

SPORTS

Coupe de l'America

« French Kiss » endommagé dans une collision

Le voilier français *French Kiss* de Marc Pajot et son adversaire *Italia* sont entrés en collision, samedi 11 octobre, au départ de la septième régate éliminatoire de la Coupe de l'America alors que le vent soufflait à plus de quinze nœuds sur le plan d'eau de Fremantle (Australie). Les deux bateaux ont été endommagés, mais ils ont néanmoins franchi la ligne d'arrivée, Marc Pajot précédant l'Italien de 8 mn 55 s. Une réclamation a été déposée.

Pour sa part, *Challenge France* d'Yves Pajot a été mis hors course dans la régate qui l'opposait à *America II* pour s'être élancé 10 minutes après le coup de canon. C'est sa sixième défaite sur six courses disputées.

• **TENNIS : Tournoi de Toulouse.** – Guy Forget s'est qualifié, vendredi 10 octobre, pour les demi-finales du Grand Prix de Toulouse en battant Thierry Tulasne en deux sets (7-5, 6-3), tandis que le favori, le Tchèque Miroslav Mecir, était éliminé par le Suédois Jan Gunnarsson en quart de finale (3-6, 6-4, 11-9).

RELIGIONS

• **Un pèlerinage intégriste fin octobre à Lourdes.** – Chefs du courant intégriste, Mgr Marcel Lefebvre et l'abbé Louis Coache, organisent un pèlerinage du 25 au 28 octobre à Lourdes, à l'occasion de la fête du Christ-Roi, au moment où se tiendra l'assemblée plénière des évêques français. Plusieurs mouvements traditionalistes ont décidé de se joindre à cette initiative qui pourrait réunir dix mille personnes. Lors de leur précédent pèlerinage à Lourdes en 1983, ils n'avaient pas été autorisés à accéder aux sanctuaires.

• **Un Français nouveau supérieur des Pères blancs.** – Un Français, le Père Etienne Renaud, cinquante ans, a été élu à Rome, le 6 octobre, supérieur général des Missionnaires d'Afrique, appelés les Pères blancs, par le chapitre général de la société, qui compte 2500 missionnaires. Il succède à un Canadien, le Père Robert Gay. Ordonné prêtre en 1966, le Père Renaud est un spécialiste des questions arabes. Il a été missionnaire en Tunisie et au Yémen, et était professeur à l'Institut pontifical des études arabes de Rome.

ÉDUCATION

Les présidents d'université et le projet de loi Devaquet

A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 27 septembre sur les critiques des présidents d'université à l'égard du projet de M. Alain Devaquet, M. Dimitri Lavroff, président de l'université de Bordeaux-I, nous a fait parvenir la mise au point suivante :

« La conférence des présidents d'université n'a pas rejeté le projet de loi sur l'enseignement supérieur [et en particulier] *ses dispositions fondamentales concernant la composition des organes, les conditions de l'élection de leurs membres et leurs compétences.*

» Les critiques adressées à la formule des « universités fédérées » prévue dans le projet de loi expriment la volonté de tous les présidents d'universités, quelle que soit leur préférence politique, de préserver l'efficacité des établissements et d'éviter une dispersion des compétences qui rendrait leur gestion difficile.

» La demande de suppression des instances provisoires faite par la CPU n'a pas du tout le sens que lui accorde M. Courtois. Les conseils constitutifs prévus par le projet de loi auraient pour effet de retarder l'application des nouvelles instances établies par la loi ; demander que les conseils actuellement en place, ou mieux encore de nouveaux conseils élus conformément à la nouvelle loi, soient immédiatement en mesure de gérer les universités et d'élaborer leurs statuts, c'est souhaiter une accélération de la réforme en cours et non pas la condamner. (...)

» Emettre des réserves sur le projet de loi actuellement en question, tout en considérant qu'il est globalement satisfaisant, c'est faire œuvre constructive. (...) »

[L'article incriminé n'indiquait pas que la conférence des présidents a *« rejeté le projet de loi »*, mais qu'elle a *« exprimé son hostilité sur deux points essentiels »* : le système des établissements fédérés et le régime transitoire. Ce que M. Lavroff confirme. Pour être « constructive », une critique n'en est pas moins une critique.

Les résultats des votes lors de cette conférence ont été les suivants :

– Rejet du système des établissements fédérés : 55 oui ; 4 abstentions.

– Libre choix des mesures transitoires par les universités : 52 oui, 3 non, 4 abstentions.

– Enfin, un dernier vote a eu lieu à la fin de la conférence, alors qu'une partie des présidents avaient déjà quitté la réunion, pour savoir si des retouches aux lois existantes ne seraient pas préférables à un changement total : 24 oui, 12 non, 7 abstentions. – G. C.

Chronologie

ÉTRANGER

1-7. – PAYS NON ALIGNÉS : Au huitième sommet des non-alignés réuni à Harare, M. Robert Mugabe, premier ministre zimbabwéen, succède à M. Rajiv Gandhi, premier ministre indien, comme président pour trois ans du mouvement. Les résolutions adoptées sont nettement plus anti-impérialistes que lors des sommets précédents, mais la candidature du Nicaragua comme pays *hôte du prochain sommet*, en 1989, est repoussée (du 28/VIII au 9/IX).

2. – LIBAN : Le gouvernement, réuni en « comité de dialogue » pour la première fois depuis octobre 1985, annonce une trêve militaire et l'élaboration d'un nouveau pacte national (4, *10 et 11*).

5. – PAKISTAN : Sur l'aéroport de Karachi, quatre pirates de l'air s'emparent d'un Boeing-747 de la PanAm avec trois cent cinquante-huit personnes à bord. Ils *tuent un passager américain* avant que l'assaut ne soit donné par des soldats pakistanais : vingt autres passagers sont alors tués et une centaine blessés. Les quatre terroristes, qui seraient d'origine palestinienne, sont arrêtés ainsi qu'un suspect libyen (du 6 au 10 *et du 13 au 16*).

6. – TURQUIE : Deux terroristes pénètrent dans une synagogue d'Istanbul et tirent sur la trentaine de fidèles en prière : vingt et une personnes sont tuées ainsi que les deux terroristes. Le groupe palestinien dissident d'Abou Nidal est mis en cause par Israël (du 7 au 10, 12 et 18).

7. – CHILI : L'état de siège est décrété après que le général Pinochet a échappé à un attentat, qui a fait cinq morts. De nombreuses arrestations sont opérées au sein de l'opposition et trois prêtres français sont expulsés. Quatre *militants* de gauche sont enlevés par un commando d'extrême droite et assassinés (du *5 au 18, 20 et du 23 au 29*).

8. – PAKISTAN : Mlle Benazir Bhutto et les dirigeants de l'opposition arrêtés les 13 et 14 août sont libérés après l'échec des manifestations anti-gouvernementales (10).

9. – FRANCE - RFA : M. Helmut Kohl se rend à Paris pour *s'entretenir* avec M. Jacques Chirac (9, 10 et 11).

11. – ÉTATS-UNIS : A la Bourse de New-York, l'indice des valeurs industrielles, qui avait culminé, le 4, à 1 919,71, perd 86,61 points en une séance et se retrouve, le 12, à 1 758,72. De fortes baisses sont aussi enregistrées à Tokyo, Londres et Paris (6, 7-8, 13, 14-15, 18 et 21-22).

11. – POLOGNE : Le gouvernement décide la libération de tous les prisonniers politiques : 255 détenus bénéficient de cette amnistie. Le 30, M. Lech Walesa, exprimant l'espoir que cette mesure conduira *« au dialogue et à l'entente »*, annonce la formation d'un « conseil provisoire de Solidarité », dont les sept membres, anciens dirigeants clandestins, agiront *« au grand jour »* pour le rétablissement des libertés syndicales (4 et du 13 au 29/IX, 2/X).

11-12. – PROCHE-ORIENT : M. Hosni Moubarak et M. Shimon Pérès se rencontrent à Alexandrie, pour le premier sommet israélo-égyptien depuis 1981, après la conclusion d'un accord *d'arbitrage sur le litige frontalier* de Taba. M. Pérès accepte le principe d'une conférence internationale sur le Proche-Orient *mais* précise, le 15, à Washington, qu'Israël n'acceptera une participation de l'URSS que si Moscou rétablit ses relations diplomatiques avec l'Etat hébreu et autorise l'émigration de juifs soviétiques (du 4 au 8, du 11 au 17 et 23).

12. – IRAN-IRAK : Un missile sol-sol iranien atteint le centre de Bagdad, *faisant vingt-quatre* morts, après des raids aériens irakiens, les 9 et 10, contre Tabriz, au nord-ouest de l'Iran et des bombardements répétés contre la ville irakienne de Bassorah (du 2 au 18, 23 et 26).

13. – FRANCE-ALGÉRIE : M. Chirac se rend en visite officielle en Algérie (13 et 16).

14. – ÉTATS-UNIS : M. et Mme Reagan lancent à la télévision un appel à une *« croisade nationale »* pour une *« Amérique libérée de la drogue »* (13, 16 et 17).

15. – AUTRICHE : L'élection, le 13, d'un représentant de l'aile droite à la tête du Parti libéral provoque la rupture de la coalition socialo-libérale au pouvoir depuis 1983. Les élections anticipées sont fixées au 23 novembre (16, 17 et 23).

16. – AFRIQUE DU SUD : 177 mineurs meurent asphyxiés après un incendie dans la mine d'or de Kinross (18, 19 et 24).

16. – CEE : Les ministres des affaires étrangères des Douze décident la mise en œuvre des sanctions économiques communes limitées contre l'Afrique du Sud qui avaient été envisagées au conseil européen de La Haye en juin. Mais la RFA s'oppose à l'interdiction des importations de charbon (*6, 9, 16, 17 et 18*).

16-19. – FRANCE-INDONÉSIE : M. François Mitterrand se rend en visite officielle en Indonésie. En accord avec M. Chirac, le voyage a été maintenu en dépit des attentats à Paris, mais la partie touristique est *supprimée* (5, 14-15 et du 17 au 20).

18. – LIBAN : L'attaché militaire français, le colonel Christian Goutierre, est assassiné à Beyrouth-Est, en secteur chrétien, devant l'ambassade. Le 20, Beyrouth-Est est paralysée par une « grève de deuil » (du 19 au 22, 24 et 26).

20. – COMMERCE INTERNATIONAL : La conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), réunie depuis le 15 à Punta-del-Este (Uruguay), parvient à un accord sur le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Les Etats-Unis ont obtenu que ce *cycle porte principalement sur* l'agriculture ainsi que sur la libéralisation des services et des *investissements* et le *renforcement* de la protection de la propriété industrielle (5, 9, 11, 13, 16, du 18 au 23 et 26).

20. – FINANCES MONDIALES : Les ministres des finances de la CEE, réunis à Gleneagles, en Ecosse, décident de freiner la chute du dollar, alors que le refus réitéré de la Bundesbank de céder aux pressions américaines en abaissant ses taux d'intérêt a provoqué une hausse du deutschemark. A la fin du mois, les réunions monétaires de Washington, qui précèdent les assemblées annuelles du FMI et de la Banque *mondiale*, ne permettent pas de réduire le différend euro-américain (à partir du 20).

22. – EST-OUEST : La conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE), ouverte le 17 janvier 1984, s'achève sur un accord : de l'Atlantique à l'Oural, les *trente*-cinq pays participants acceptent un ensemble de mesures de confiance et de sécurité concernant leurs activités militaires ainsi qu'un système de vérification par des inspections terrestres et aériennes (6, 7-8 et du 17 au 23).

22. – LIBAN : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, par quatorze voix et une abstention, celle des Etats-Unis, la résolution française demandant le retrait d'Israël du sud du Liban et le déploiement de la *FINUL* le long de la frontière israélienne. Le contingent français de la FINUL est en butte depuis six semaines au harcèlement des extrémistes chiites pro-iraniens ; trois « casques bleus » français ont été tués le 4 et un autre le 13 par l'explosion de bombes télécommandées. Le 26, les *soldats français* achèvent leur « redéploiement » après avoir abandonné la plupart de leurs *positions* (du 4 au 30).

23. – ITALIE : L'Etat libyen cède la participation de 15 % qu'il avait acquise en décembre 1976 dans FIAT (25).

24. – ONU : M. Jacques Chirac, parlant à New-York devant l'Assemblée générale des Nations unies, dénonce *« la lèpre du terrorisme »* et critique, sans nommer aucun pays, *« la complicité d'Etats qui acceptent de fermer les yeux sur les activités d'organisations terroristes ou n'hésitent pas à les utiliser à leur profit, quand ils ne les encouragent pas »* (25 et 26).

25. – TOGO : Paris accepte d'envoyer près de deux cents militaires français à la demande du *général* Eyadema, dont le domicile avait été attaqué par un commando dans la nuit du 23 au 24. *Le 25 au matin*, des *fusillades* avaient éclaté à Lomé, faisant plusieurs dizaines de victimes. Le calme rétabli, sans que les soldats *français aient eu à intervenir*, les autorités mettent en cause le Burkina et le Ghana (à partir du 25).

26. – ANDORRE : *M. Mitterrand* se rend en visite officielle dans la principauté d'Andorre, dont il est coprince (27 et 28-29).

26. – ÉTATS-UNIS : M. Reagan oppose son veto aux sévères sanctions contre l'Afrique du Sud votées par le Congrès. Mais la *Chambre des représentants*, le 29, et le Sénat, le 2 octobre, rejettent le veto présidentiel (6, 14-15 et du 28/IX au 4/X).

26. – NUCLÉAIRE : Une assemblée extraordinaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), réunie à Vienne, adopte deux conventions destinées à renforcer l'information et l'assistance en cas d'accident nucléaire (du 25 au 29).

27. – ÉTATS-UNIS : La réforme fiscale est définitivement approuvée par le Congrès. Deux taux d'imposition (15 % et 28 %) vont remplacer les quatorze en vigueur, qui s'élevaient jusqu'à 50 %, et la plupart des déductions *vont être supprimées* (27 et 30).

27. – LIBAN : A Beyrouth-Est, des affrontements entre miliciens *chrétiens font au moins soixante* morts. Les assaillants, partisans de M. Elie Hobeika, ancien chef pro-syrien des Forces libanaises évincé en janvier, sont venus de Beyrouth-Ouest en traversant la ligne de démarcation (du 28/IX au 3/X).

28. – CHINE - POLOGNE : Le général Jaruzelski est le premier dirigeant d'un pays de l'Est à être reçu *officiellement* en *Chine* depuis la *rupture* entre Pékin et Moscou en 1960 (28-29/IX et 1/X).

28. – *TURQUIE* : Aux élections législatives partielles, les premières ouvertes à tous les partis légaux, *le Parti de la juste* voie soutenu par M. Suleiman Demirel, premier ministre lors du coup d'Etat militaire de 1980, fait une percée spectaculaire (28-29 et 30).

30. – ÉTATS-UNIS - URSS : M. Reagan annonce qu'il rencontrera M. Gorbatchev à Reykjavik (Islande) les 11 et 12 octobre. Le 29, le journaliste américain Nicholas Daniloff a été autorisé à quitter Moscou, où il avait été arrêté le 30 août, et, le 30, M. *Guennadi Zakharov, fonctionnaire* soviétique de l'ONU arrêté le 23 août, a pu quitter New-York. L'*« arrangement » prévoit* aussi la libération du dissident soviétique Iouri Orlov. Auparavant, l'affaire Daniloff avait provoqué une brusque tension des relations américano-soviétiques, mais, à la tribune de l'ONU, M. Reagan, le 22, puis M. Chevardnadze, *le 23, s'étaient* montrés confiants sur les perspectives d'accords sur le contrôle des armements (à partir *du* 2).

30. – MEXIQUE : Un accord de principe est conclu sous l'égide du FMI entre *le* Mexique et de grandes banques commerciales : il prévoit 6 milliards de dollars de nouveaux crédits et le rééchelonnement de 43,7 milliards de dettes sur vingt ans (18 et du *30/IX au 2/X*).

Septembre 1986 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par EDOUARD MASUREL

Paris face au terrorisme

Le 1er, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques *arabes et du Proche-Orient* (CSPPA), qui a revendiqué sept attentats à Paris de décembre à mars, menace de reprendre les attentats si la France ne libère pas trois terroristes, dont Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL).

Du 4 au 17, six actions terroristes sont commises à Paris :

– le 4, à 18 h 30, une tentative manquée dans une rame du RER à la *station Gare-de-Lyon : le* détonateur ayant mal fonctionné, la bombe n'explose pas ;

– le 8, à 18 h 55 dans le bureau de poste de l'Hôtel-de-Ville de Paris : 1 mort, 18 blessés ;

– le 12, à 12 h 30, à la cafétéria du supermarché Casino, dans le centre commercial des Quatre-Temps, à la Défense : 41 blessés ;

– le 14, à 17 h 30, au Pub Renault sur les Champs-Elysées : deux gardiens de la paix sont tués et un maître d'hôtel de l'établissement est blessé. Il avaient emporté la bombe au sous-sol ;

– le 15, à 13 h 55, au rez-de-chaussée de la préfecture de police, dans la salle de délivrance des permis de conduire, dans l'île de la Cité : 1 mort, 51 blessés ;

– le 17, à 17 h 25, devant le magasin Tati, rue de Rennes : 6 morts, 50 blessés.

Tous ces attentats sont revendiqués, à Paris ou à Beyrouth, par le CSPPA ou par les Partisans du droit et de la liberté, organisation *inconnue jusqu'alors*, qui se livrent à une surenchère de communiqués.

A partir du 5, les mesures de sécurité sont renforcées dans la capitale et des consignes de *« vigilance »* sont données par les autorités à la population. M. Jacques Chirac appelle, le 8, à la *« fermeté »* dans la *« guerre »* contre le terrorisme, mais semble hésiter sur la façon de riposter. Il annonce, le 14, au *« Grand Jury RTL-le Monde »*, une série de mesures antiterroristes ; le visa est rendu obligatoire pendant six mois pour tous les étrangers (CEE et Suisse exceptées) ; le *contrôle aux frontières* est renforcé, avec participation des militaires. Le premier ministre *menace « ceux qui manipulent les terroristes »* de mesures de rétorsion *« draconiennes »*.

Le 16, le ministère de l'intérieur lance un appel à témoins, assorti d'une prime de 1 million de francs. D'autre part, les photos de Maurice et de Robert Abdallah, deux des frères du chef présumé des FARL, sont affichées dans la rue et les lieux publics : Robert est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat de la *Défense*. Le 17, un autre frère de Georges Ibrahim Abdallah, Emile, aurait été identifié par deux témoins comme responsable présumé de l'attentat de la rue de Rennes. Après ces accusations, *réitérées* par la police, puis par le gouvernement, les trois frères Abdallah, ainsi que l'aîné, Joseph, protestent de leur innocence depuis leur village de Kobayat, au nord du Liban.

Le 18, M. Chirac exprime, dans une déclaration télévisée, sa volonté de *« ne céder en aucun cas au chantage »*. Le 19, le premier ministre reçoit les dirigeants de la majorité, ainsi que ceux de l'opposition, qui, à l'exception de M. Jean-Marie Le Pen, s'abstiennent de critiquer le gouvernement.

Cependant, la cohérence de la politique du gouvernement au Proche-Orient est mise en cause, tant au sein de l'opposition que de la majorité, surtout après la révélation que des discussions ont été engagées avec la Syrie : Mgr Hilarion Capucci, proche de l'OLP et du pouvoir syrien, se rend à Paris du 19 au 30 pour une *« mission de bons offices »* ; il rencontre, le 22, dans sa cellule de la Santé, Georges Ibrahim Abdallah, ainsi que, à plusieurs reprises, M. Robert Pandraud, ministre de la sécurité. Le 23, M. Michel Aurillac, *ministre de la coopération*, puis, le 26, M. Bernard Gérard, directeur de la DST, sont à Damas (3 et à *partir du 6*).

FRANCE

1. – M. Philippe Séguin commence à Epinal un tour de France pour promouvoir son plan pour l'emploi des jeunes : 400 000 personnes devraient en bénéficier avant la fin de 1987 (3, 4 et 9/IX, 1/X).

3. – Le Conseil constitutionnel valide l'essentiel des trois dernières lois sur la sécurité et de la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers (5 et 7-8).

3. – Le conseil des ministres entérine les nominations de 29 présidents de filiales des grands groupes bancaires nationalisés : 15 nouveaux sont *nommés*, le plus souvent des professionnels proches de la droite qui succèdent *à des proches* du Parti socialiste. M. Mitterrand loue la *« grande compétence »* des banquiers qui quittent leur fonction (3 et 4).

3. – Un président unique, M. Francis Mer, est nommé en *conseil des ministres* à la tête d'Usinor et de Sacilor, qui regroupent 95 % de la production *sidérurgique* française (3, 4, 5 et 21-22).

4. – Le bureau politique de *l'UDF se prononce pour une* candidature unique UDF à l'élection présidentielle, mais les modalités *de choix du candidat ne sont pas* définies (3, 4, 6, 9 et du 28/IX au 2/X).

9. – Mme Michèle Cotta démissionne de la présidence de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (10 et 11).

9. – Le *professeur* Jacques Testart, biologiste spécialisé dans les techniques de procréation artificielle, annonce dans *le Monde* son refus d'*« aller plus loin »* dans la recherche *« qui œuvre à un changement radical de la personne humaine »* (10, 17, 20 et 25/IX, 1/X).

10. – M. Edouard Balladur, invité pour la première fois de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, annonce que l'impôt sur le revenu, qui baissera de 3 % en 1987, sera réduit de 5 % *supplémentaires en 1988. Il confirme* que les trois premières entreprises privatisées seront Saint-Gobain, Paribas et les Assurances générales de France (11, 12, 13 et 17).

10. – Une équipe scientifique française met pour la première fois au point un test génétique pour déterminer le sexe des embryons bovins (12).

13. – Le comité directeur du PS débat du comportement des *socialistes dans l'opposition*. L'analyse de M. Lionel Jospin, qui se prononce pour une opposition *« résolue mais ouverte »*, est contestée par MM. Pierre Mauroy et Jean Poperen, partisans d'un PS plus offensif (2, 5, 9 et du 13 au 16/IX, 2 et 3/X).

15. – Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1987 qui limite la progression des dépenses à 1,8 % et ramène le déficit à 128,6 milliards de francs. Priorité est donnée à la défense, à l'emploi et à la sécurité. D'autre part, une baisse moyenne de 3 % de l'impôt sur le revenu ainsi que des allègements en faveur des *familles, des hauts et des bas* revenus sont prévus (du 10 au 18 et 23).

15. – En août, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 3,2 milliards de francs, le nombre des chômeurs a augmenté de 0,5 % et la hausse des prix a été de 0,1 % (14-15, 16, 18, 25, 26 et 27).

15. – Au dixième congrès européen sur les neurosciences, à Marseille, une équipe suédoise annonce qu'elle va *greffer* des cellules de fœtus humain dans des cerveaux de patients atteints de la maladie de Parkinson. Le 24, l'assemblée du Conseil de l'Europe fixe des règles concernant l'utilisation des embryons humains (17, 19, 24 et 26).

17. – M. Séguin demande à M. François Dalle, ancien *P-DG* du groupe L'Oréal, de lui remettre avant six mois un rapport sur les *« emplois intermédiaires »*, qui sont qualifiés de *« petits boulots »* par leurs détracteurs (13, 18 et 19).

18. – Le Conseil constitutionnel annule deux articles de la loi sur la liberté de communication : il juge que le pluralisme n'est pas assez bien protégé. Un nouveau projet de loi limitant les concentrations dans l'audiovisuel et dans la presse est rapidement élaboré *et adopté par* le conseil des ministres du 1er octobre (du 20/IX au 3/X).

23. – M. Chirac, qui a tenu à *présenter* lui-même devant le Conseil économique et social le projet de loi de programme pour le développement des départements d'outre-mer, souligne la volonté du gouvernement d'accorder *« une priorité particulière »* à l'outre-mer (12, 14-15, 21-22, 24 et 25).

23. – M. Albin Chalandon annonce des mesures contre la toxicomanie des jeunes. L'accent mis sur la répression est vivement critiqué par les spécialistes de la prise en charge des toxicomanes (25, 26 et 28-29/IX, 2 et 4/X).

24. – Le conseil des ministres approuve les ordonnances sur le découpage des cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions législatives. M. Mitterrand annonce qu'il prendra *« le minimum de temps raisonnable pour faire connaître sa décision »* de signer ou non ces ordonnances. Auparavant, M. Charles Pasqua avait en *partie tenu compte* de l'avis du Conseil d'Etat, qui avait suggéré, le 20, des modifications pour vingt-cinq départements (du 3 au 29).

24. – M. Jacques Maisonrouge, *ancien dirigeant de la multinationale* américaine IBM, est nommé directeur général de l'industrie (25 et 26).

25. – Le gouvernement annonce la mise en vente à la Bourse de Paris de 11 % du capital d'ELF-Aquitaine sur les 66,8 % *détenus* par l'Etat. Cette opération suscite les critiques du Parti socialiste qui juge insuffisant le prix proposé, inférieur de 13 % au *dernier* cours de Bourse (4, 7-8, 17, 19 et du 26 au 29/IX, 2/X).

26. – Les deux opposants irakiens expulsés de Paris vers Bagdad le 19 février regagnent la France où ils ont été autorisés à poursuivre leurs études (4, 5, 23, 25, 27 et 28-29).

28. – Aux élections sénatoriales, la *majorité remporte* 89 (+ 19) des 120 sièges à pourvoir : le RPR, avec 77 sièges (+ 18), devient le premier groupe du Sénat ; au sein de l'UDF, le PR (+ 5) progresse aux dépens des centristes. La gauche recule ; le PC, avec 15 sièges (– 9), conserve de justesse son groupe sénatorial (à partir du 10).

28. – A l'élection législative organisée en Haute-Garonne après l'annulation des résultats de mars par le Conseil constitutionnel, la liste RPR-UDF conduite par M. *Dominique* Baudis, maire de Toulouse, obtient 45,93 % des voix (+ 2,82 %) et quatre *députés*. La liste conduite par M. Lionel Jospin réussit à conserver au PS les quatre sièges acquis *en mars*, malgré *deux* listes de gauches dissidentes. Le Front national et le PC reculent (6, 7-8, 13, 17 et du 24 au 30).

28. – M. Yvon Gattaz, *invité* du « Grand Jury RTL-*le Monde* », annonce que plus de 400 000 contrats de formation en alternance seront conclus entre juillet 1986 et juillet 1987 (30).

CULTURE

9. – Mort de la pianiste Magda Tagliaferro (11, 12 et 14-15).

10. – « Le Rayon vert », d'Eric Rohmer, obtient le Lion d'or à la Mostra de Venise (du 2 au 12).

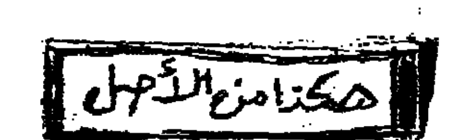
12. – Mort du photographe Jacques-Henri Lartigue (14-15).

13. – Le Musica 86 de Strasbourg, festival de musique contemporaine, est inauguré avec *Pli selon pli*, de Pierre Boulez (7-8, 17 et 24).

15. – M. Maurice Fleuret remet sa démission de directeur de la musique et de la danse. Il estime que les crédits prévus pour 1987 sont *« considérablement inférieurs aux besoins »* (17).

18. – Le Festival d'automne à Paris inaugure son hommage à la Chine avec *le Pavillon des pivoines*, un opéra dans le style kunqu du XVIIe siècle (18, 21-22 et 28-29).

20. – Une rétrospective François Boucher, peintre du XVIIIe siècle, est ouverte au Grand Palais (20).



EXPOSITION

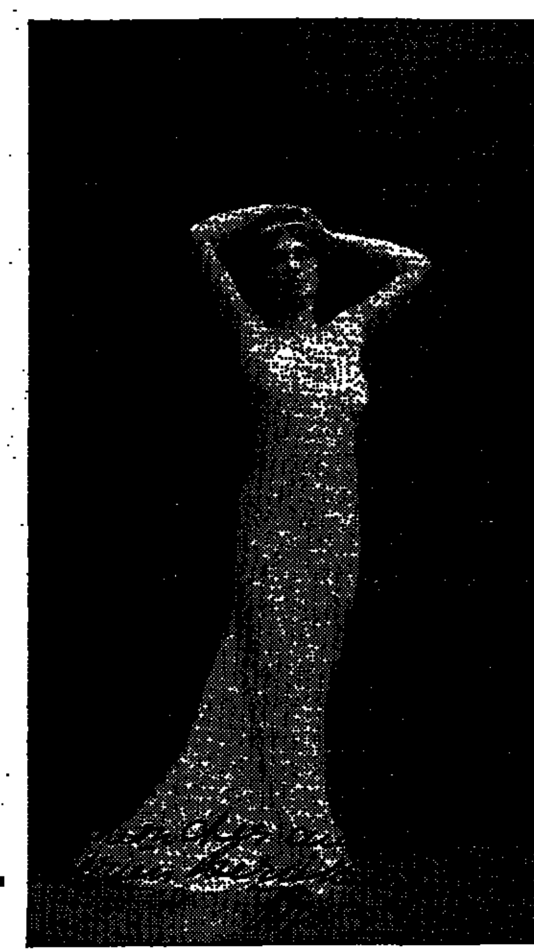
« Divas », au palais Garnier

Le beau silence des sirènes

Elles envoûtent encore, par leurs portraits, leurs photographies, leurs robes et leurs bijoux, ces divas disparues dont la voix s'est tue.

Dans la rotonde du palais Garnier, se tient l'exposition « Divas, parcours d'un mythe » (1), organisée par le Festival international de Radio-France et de Montpellier, en coproduction avec le Théâtre national de l'Opéra de Paris et de la Bibliothèque nationale, la participation du Crédit agricole et de la ville de Montpellier. Elle avait été présentée au Musée Fabre de cette ville du 15 juillet au 14 septembre.

Paraphrasant un intertitre du film muet de Murnau, *Nosferatu*, on a envie de dire : *« Quand vous aurez descendu l'escalier, les fantômes viendront à votre rencontre. »* Ces fantômes-là, pourtant, ne sont pas démoniaques. Pas même des vamps, ces femmes dangereuses dérivées des vampires. Sublimes par leur chant, monstres sacrés par leurs rôles, extravagantes parfois dans leur vie privée, les divas, mortes, peuvent encore envoûter par leurs portraits, leurs photographies, leurs parures conservées. Elles ne prennent ni le sang ni l'âme de leurs admirateurs. Elles se sont prises à leur propre narcissisme, mirées à leur culte, consumées aux feux de leur mythe.



Mary Garden (1877-1967) dans le rôle de « Thaïs »

Même si l'exposition est, chronologiquement, bien orchestrée (le dix-neuvième siècle romantique à l'entrée avec Marietta Alboni, Pauline Viardot, Cornélie Falcon, Maria Malibran, Giuditta Pasta, Giulia Grisi, la fin du dix-neuvième et le vingtième siècle déployés dans la rotonde), il est plus agréable de se laisser guider par le hasard et prendre à une image, à un costume qui, à leur tour, guident vers d'autres.

Attention à ne pas buter – la petite estrade est traître – dans les mannequins portant les quatre toilettes jaune et noir d'Emma Calvé dans *Carmen*, vous auriez un cadavre sur les pieds (c'est arrivé le jour du vernissage !). L'immense robe blanche en écailles de satin de Teresa Stratas pour *Lulu* orne une sirène dorée à tête de femme, de Léonor Fini. Des souliers traînent sur un tapis semé de pétales de roses blanches et rouges. Il y en a aussi, tout près, sur un piano à queue, où trônent une bouteille de champagne et une coupe. Les pétales sont de papier.

Tout n'est qu'illusion comme à l'Opéra. Pourtant, les rutilants bijoux de théâtre placés dans des vitrines vous ont des airs de joaillerie à tenter les cambrioleurs. Tiares, colliers, bracelets, peignes, il suffirait d'un peu de musique pour faire voler les vitrines en éclats, et que renaisse l'embrasement de la scène. La malle Vuitton fabriquée pour Lily Pons (on la voit, elle, en photo, tailleur, chapeau, souliers blancs, avec deux lévriers, très star 1930), pouvait contenir trente-six paires de chaussures, chacune dans un tiroir à son étiquette... Emma Calvé, bien plus tôt, avait son train privé.

Surprise : à part quelques opulentes telles Ernestine Schumann-Heink (créatrice du rôle de Clytemnestre dans l'*Elektra* de Strauss), ces dames du vingtième siècle, sans être forcément des sylphides, sont bien loin du modèle Castafiore. Marthe Chenal, voluptueuse sur son portrait de 1921 par Baritou Sala, Geneviève Vix, Conchita Supervia, Claudia Muzio, Georgette Leblanc, et d'autres, en costume de scène ou de ville prouvent la bonne tenue physique de la profession.

Et puis, inévitablement, Maria Callas paraît. Elle résume les autres, elle les domine toutes. La place où l'exposition la célèbre est à la fois un écrin et un aimant. Avec sa beauté de vase crétois, son allure, ses gestes fixés sur les photographies agrandies de la *Traviata*, *la Somnambule*, *Norma*, *la Vestale*, *Iphigénie en Tauride*, et son expression habitée, on croirait qu'elle va revenir et tout recommencer. On tomberait à genoux devant les deux robes et les deux manteaux qu'elle porte pour *Norma* à l'Opéra de Paris en 1964.

JACQUES SICLIER.

(1) Jusqu'au 4 décembre, 11 heures à 17 heures tous les jours, sauf 18, 25, 26 octobre, 5, 8, 15 novembre. Entrée : 22 F. Le livre-catalogue de Sergio Segalini est édité par Actes Sud, 144 p., 150 F.

CINÉMA

L'affaire Pétard

Le ministère de la culture s'intéresse – c'est son rôle – à deux films ayant pour sujet la drogue.

Ce n'est pas l'affaire Dreyfus... Mais tout de même, l'agitation qui entoure la sortie, le 22 octobre, des *Frères Pétard* (en argot un pétard est un « joint »), film génétiquement populaire, soulève à la fois des problèmes et la robe d'une dame de grande vertu, Anastasie.

Le 16 septembre dernier, les sages de la Commission de contrôle délivrent la mention « tous publics » au film d'Hervé Palud, qui raconte les tribulations calamiteuses de deux joyeux minables (Jacques Villeret et Gérard Lanvin) essayant en vain de devenir des caïds de la drogue.

Rappelons que le rôle de la commission de contrôle est purement consultatif et non répressif, que ses recommandations doivent être ratifiées par le ministre de la culture, que ce système qu'on baptise hâtivement « censure », même s'il est imparfait, constitue un rempart efficace contre le pouvoir discrétionnaire des maires.

Revenons à nos Pétards. Ils ont le tort de tomber en pleine campagne antidrogue du gouvernement. La rue de Valois, qui devrait être seule responsable de l'attribution du visa définitif alerte alors la famille, la santé, la justice, tous ministères directement concernés par le drame de la toxicomanie mais pas du tout habilités à juger de l'impact des « Frères Pétard »...

La famille, la justice, la santé expriment leur inquiétude, évidemment. Tant et si bien que François Léotard demande, très tardivement, une aggravation de la décision de la commission de contrôle (fait rarissime) et l'interdiction du film aux moins de treize ans, ce qui représenterait une sanction économique considérable. Motif : le rire, en la matière, peut être *« incitatif »*.

Dans le même temps, un autre film qui traite de la drogue, sur un mode tragique, violent, « sale » cette fois, « Sid and Nancy » s'apprête à sortir, en novembre. Dans ce cas, la commission de contrôle a conseillé l'interdiction aux moins de dix-huit ans. Le ministère considérant au contraire que la représentation de la déchéance de Sid Vicious, chef du groupe rock « Les Sex Pistols » jusqu'à l'overdose fatale, est « dissuasive » demande que le film d'Alex Cox ne soit interdit qu'aux moins de treize ans...

Tout s'est réglé le vendredi 10 octobre. En séance pleinière, la commission de contrôle en présence de M. Dominique Ambiel, conseiller technique au ministère de la culture de M. Jérôme Clément, directeur du centre du cinéma a autorisé « Sid and Nancy » aux enfants et accepté un compromis sur les « Frères Pétard ». Le film ne sera pas interdit aux moins de treize ans, mais les trois cents salles où il sera projeté à travers la France devront afficher un avertissement : *« Ce film a pour sujet la drogue »*.

Cet automne, le rire est dangereux.

DANIÈLE HEYMANN.

Des festivals à foison

Vogue et vague italiennes

Annecy, Villerupt, Florence, Nice, on célèbre le cinéma italien en France et le cinéma français en Italie. Les sœurs latines se serrent les coudes.

Le cinéma italien est moribond, la télévision est en train de l'achever ; les films que l'on tourne encore en Italie ne sont plus exportables ; les réalisateurs de talent, anciens ou plus jeunes, sont condamnés à la retraite ou à des besognes commerciales. En gros, tout cela est vrai ; dans le détail, on ne sait plus très bien. Mais le cinéma italien est toujours l'enfant chéri de certains festivals en France.

Le voilà donc présent, du 10 au 19 octobre, aux Rencontres d'Annecy, créées il y a quatre ans par le Centre d'action culturelle d'Annecy et l'Institut culturel italien de Grenoble, et qui se veulent *« plus volontaires dans la relation création-diffusion qu'une manifestation culturelle »*. Cette année, une dizaine de films inédits en France sont en compétition. Productions récentes appelant la curiosité. Mais il y a aussi un hommage à Alberto Sordi et l'intégrale de Visconti. Donc, nostalgie et passion (1).

Du 31 octobre au 11 novembre, le Festival du film italien de Villerupt va présenter sa neuvième édition. Curieuse expérience commencée en 1976, en plein pays lorrain (310 kilomètres de Paris), dans une ville ouvrière dont 55 % des habitants sont d'origine italienne. *« Premier festival populaire de cinéma italien en France »*, entièrement organisé sur place et qui, au début, soucieux de ne pas être récupéré et de ne pas subir d'influences parisiennes, ne se faisait pas trop de publicité. Les réalisateurs italiens le connaissaient, les films étaient discutés dans les cafés et les boutiques de la ville. Il n'y eut pas de festival à Villerupt en 1984 et en 1985. Et voilà que cela repart en beauté. La population réclamait sa manifestation et les organisateurs pensent que la production italienne est *« moins anémiée »* depuis l'an dernier. Villerupt va présenter des films récents (déjà distribués) des frères Taviani, de Fellini, Scola, Risi, Zeffirelli, Moretti, Bellochio, Lina Wertmuller, un hommage à Monicelli et des inédits (2).

Où sont nos amours ?

Et puis Nice va accueillir, du 2 au 7 décembre, son huitième Festival du cinéma italien. Côte d'Azur et palaces, l'ampleur d'une manifestation internationale, une compétition franco-italienne réservée aux premières œuvres (4 films italiens, 4 films français), un jury de cinq personnalités mondiales, un prix du public, cinq films inédits qui seront présentés avec leurs réalisateurs et leurs vedettes, un hommage à Federico Fellini, un hommage au producteur Franco Cristaldi, 22 péplums et une collection d'une centaine d'affiches s'y rapportant. Mais, à Nice comme ailleurs, le passé du cinéma italien n'apparaîtra-t-il pas plus exaltant que le présent ? (3). Où sont nos amours ?

L'Italie renvoie la balle. Florence propose pour la première fois, du 20 au 27 octobre, un festival du cinéma français, *France cinéma-Incontri di Firenze* (4). En fait, c'est un jumelage avec les Rencontres d'Annecy et c'est placé sous le patronage de la ville de Florence et de la région Toscane pour l'Italie, du ministère des affaires étrangères et du ministère de la culture pour la France. Ce festival veut montrer aux Italiens *« la face cachée du cinéma français »* puisque, sur 150 films produits bon an mal an chez nous, une vingtaine seulement arrivent à être distribués en Italie. Bonne initiative mais cela fait du retard à rattraper. Une douzaine de films français, choisis dans la production des trois dernières années, sont mis en compétition. Les récompenses doivent attirer l'attention de la profession italienne sur les œuvres négligées. Par ailleurs, trente films inédits vont constituer une rétrospective des dix dernières années. Florence a invité un très grand nombre de personnalités du cinéma français, metteurs en scène et acteurs.

J. S.

(1) Centre d'action culturelle de la région annécienne, Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74000 Annecy. Tél. : 50-51-50-91.

(2) Festival du film italien de Villerupt, 6, rue Georges-Clemenceau, 54190 Villerupt. Tél. : 82-89-40-22 ; 82-89-28-56.

(3) Festival du cinéma italien, Acropolis, 3, esplanade Kennedy, 06300 Nice. Tél. : 93-92-80-00 ; 93-92-81-81.

(4) Institut français, piazza Ognissanti, 50123 Firenze. Tél. : (55) 21-40-53 ; 29-89-02 ; 28-75-21.

● **La mort du danseur Alexandre Kalioujny.** – Alexandre Kalioujny est mort à soixante-trois ans dans un hôpital parisien des suites d'une longue maladie. Ancien danseur étoile du ballet de l'Opéra de Paris, il était depuis sa retraite un des professeurs les plus appréciés de la maison.

Né à Prague en 1923, installé à Paris avec une famille d'exilés russes, « Sacha », comme l'appelaient ses élèves, a formé des générations à la belle danse d'école. Accueilli comme danseur étoile à l'Opéra de Paris, il y demeura jusqu'en 1956.

MUSIQUE

Ouverture du Festival d'art sacré de Paris

Le « Requiem » de Denisov

Programme œcuménique pour la neuvième édition de ce Festival qui s'est ouvert sur une première audition à côté des éblouissantes Petites Liturgies de la présence divine, *de Messiaen.*

Le Festival d'art sacré, organisé pour la neuvième fois par la Ville de Paris, offre comme toujours un programme très varié et « œcuménique ». Non seulement par les diverses appartenances religieuses des œuvres mais aussi par l'ouverture à des genres bien différents : de la musique hébraïque de la Bible, décryptée par Suzanne Haik-Vantoura à des créations contemporaines (Lécot, Reibel, Makino, Hersant, Leguay) écrites spécialement à cette occasion, en passant par des « saetas » de la Semaine sainte andalouse, des motets de Vivaldi, *la Légende de sainte Elisabeth*, de Liszt, le *Requiem*, de Brahms, *l'Arche de Noé*, de Britten ou des Noëls français des dix-septième et dix-huitième siècles, sans oublier le pur chant grégorien.

Pour l'inauguration du Festival, Radio-France proposait, à côté des éblouissantes *Petites Liturgies de la présence divine*, d'Olivier Messiaen, la première audition à Paris du *Requiem*, d'Edison Denisov, le compositeur soviétique dont l'Opéra a créé récemment *l'Ecume des jours*, d'après Boris Vian. Une œuvre assez déroutante qui n'utilise que quelques fragments du texte liturgique, en français et en latin, insérés dans un poème allemand de Francisco Tanzer dont il aurait été opportun de donner le texte au public.

En raison de l'acoustique assez saturée de Saint-Louis des Invalides, on ne percevait qu'une atmosphère sonore énigmatique, beaucoup de carillons et de percussions, de grands cris unanimes des chœurs sur un tapis d'orchestre aux riches sonorités, en rapport de masses plus que de contrepoint, les vocalises torturées, exaltées et dramatiques des solistes et les belles interventions du hautbois d'amour. Mais cela ne suffisait pas, malgré une force lyrique incontestable, à entrer vraiment dans les intentions du compositeur. L'exécution semblait excellente par les Chœurs de Radio-France, le Nouvel Orchestre Philharmonique, Eva Csapo et Lutz-Michael Horder, sous la direction de Hans Drewans.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Festival d'art sacré, 4, rue Jules-Cousin, 75004 Paris. Tél. : 42-77-18-83.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES ÉLÉGIES DE DUINO, Bastille (43-57-42-14), sam., dim. 19 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : sam. 19 h 30 : Ariane à Naxos.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. 14 h 30 ; sam. 20 h 30 : le Bourgeois *gentilhomme*; dim. 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer sam. à 19 h ; dim. à 17 h : Contes-ballades de style Pingtan (province du Jiangsu) ; dim. 15 h ; sam. 21 h : Ballade pour Tympanum de Chengdu (province de Sichuan) ; Théâtre Gémier sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : la Clé.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : Vidéo-information : sam. dim. à 13 h : Mercenaires en quête d'auteurs, d'A. d'Aix, J.-C. Burger ; à 16 h : Ardea Cinerea, de G. Sauvage ; les Chevaux, de F. Knie ; 19 h : la Mort monumentale, d'O. Descamps ; Jacques Copeau : Souvenirs, de R. Leenhardt ; Vidéo-musique : sam. dim. à 13 h : Angelita Vargas à Paris, de J. et J. Lledo ; Tex-Mex, de J. Marre ; à 16 h : le Chevalier à la rose, de R. Strauss ; à 19 h : Michel Petrucciani ; Archie Shepp ; Hommage à la fédération Jean-Vigo : sam. à 14 h 30 : la Solitude du coureur de fond, de T. Richardson ; 17 h 30 : les Diamants de la nuit, de J. Nemec ; 20 h 30 : Kaos, de P. et V. Taviani ; dim. à 14 h 30 : le Roi des singes, de W. Laiming ; 17 h 30 : l'Enfance d'Ivan, de A. Tarkovski ; 20 h 30 : l'Affiche rouge, de F. Cassenti ; Concert-spectacle : sam., dim. à 20 h 30 : Systèmes personnels et informatique musicale.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45 ; dim. 14 h 30 : Don Carlos.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim à 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) sam. 20 h 30 : la Repasseuse.

ANTOINE (42-08-77-71) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70) sam. 18 h 30 : dim. 15 h : Mystère Bouffe.

ARTELLE-THÉATRE (42-38-35-53) sam. à 20 h 30 : Entre chien et loup ; dim. 15 h : Instrumental clown.

ATELIER (46-06-49-24) sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) sam. 20 h 30 : Elvire Jouvet 40.

BASTILLE (43-57-42-14) sam. 19 h 30 : les Elegies de Duino, dim. 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12) sam. 21 h, dim. 17 h 30 : William.

BOUFFES DU NORD voir Festival d'automne.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), sam. 20 h 30 : la Tour de Nesle.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) sam. 20 h 30, dim. 16 h. : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 21 h : Lola-Pélican ou la femme aux mille seins.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), sam. dim. 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.

CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre sam. 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie sam. 20 h 30 : Voltaire ; Grand Théâtre sam. 20 h 30 : l'Evangile de Jean.

CITHEA (43-57-99-26) sam. 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) sam. 17 h 30 + 21 h : dim. 15 h 30 : Poil de Carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) sam. dim. 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14) sam. 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DECHARGEURS (42-36-00-02) sam. 20 h : Baby Sitting.

DEUX PORTES (43-61-23-52) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Tortilla Flat.

DIX HEURES (46-06-07-48) sam. 20 h 30, dim. 16 h, 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) sam. 15 h : Scapin ; sam. 18 h 30, dim. 17 h 30 : le Horla.

ESPACE CARDIN (42-66-27-81) sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : la Villa bleue.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) sam. 20 h 30 : Pedro Paramo.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) sam. 20 h, dim. 17 h : Théâtre de feu.

ESSAION (42-78-46-42) sam. 17 h + 20 h 30 : dim. 17 h : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40) sam. 17 h : Vingt ans de pianos forcés.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51) sam. 19 h: Duels for One ; 21 h : Happy Days.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06) sam. 20 h 45, dim. 18 h 30 : Mary contre Mary.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) sam. 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; sam. 21 h : Est permis ce qui convient.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) sam. à 20 h 15 : la Drague ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99) sam. à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) sam. 18 h et 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam. I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MADELEINE (42-65-07-09) sam. 16 h 30, + 21 h : dim. 15 h : le Silence éclaté.

MARAIS (42-78-03-53) sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-66-20-75) sam. 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) sam. 21 h, dim 15 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80) sam. 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.

MATHURINS (42-65-90-00) sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MÉNILMONTANT sam. à 20 h 30 : dim. à 15 h : la Grande Oreille.

MICHEL (42-65-35-02) sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MODERNE (48-74-10-75) sam. 17 h 30, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle sam. 17 h 30, dim., 15 h 30 : la Maison du lac.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Le mal court.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Grande Salle sam. 20 h 30 : la Meilleure ; Petite salle sam. 21 h : Un amour de punk.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) voir Festival d'automne.

PLAINE (42-50-15-65) sam. 20 h 30, dim. 17 h. : Un bain de ménage – Mon Iamé-nie.

PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), sam. 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) sam. 18 h et 21 h : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16) sam. 21 h : Chat en poche.

ROSEAU-THEATRE (42-72-23-41) sam. 20 h 45 : Histoire de Maheu, le Boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) sam. 18 h 30 : les Mystères de Paris ; sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

RENAISSANCE (42-08-18-50) sam. 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) sam. 21 h : Job de Fou.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) sam. 18 h., dim. 15 h 30 : Tel quel.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH DES 50 (43-55-33-88) sam. 20 h 30 : le Vestiaire.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (42-59-67-34) dim. 15 h et 17 h 30 : En vers et contre tout.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Bain de Diane (dern.).

TINTAMARRE (48-87-33-82) sam. 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.

TOURTOUR (48-87-82-48) sam. 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) sam. 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

Music-hall

TH. DE L'ALLIANCE (45-44-72-30), sam., dim. à 20 h 30 : Maracaju, banda de Pifanos.

BERCY, Palais Omnisports (43-41-72-04), sam. 20 h, dim. 15 h : Sumo.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), sam. 20 h 30 : G. Bedos.

CITHEA (43-57-99-26), sam. 22 h 15 : P. Kipper.

LA COUPOLE (43-20-14-20), sam. 19 h 30 : Eclats de nuit.

FONTAINE (48-74-30-68), dim. 17 h : Cante y Baile.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), sam. 20 h : J. Mas.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : P. Desproges.

Samedi 11 - Dimanche 12 octobre

Danse

Voir théâtres subventionnés

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Avec Rainer Maria Rilke.

GRAND EDGAR (43-20-85-11), sam. 18 h 30 : Cie Guillermin-Pascoli.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94), sam. 14 h 30, + 20 h 30, dim. 15 h : Ballet Bolchoï.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 15 h, + 20 h 30, dim. 17 h : A. Ailey.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Balletz Jazz de Montréal.

THÉATRE 18 (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Cie Le Pied dans l'eau.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : Jazz Fusion.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h 30 : Guin Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam. 22 h 30 : Pan African System.

DUNOIS (45-84-72-00), sam. 20 h 30 : Teddy Nighter and the Gang.

KISS (48-87-89-64), sam., dim. 23 h : Amala.

MONTANA (45-48-93-08), sam. R. Utreger, R. Galeazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam. 21 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), sam. 21 h 30 : Vernon Oxford.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30 : J. Browne ; dim. 20 h : R. Laurent.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 21 h : F. and Cie.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), sam. 21 h : Orpheon Celesta.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam., dim. 23 h : P. Tonolo, M. Rusca, L. Beckamou.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h : Calzoni-Alain.

REX CLUB (42-36-83-93), sam. 19 h 30 et 22 h : Carmel.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 ; De Preissac Jazz Group (dern.).

SUNSET (42-61-46-60), sam., dim. 23 h : Trio Perri-Jafet-Ceccarelli.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. 22 h, + 24 h : O. Piro Quintet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, sam. 21 h, dim. 15 h : Ballade Chengdu ; sam. 19 h, dim. 17 h : Pingtan.

Bobigny, MC 93, sam. 21 h : K. Armitage.

Bouffes du Nord, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Discours aux animaux.

Vitry, Studio-Théâtre, sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.

Créteil, Maison des arts, sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Compagnie Bagouet.

Théâtre Paris-Villette, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Elle est là.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 11 OCTOBRE

15 ans du ciné-club d'Antenne 2 : 15 h, le docteur Mabuse, de F. Lang ; 17 h, Image d'une époque : le docteur Mabuse, de F. Lang ; Inferno, les hommes d'une époque : City Girl/Our Daily Bread, de F.-W. Murnau ; 21 h, Voyage à Tokyo, de Y. Ozu (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 12 OCTOBRE

Cycle Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, Fanfan la Tulipe, de R. Leprince ; 17 h, Casanova, de R. Barberis ; 15 ans de ciné-club d'Antenne 2 : 19 h, Une aventure de Billy le Kid, de L. Moullet ; 21 h, Merlusse, de M. Pagnol ; Jofroi, de M. Pagnol.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 11 OCTOBRE

10e Festival international du film d'art : 15 h et 17 h, Films en compétition ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : 19 h, Werther, de Pilar Miro (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Miss Mary, de M. Luisa Bemberg (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 12 OCTOBRE

10e Festival international du film d'art : 15 h et 17 h, Films en compétition ; 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain ; 19 h, la Gran fiesta, de M. Zuringa (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Ciel ouvert, de J.-B. de Andrade (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Gaîté Rochechoart, 9e (48-78-81-77) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCKWISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 4e (43-35-30-40).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRITTERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40)

DÉMONS (**) (It., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

HITCHER (int. - 13 ans) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

HOUSE (A., V.o.) : Forum (mer. jeu. ven. sam. dim.), 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).

OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ALIENS, LE RETOUR (*), film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; VF/Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE COLLÈGE FILE A L'ANGLAISE, film français de Armand Isnard : Triomphe, 8e (42-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07 ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA FEMME DE MA VIE, film français de Régis Wargnier : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-62-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-93-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOUR ET NUIT, film français de Jean-Bernard Menoud : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PÉKIN CENTRAL, film français de Camille de Casabianca : Forum 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AVANT-PREMIÈRE

RUE DU DÉPART, film français de Tony Gatlif : Le club de l'Etoile, sam. 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

DOUBLE MESSIEURS, film français de Jean-François Stevenin : Grand Edgar, dim. 18 h, 14e (43-20-90-09).

PARIS EN VISITES

LUNDI 13 OCTOBRE

« Une heure au Père Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « Un cimetière et ses mystères », 14 h45, escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville ou Saint-Paul.

« Peinture toscane au Louvre : du quatorzième au seizième siècle », 15 heures, devant la Victoire de Samothrace (V. Turpin).

« Exposition Boucher », au Grand Palais, et « Peintures du dix-huitième siècle », 13 heures (M. Hager) ou 16 h 15, hall d'entrée exposition (M. Ragueneau).

« L'Arsenal de Sully et les appartements de la maréchale de la Meilleraye », 14 h30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« La basilique de Saint-Denis : architecture et nécropole royale », 10 heures, devant la basilique.

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, marches de l'Opéra, et « De Saint-Louis à Baudelaire : l'île Saint-Louis », 16 heures, métro Pont-Marie (Paris passion).

« Vermeer et l'école de Delft », 14 h30, Louvre porte Denon (G. Leblanc).

« L'Opéra et ses sous-sols », 13 h 30, hall d'entrée (M. Ch. Lasnier).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Flâneries).

« Le compagnonnage et le marché du quartier Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, sortie métro Mabillon, et « Le Marais insolite », 15 heures, sortie métro Rambuteau (Paris et son histoire).

« Le Louvre au temps des rois de France », 10 h 30, entrée du musée porte Saint-Germain l'Auxerrois (Approche de l'art).

« La plus grande salle gothique souterraine de la rive gauche, une chapelle des treizième et quinzième siècles, des caves médiévales rue Galande et place Maubert, évocation des exécutions qui eurent lieu sur la place », 15 heures portail Saint-Julien-le-Pauvre. Lampes de poche (M. Banassat).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (I. Hauller).

« Le Palais de justice : procès pris sur le vif », 14 h 30, grilles (Ch. Merle).

CONFÉRENCES

Salons de France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures, « Les programmes spatiaux dans le monde : une situation nouvelle » (professeur Hubert Curien).

« Musée de l'homme », Palais de Chaillot, 19 heures, « Avant Lascaux, quinze millénaires d'apprentissage de l'art » (Gilles et Brigitte Delluc).

Communication

L'Assemblée nationale vote les dispositions anti-concentrations dans les médias

L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le vendredi 10 octobre, le projet complétant le statut de la presse écrite et la nouvelle législation sur l'audiovisuel, pour introduire, comme l'a exigé le Conseil constitutionnel, des dispositions limitant la concentration des moyens de communication. Ce texte a été adopté par les députés du RPR, de l'UDF et du FN, alors que ceux du PS et du PC votaient contre.

La copie de M. François Léotard a été sensiblement modifiée au cours des travaux, pour préciser certains points mais aussi pour tenter de donner plus de force aux dispositions anti-concentrations. Le président de la commission des affaires culturelles, **M. Jacques Barrot** (UDF, Haute-Loire), et son rapporteur, **M. Michel Péricard** (RPR, Yvelines), ont ainsi décidé que, dans le choix des personnes à qui sera accordé le droit d'émettre, en radio comme en télévision, la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) devra tenir compte des *« impératifs prioritaires »* que sont la sauvegarde du pluralisme des courants d'expression socioculturels, la diversification des opérateurs (précision apportée par le gouvernement) et la nécessité d'éviter les abus de position dominante et les pratiques entravant le libre exercice de la concurrence. Aux autres critères dont elle devra tenir compte ont été ajoutées les participations au capital de régies publicitaires ou d'entreprises éditrices de journaux.

Comme le souhaitaient les socialistes, la notion de *« contrôle »* d'un quotidien a été ajoutée à celle d'éditeur. Dans le même cadre, M. Péricard a fait préciser que celui qui aurait placé une radio ou une télévision *« sous son autorité ou sa dépendance »* serait considéré comme la contrôlant. La même formule a été reprise pour le calcul du seuil de concentration de la presse écrite à ne pas dépasser. La propriété d'une radio « périphérique » ou d'une télévision émettant par satellite vers la France sera assimilée à la possession d'une radio ou d'une télévision française.

La « contradiction » du gouvernement

A l'initiative de **M. Barrot**, la commission de la concurrence pourra intervenir pour ce qui concerne l'environnement économique de la vie des médias. **M. Bertrand Cousin** (RPR, Côtes-du-Nord), numéro deux du groupe Hersant, s'est opposé à cette décision, car, en la matière, c'est le ministre de l'économie qui tranche, même si dans ce cas précis il devra demander son avis à la CNCL. Cette précision a permis à M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône) de souligner la *« contradiction »* du gouvernement puisque, en règle générale, il refusait que la CNCL intervienne dans les dossiers de concentration de la presse écrite.

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) a obtenu un accroissement sensible des pouvoirs de la CNCL. Elle surveillera l'*« intégration verticale »* en vérifiant que le contrôle des radios et des télévisions par des agences de publicité n'entraîne pas une concurrence déloyale ; elle pourra adresser des *« mises en garde »* et des *« mises en demeure de faire cesser des abus de position dominante aux titulaires d'autorisation d'émission, et, pour ce faire, demander à la justice de leur imposer de se séparer de certains de leurs actifs »*. De même, le député barriste a obtenu que la commission de la concurrence puisse veiller à ce que le cumul de positions dominantes ou le cumul par un même groupe des activités d'éditeur de livres, de journaux, de disques, de publicités, de radios et de télévisions ne soit pas dangereux pour ses concurrents. **M. Queyranne** a fait remarquer qu'en l'occurrence le danger n'est pas seulement économique mais aussi culturel et met en cause la liberté de l'information.

Si le PC est resté pratiquement silencieux, jugeant, par la voix de **M. Georges Hage** (PC, Nord), que l'économie générale du système empêchait toute limite sérieuse à la concentration, le PS a tenté d'améliorer le dispositif, notamment en abaissant les divers seuils prévus, en demandant la présence d'une équipe rédactionnelle dans tous les médias, en souhaitant limiter la présence de la presse dans les télévisions régionales ou en interdisant au régisseur publicitaire d'une télévision d'être actionnaire d'une autre chaîne.

Th. B.

La privatisation de TF 1

Le ministère des finances se hâte lentement

La chose était pratiquement entendue. Les Français allaient fêter Noël, ou du moins les premières semaines du Nouvel An, avec une télévision privée supplémentaire. Le ministère de la culture et de la communication l'avait assuré et se faisait fort de tenir cet engagement. Force lui est, aujourd'hui, de constater qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres. TF 1 ne sera pas privatisée avant plusieurs mois. Au printemps ? A l'été ?

La parole est maintenant au ministère de l'économie et des finances, seul compétent pour mener à bien la privatisation effective de TF 1. Mais on se garde bien rue de Rivoli d'avancer un calendrier précis. *« Avant 1988 »*, se contente-t-on d'affirmer prudemment. Les étapes à franchir avant que TF 1 soit mise sur le marché sont, il est vrai, nombreuses et délicates.

Une première phase vient tout juste d'être amorcée avec le choix de deux cabinets d'audit (*le Monde* du 9 octobre) chargés d'expertiser les comptes de TF 1. L'ampleur de la mission a été jugée telle que le ministère des finances s'est borné à fixer un *« délai indicatif de deux mois »* pour l'exécution de ce travail. Une prolongation est donc clairement envisagée.

Deux tâches essentielles incombent aux deux cabinets. D'abord, une expertise *« visant à permettre l'introduction en Bourse »* d'une société n'ayant jamais été cotée et vivant sous le régime d'une comptabilité publique. Les experts devront donc non seulement certifier des comptes partant de 1984 et arrêtés au 30 septembre, mais aussi présenter ces comptes consolidés. Les experts devront adapter le système de comptabilité publique de TF1 à celui d'une entreprise privée.

Leur deuxième mission sera d'établir les perspectives d'évaluation de la chaîne dans le contexte des normes internationales. Cela implique, notamment, de définir la nature des programmes diffusés par la chaîne. Exemple : un film acheté par TF1 est-il assimilable à un stock (produit non amorti) ou à une immobilisation (produit amorti). Le « résultat » de TF1 peut varier d'une manière importante selon l'analyse retenue.

Une fois franchie cette étape essentielle, il en restera trois autres dont les délais d'exécution – impossibles à déterminer *actuellement* – s'ajouteront les uns aux autres.

Premier temps fort : évaluer le prix de TF1. Ce sont les banques d'affaires (deux seront vraisemblablement retenues après un appel d'offres) qui auront la charge de faire une première évaluation, la Commission de la privatisation prenant ensuite le relais. Ses conclusions seront connues par avis public, et la Commission fixera le prix de cession des 50 % du capital de TF1 dévolus aux repreneurs privés. Un prix qui, indique la Rue de Rivoli, *« prendra en compte la valeur que représente le contrôle de TF1 »*. Autrement dit, il sera plus élevé que le montant correspondant aux 50 % du prix évalué. C'est le ministre des finances qui décidera du chiffre définitif.

Mais, parmi les nombreux éléments entrant en compte dans l'évaluation du prix de TF1, il en est un non négligeable : le coût des éventuels licenciements. Les indemnités – non compressibles puisque conventionnelles – que devraient alors verser les repreneurs pourraient atteindre – toujours selon la Rue de Rivoli – de coquettes sommes. D'aucuns n'hésitent pas à évoquer le chiffre de plusieurs dizaines de millions de francs...

Deuxième temps fort : sélectionner le repreneur. Un appel d'offres sera lancé sous forme d'*« enchères au mieux disant culturel »*. Ici entre en scène la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) qui en principe devrait choisir parmi les candidats.

Troisième temps fort : l'introduction en Bourse de 40 % du capital de la chaîne sous forme d'offre publique, les 10 % restants étant dévolus au personnel de TF1 (1). Mais au préalable, en raison notamment des changements éventuels intervenus sur le marché ainsi que des engagements pris par l'opérateur, une nouvelle évaluation est nécessaire pour fixer le prix de chaque action de TF1 privatisée. Pour y parvenir, on fera de nouveau appel aux banques d'affaires, à l'avis de la Commission de privatisation avant la décision finale du ministre des finances.

La route est donc longue avant que TF1 ne devienne une société privée. On en est tellement convaincu aux finances que l'on a décidé de créer discrètement un « comité de pilotage » pluridisciplinaire (2). Une sorte de commission de « sages » chargée de veiller à la bonne marche des opérations.

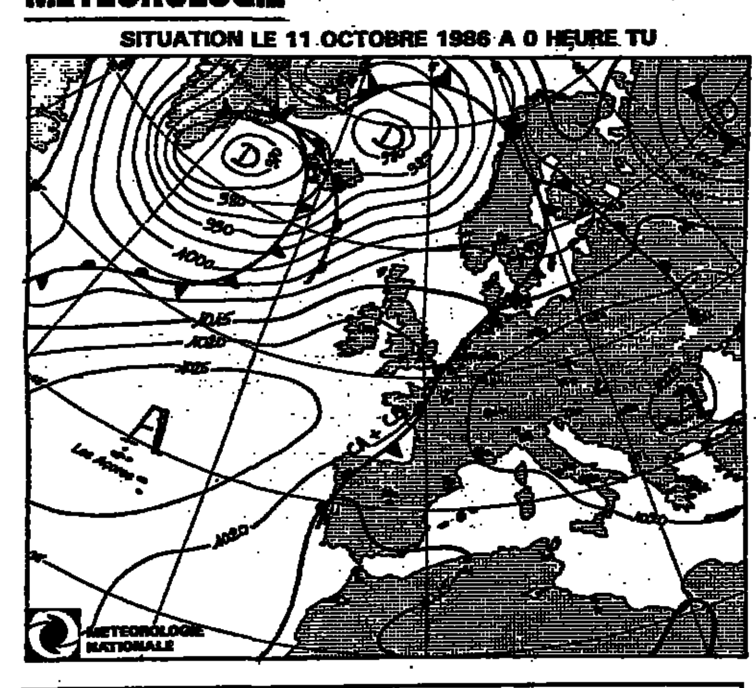
ANITA RIND.

(1) On prévoit au ministère des finances un certain nombre de mesures destinées à inciter le personnel à acquérir des actions. En particulier, la possibilité d'en souscrire dans un délai de deux ans, une éventuelle décote sur les titres et un étalement des paiements assortis de conditions avantageuses.

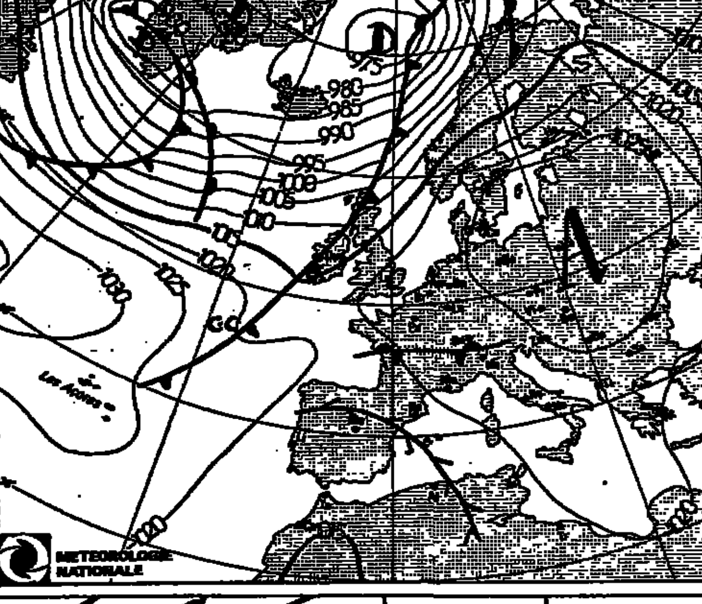
(2) Le comité comptera des représentants des finances, du ministère de la culture et de la communication, de TF1, des banques d'affaires, de la Commission des opérations en Bourse, des cabinets d'audit, du Trésor et du service juridique et technique de l'information (SJTI) dépendant du premier ministre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 OCTOBRE A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-10 à 6 h TU et le 11-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 11-10-1986 à 6 heures TU

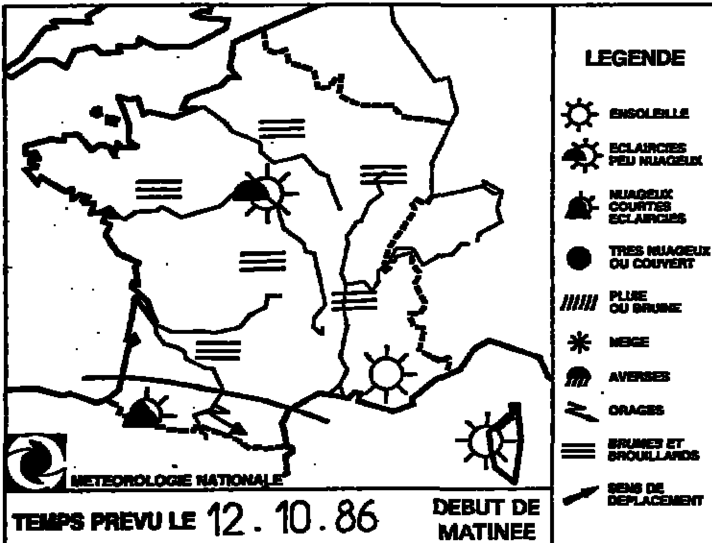
FRANCE			
AJACCIO	24	14	S
BIARRITZ	21	14	N
BORDEAUX	21	9	B
BOURGES	23	12	N
BREST	15	8	S
CAEN	22	12	P
CHERBOURG	18	11	S
CLERMONT-FERR.	23	10	S
DIJON	17	8	B
GRENOBLE St-M-H	22	13	C
LILLE	21	10	B
LIMOGES	20	11	S
LYON	22	10	B
MARSEILLE-MAR.	25	17	C
NANCY	16	8	B
NANTES	19	12	C
NICE	23	16	S
PARIS-MONTS.	22	12	B
PAU	24	11	N
PERPIGNAN	23	14	N
RENNES	21	12	S
ST-ÉTIENNE	23	11	B
STRASBOURG	18	6	B
TOURS	22	8	B
TOULOUSE	26	13	C
POINTE-À-P.	30	23	S

ÉTRANGER			
ALGER	30	21	P
AMSTERDAM	20	11	P
ATHÈNES	24	15	S
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	23	16	B
BELGRADE	21	7	S
BERLIN	20	6	S
BRUXELLES	19	11	N
LE CAIRE	28	18	S
COPENHAGUE	14	9	P
DAKAR	31	26	S
DELHI	33	25	S
DJERBA	25	18	S
GENÈVE	19	10	C
HONGKONG	29	24	P
ISTANBUL	19	11	N
JÉRUSALEM	22	12	S
LISBONNE	24	17	S
LONDRES	20	9	N
LOS ANGELES	22	17	C
LUXEMBOURG	14	7	B
MADRID	26	11	N
MARRAKECH	27	18	C
MEXICO	25	14	B
MILAN	22	11	N
MONTRÉAL	14	-4	S
MOSCOU	5	0	C
NAIROBI	28	14	C
NEW-YORK	25	6	S
OSLO	9	3	B
PALMA-DE-MAL.	27	17	O
PÉKIN	20	6	S
RIO-DE-JANEIRO	27	22	C
ROME	25	14	S
SINGAPOUR	31	23	P
STOCKHOLM	12	10	N
SYDNEY	19	11	C
TOKYO	22	17	P
TUNIS	27	16	S
VARSOVIE	17	3	S
VENISE	22	8	S
VIENNE	18	6	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 octobre à 0 heure et le dimanche 12 octobre à 24 heures.

Les pressions vont rester élevées en cette fin de semaine et les conditions anticycloniques vont prédominer. Dans une tendance orageuse, provenant des Baléares et d'Espagne, va se développer sur le Sud-Ouest.

Le début de journée, dimanche, sera terne sur la majeure partie du pays. Les brouillards formés en fin de nuit, sont nombreux et épais. De plus, sur la plupart des régions les nuages bas vont abonder. Toutefois, la Côte d'Azur et la Corse seront déjà bien ensoleillées.

Il fera orageux dès le début de matinée sur les Pyrénées. Ce temps un peu lourd sera ressenti l'après-midi sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénéen et les régions proches du golfe du Lion. Quelques orages pourraient éclater, plutôt en fin de journée.

Sur le reste du pays les brouillards et nuages bas seront tenaces en matinée. En règle générale, ils seront dissipés à la mi-journée et il fera beau l'après-midi malgré un voile de nuages élevés.

Les températures seront sensiblement voisines de celles de ces derniers jours. Au lever du jour il fera entre 7 et 12 degrés, sauf 13 à 17 degrés près de la Méditerranée. Les maxima atteindront l'après-midi 15 à 20 degrés sur la moitié nord et 19 à 26 degrés sur la moitié sud.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 octobre 1986 :

DES DÉCRETS

● Nº 86-1098 du 10 octobre 1986 modifiant le décret Nº 80-307 du 29 avril 1980 fixant le tarif général des greffiers des tribunaux de commerce et modifiant l'article R 821-2 du code de l'organisation judiciaire ;

● Nº 86-1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance et de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes ;

Nº 86-1100 du 9 octobre 1986 relatif aux modalités de revalorisation de divers avantages de vieillesse, d'invalidité et d'accident du travail ;

● Nº 86-1101 et 86-1102 du 9 octobre 1986 fixant les montants de divers avantages de vieillesse et d'invalidité et de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

DES ARRÊTÉS

● Du 2 septembre 1986 modifiant l'arrêté du 15 octobre 1985 relatif à l'examen d'attestation de capacité permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes ;

● Du 6 octobre 1986 portant création du certificat d'aptitude professionnelle de bourse ;

● Du 9 octobre 1986 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jacques Faure,
Les familles Reboul, Bordas,
font part du rappel à Dieu du

docteur Jacques FAURE,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Bordeaux,

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand de Bordeaux, le lundi 13 octobre 1986, à 10 heures.

Inhumation à Saint-Jean-de-Luz, à 17 heures, au cimetière ancien.

16, rue Lisleferme,
33000 Bordeaux.

Anniversaires

– Le 12 octobre 1976, disparaissait

Pierre LÉON,
fondateur du centre Pierre-Léon,
à l'université de Lyon,
professeur d'histoire économique
à la Sorbonne.

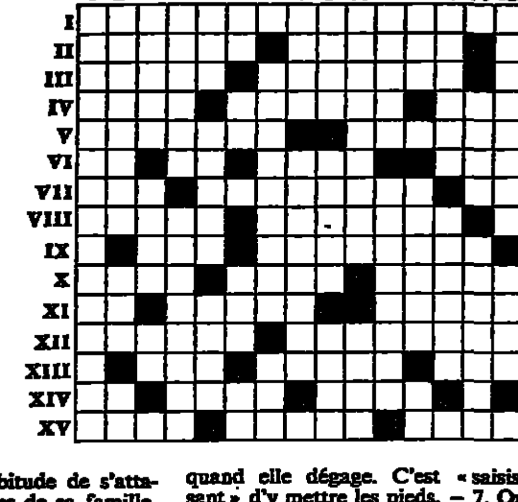
Mme Pierre Léon,
Ses filles Annie et Martine,
tiennent à évoquer son souvenir.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4332

HORIZONTALEMENT

I. Ce sont leurs traitements qui leur donnent droit à une rémunération. – II. Fait croire à une prochaine délivrance. Abandonne sa progéniture. – III. Certains la passent avant de repasser. Celui qui veut faire bonne figure a plutôt intérêt à l'éviter. – IV. Met à profit les bienfaits de la fertilité. Eviter les complications. Les échecs le mènent souvent à une victoire. – V. Aimait son prochain. Imite le perroquet ou bien tout autre oiseau. – VI. Réfléchi. En mesure d'être débité. Circule dans les artères. Certaines circonstances incitaient à lui mettre la main dessus. – VII. Son fruit n'est aucunement comestible. A l'habitude de s'attaquer à des membres de sa famille. Préposition. – VIII. On peut l'éviter grâce à des explications. En général, ils ne s'associent pas sur la banquette. – IX. Sont responsables d'agitations passagères. Le malheur des unes fait le bonheur des autres. – X. Près d'un grand pied. Se met à dos. Visible sur certains « cigares ». – XI. Note. Sans gêne. Occasionne un grand nombre d'expulsions. – XII. Pousse à toucher du bois. Remède contre la peste. – XIII. On le trouve dans les grandes surfaces. Effectuer d'indispensables actions. Traîne en longueur. – XIV. Crée maints emplois. A certainement touché beaucoup d'argent. S'échappa du foyer. – XV. Procèdes par élimination. Tout n'y est quand même pas laissé en rade. A trop le perdre, on en arrive à perdre bien davantage.



VERTICALEMENT

1. Opérations faisant suite à des divisions. – 2. Coupe le sifflet. Élément de certains mélanges. En France. – 3. Faire une mise à prix. On n'y est pas au « large » malgré ses grandes dimensions. Possessif. – 4. Portées sur le « sujet ». On ne souhaite évidemment pas les avoir en main. – 5. Participe à de multiples prises de bec. Il faut faire de gros efforts pour qu'elles finissent par se manifester. Où l'on ne put éviter de mauvaises rencontres. – 6. Mêlé de près à des exécutions. En gros, mais pas en détail. Peut faire dégager quand elle dégage. C'est « saisissant » d'y mettre les pieds. – 7. On *y tombe avant qu'on nous fasse* « tomber ». Vide les magasins. – 8. Peut servir à brosser. Susceptible de nous faire goûter à la purée. – 9. Reste à mettre en lumière. Souvent confrontée à de vraies peaux de vache. Ne se suivent pas mais peuvent toujours se ressembler. – 10. Un qui se paye plus qu'une tranche. C'est avant de tomber qu'il gémit. – 11. S'est peut-être plaint après être tombé. Devrait cacher bien autre chose que son âge. – 12. Entraîne des retournements. Arrose sans discontinuer. Entrée en matière. – 13. A l'origine de pertes qui alourdissent le bilan. Pas travaillé. – 14. Sa robe est pleine de taches. Partie du corps. – 15. Qui ne peut être caractérisée par la légèreté. Intervenait dans des échanges.

Solution du problème nº 4331

Horizontalement

I. Cravate. – II. Rires. Obi. – III. Aristo. AR. – IV. Vestiaire. – V. Te. Sort. – VI. Tao. Vi. – VII. Encrassés. – VIII. Rares. Ara. – IX. Nanti. Et. – X. Natte. U.S.A. – XI. Osée. Os.

Verticalement

1. Cravater. Nô. – 2. Rire. Ananas. – 3. Aristocrate. – 4. Veste. Rente. – 5. Asti. Vaste. – 6. Oasis. – 7. E.O. Io. Sa. Us. – 8. Barrières. – 9. Tiret. Satan.

GUY BROUTY.

Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

Forêts malades

Alors que la forêt varoise vient d'être cet été la proie des flammes, *le massif aquitain, le plus vaste* d'Europe avec 1 375 000 hectares de pins maritimes, subit, lui aussi, une succession d'agressions. La plus récente est celle de plusieurs espèces de parasites (ips, hylobes, pissodes), dont la prolifération est directement liée au gel de l'hiver 1985, qui avait déjà détruit plus de 30 000 hectares de pins. Foyers de développement, les coupes de bois laissées au bord des routes constituent une menace redoutable pour les parcelles environnantes.

Autre préoccupation des propriétaires aquitains, la difficulté de trouver des marchés pour une production excédentaire depuis des années. C'est *« une véritable obsession »*, déclare M. Jacques Lescouzères, président du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. *« Les hommes du bois se demandent s'il ne serait pas juridicieux de faire de Bordeaux une véritable métropole forestière au même titre qu'elle est déjà capitale du vin. »*

D'où l'idée d'un centre technique du bois, à laquelle souscrit la région, et qui a été doté de 30 millions de francs en 1986, de 50 millions de francs pour l'année suivante.

BRETAGNE

Deux langues sur les routes

Près de 80 communes bretonnes ont à ce jour installé des panneaux de signalisation bilingue à l'entrée des agglomérations. A la suite d'une enquête réalisée auprès de 911 communes du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB) a constaté que le principal frein à la signalisation bilingue était dans 32 % des cas le coût prohibitif des panneaux de signalisation.

D'où l'idée d'un regroupement des communes candidates au bilinguisme et un appel d'offres commun qui a sensiblement fait baisser le prix des panneaux de signalisation, aujourd'hui d'un coût unitaire de 433 F.

Une seconde opération commandes groupées sera lancée l'an prochain par le CELIB, qui entend ainsi contribuer à satisfaire l'une des revendications du mouvement culturel breton.

RENNES. – Le département d'Ille-et-Vilaine vient de décider de financer la plantation d'arbres le long des routes du département. Un premier crédit de 200 000 F a été débloqué et d'autres suivront dans le budget 1987. Voici peu d'années, pour raison de sécurité, l'heure était à l'abattage des platanes et autres arbres plantés en bordure des voies de circulation routière. Il est vrai aussi que les mêmes propriétaires de vergers ont pu toucher des primes pour abattre des pommiers et d'autres pour en replanter quelques années plus tard...

FRANCHE-COMTÉ

Saint-Claude résiste

Le bassin d'emploi de Saint-Claude, *dans le Jura, est en* Franche-Comté le moins touché par le chômage. Saint-Claude a encore bénéficié, en 1985, de la conjoncture favorable qui prévaut dans la lunetterie et la transformation des *matières plastiques.*

La progression des effectifs employés dans les grands établissements de l'une (+ 3,8 %) et de l'autre (+ 1,3 %) de ces activités, une bonne saison touristique et un accroissement sensible de l'embauche de travailleurs frontaliers en Suisse ont favorisé le maintien d'une situation de l'emploi plutôt enviable. (Source : INSEE Besançon.)

LE DIALOGUE UNIVERSITÉ-ENTREPRISES

Tours veut changer d'image

MIEUX *faire connaître l'université,* ses hommes et les recherches qu'ils y mènent. *Nouer de solides relations entre le monde universitaire* et les entreprises. *Et récupérer de l'argent pour la recherche scientifique tout en joignant l'utile et l'agréable : tels sont les objectifs* d'une opération originale menée récemment à Tours sous l'égide de l'*université François-Rabelais* et de la Caisse régionale du Crédit agricole mutuel.

Au départ, un constat quelque peu inquiétant établi à partir d'une étude d'image faite auprès *de cent cinquante entreprises de* la région par des étudiants de la faculté de droit. *« Notre université,* explique Jean Germain, vice-président, *apparaît comme trop éloignée des entreprises et de la population, trop théorique et trop austère. »*

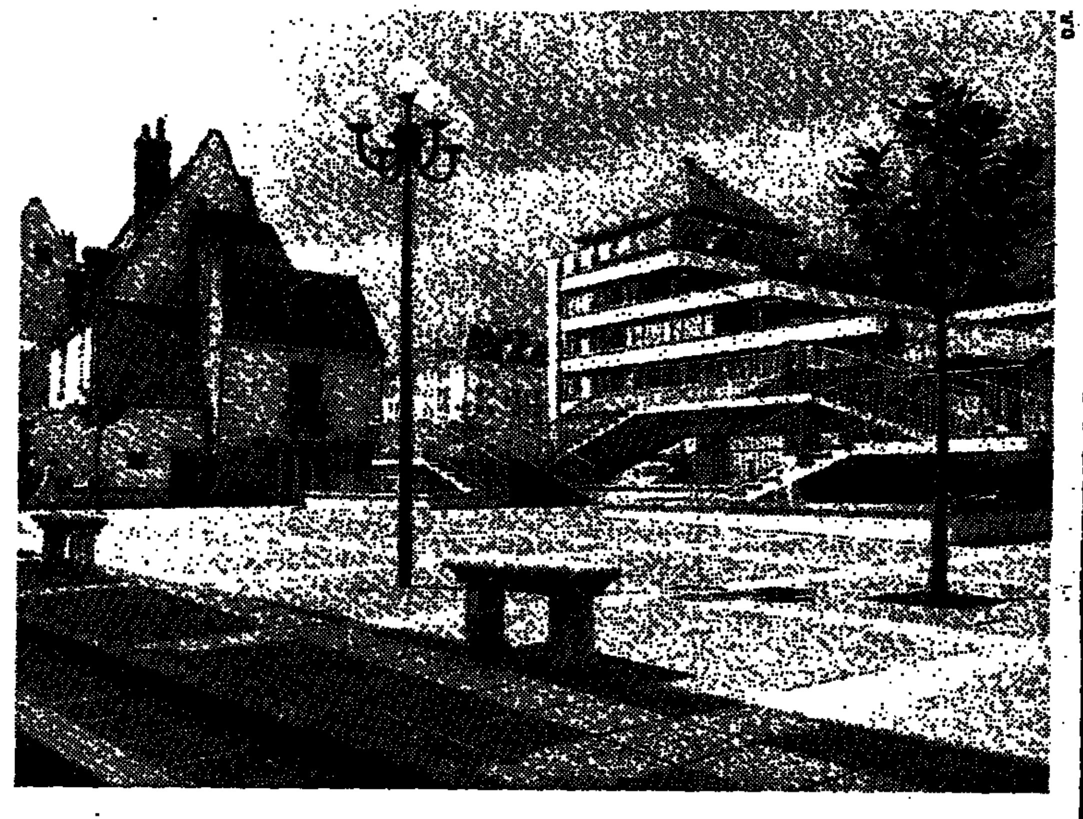
Certes, pas une image absolument négative mais bien une image d'institution *savante* peu soucieuse des réalités et des problèmes locaux. Une image que, précisément, les responsables *universitaires cherchent, parce* qu'ils y ont tout intérêt, à modifier. Parallèlement, la caisse régionale du Crédit agricole *entend, ici, jouer pleinement son* nouveau statut de « banque à part entière » et faire preuve d'un nouveau dynamisme aux couleurs *régionales. « En nous associant à l'université,* expliquent ses responsables, Jean Gatecloux et Michel Doré, *nous avons voulu montrer aux entreprises que nous étions bien présents comme partenaires du développement économique de la région. Nous l'avons fait en donnant un coup de projecteur sur des travaux universitaires tourangeaux qui sont connus partout dans le monde, sauf, curieusement, en Touraine ».*

Premier coup de projecteur *donc sur les travaux du profes*seur Léandre Pourcelot, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux *d'échographie et de médecine* spatiale, dont l'équipe universitaire collabore à la fois avec les responsables soviétiques des vols *spatiaux et avec la* NASA. *Pour* souligner l'importance de ces travaux, on a organisé une série de conférences et de débats en invi*tant notamment Patrick Baudry et* Léopold Sedar Senghor, ancien – et célèbre – élève du lycée Descartes de Tours. Entre deux conférences, un dîner de gala réa*lisé par l'association* Touraine gourmande avec le soutien du comité interprofessionnel des vins de Touraine et les organismes de *promotion des vins et fromages* de Touraine.

Cette *série de manifestations* aura au total permis de réunir une somme d'environ 30 000 à *40 000 F,* qui permettra la création d'une bourse *pour la recher*che spatiale. Les responsables de cette initiative, parce qu'ils sont à *la recherche d'une vraie synergie* régionale, entendent bien récidiver. Ils espèrent notamment réaliser bientôt une opération similaire *centrée sur la* francophonie. *La* Touraine *bénéficie en effet,* dans ce domaine particulier, d'un fort rayonnement international.

Exemple concret du nouveau tour que prennent les ambitions *tourangelles : le professeur Léan*dre Pourcelot, *après avoir* coor*donné un groupe de réflexion,* vient de proposer la création d'un centre national de l'agriculture et de la nutrition qui serait *installé dans un futur parc technologique.* Un tel centre n'existe nulle part ailleurs. Il ne serait pas un « musée de la charrue », mais *engloberait l'art et la paysannerie* et illustrerait les progrès les plus récents de la biologie végétale. Sa vocation pourrait être internationale, avec des congrès mondiaux *sur le thème de la malnutrition, du* partage Nord-Sud des ressources agricoles et de l'exploitation des terres arables par satellite...

JEAN-YVES NAU.



ILE-DE-FRANCE

Villes nouvelles en péril

Les villes nouvelles traversent une grave crise financière. C'est la *constatation unanime* des membres de l'Association des élus des villes nouvelles. Au cours de leur assemblée générale annuelle, qui était *organisée la semaine dernière à* Marne-la-Vallée (*le Monde* du 4 octobre), les représentants des syndicats d'agglomérations nouvelles (SAN) et des communes de ces villes, qui comptent environ un *million d'habitants* (1), *ont évoqué* leurs difficultés financières.

Dans une lettre approuvée par toutes les « sensibilités » politiques, ils ont exposé à M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, les raisons de cette situation particulière aux villes nouvelles : des coûts de gestion élevés dus au nombre important d'*équipements scolaires et* périscolaires nécessaires à une population plus jeune que dans les villes *traditionnelles,* et un endettement trop lourd. Actuellement, les villes nouvelles remboursent 4 milliards de francs d'emprunts contractés à *partir de 1980, à des taux variant de* 12 à 16 %. Des annuités qui, en 1986, représentent 30 à 40 % des budgets des SAN.

Les élus demandent à M. Pierre Méhaignerie de prendre en main le dossier villes nouvelles et lui suggèrent *deux* priorités : l'amélioration de la dotation globale de fonctionnement des agglomérations nouvelles pour tenir compte de leur démographie, en reconnaissant leur caractère de communautés à fiscalité propre, et la possibilité de racheter la dette des années 1980-1985, afin de bénéficier de la désinflation et de connaître par la suite une charge de la dette qui évoluera au rythme des ressources.

Pour les élus des villes nouvelles, les problèmes financiers ne peuvent plus être résolus par l'augmentation des *impôts, qui « ont déjà atteint des taux quasi prohibitifs : 18 à 21 % pour la taxe professionnelle, par exemple ».*

(1) Evry, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, L'Isle-d'Abeau, Le Vaudreuil et Les Rives-de-l'Etang-de-Berre.

LIMOUSIN

La filière « pierre »

La cité bavaroise de Dinkenbuel, près de Nuremberg, vient de rénover sa grande place centrale, avec des pavés et des dalles de granit du Limousin. Elle a imité en cela la ville de Genève (deux espaces publics) et plusieurs municipalités françaises, *qui ont redécouvert* depuis quelques années la beauté des granits roses de Pérols, en Corrèze, ou des grès beiges du plateau de Millevaches.

D'où l'initiative du conseil régional du Limousin, qui a créé en 1982 la Filière pierre, association regroupant les élus, une *quinzaine de professionnels et de créateurs pour trouver de nouveaux produits et de nouveaux marchés.* A l'époque, le secteur employait sur la région quelque deux cents salariés pour un chiffre d'affaires de 600 000 francs. Quatre ans plus tard, le nombre d'emplois n'a certes que modestement augmenté (une cinquantaine de créations, dans une région où l'*emploi industriel est fortement* orienté à la baisse), mais par contre le chiffre d'affaires a été multiplié par quinze : 10 millions de francs. Ce succès a *très vite imposé* la transformation de l'association en une *société anonyme commerciale* (Filière pierre Limousin production, au capital de 250 000 francs), capable d'affronter cette rapide ouverture du marché.

LORRAINE

NANCY. – L'ensemble des installations de l'Institut français des boissons et de la brasserie-malterie (IFBM) se trouve désormais rassemblé dans le parc d'activités de Nancy-Brabois Innovation ; les services d'ingénierie et de documentation ainsi que le laboratoire *viennent* de prendre place dans un bâtiment construit à cet effet à côté de la halle technologique.

Un nouveau laboratoire est en cours d'équipement ; il sera l'un des plus performants dans sa spécialité, notamment par la robotisation de la *préparation des échantillons.*

MIDI-PYRÉNÉES

Les murs de l'histoire

Le Lot est le premier département de Midi-Pyrénées pour le nombre *d'édifices protégés et* l'un des plus importants au niveau national.

Aussi, la journée portes ouvertes organisée le 21 septembre a revêtu *une dimension particulière.* Plus d'une cinquantaine de *possibilités de* visites étant, en effet, proposées au public (abbayes, châteaux, églises), avec *au hit-parade de la* fréquentation des sites comme Rocamadour, bien sûr, mais aussi la grotte de Pech-Merle, à Cabrerets (visitée il y a une semaine *par le président de la* République), le château d'Assier et le prieuré de Carennac.

Mais, plus original encore, l'accent *avait été mis cette année* sur les extraordinaires trésors que représentent les peintures murales admirablement conservées dans le département. *Ainsi,* au château de Cenevières, à une quarantaine de kilomètes de Cahors, où l'on peut découvrir dans un très beau cadre des fresques murales peintes en *1600.*

Autre originalité : la brochure offerte à chaque visiteur et réalisée par la préfecture en collaboration avec l'agence des *Bâtiments* de France, où l'on pouvait trouver une fiche explicative sur chaque édifice et sur les peintures murales dans le Lot.

SOS architecte

Dans les Hautes-Pyrénées, à Tarbes, une initiative pour l'instant unique en France vient d'être prise par trois architectes proposant de faire travailler de façon permanente trente-huit entreprises employant au *total cent vingt personnes. Il s'agit* d'un architecte DPLG, Pierre Artus, et de deux architectes travaillant à l'aménagement des maisons : Jean-Claude Paul et Alain Villerouge.

Ces trois jeunes architectes et les entreprises qui ont signé avec eux un accord de coopération peuvent être alertés de jour et de nuit sur un répondeur téléphonique.

Tous les particuliers sont assurés de voir exécuter tous les dépannages qu'ils sollicitent dans les domaines de la décoration, de la rénovation, des formules d'agencement et de solutions complémentaires de constructions annexes.

Plusieurs notaires, des syndics d'immeubles, des agences immobilières, des conseillers fiscaux, des sections *spécialisées* de banques, des avocats et tout un éventail de fournisseurs, de produits touchant la maison, se sont intéressés à cette *expérience et ont proposé* leur concours.

PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

Tunnels aux enchères

Trois tunnels de chemin de fer désaffectés mais en parfait état situés sur deux communes de la vallée *de l'Ubaye* viennent d'être vendus aux enchères à Digne, dans les Alpes-de-Haute-Provence, par les services des domaines.

Ces tunnels, construits au début du siècle, devaient servir à la liaison ferrée de Chorges à Barcelonnette, mais cette dernière, commencée à la veille de la première guerre mondiale, restait inachevée. Elle était finalement arrêtée sur décision ministérielle en 1936.

Chacun de ces ouvrages était mis *à prix 200 francs pièce. Le premier,* celui de Saint-Martin-de-la-Blache (1614 mètres de long), a été acquis par la commune du Lauzet, au prix *de 56 500 francs. Le second, celui* de Bouille, situé sur la commune de Méolans-Revel, a été acquis par cette dernière au prix de 48 000 francs. Quant au *troisième,* celui de la Roche-Rousse, implanté sur la commune du Lauzet, il a été acquis au prix de 50 800 francs.

Divers soumissionnaires ont dû mettre leurs projets au placard : des scientifiques voulaient créer un centre de biologie appliquée dans le tunnel de la Roche-Rousse, des kayakistes voulaient utiliser ces ouvrages pour y ranger leurs bateaux, des agriculteurs pour les transformer en champignonnières, des collectionneurs de véhicules militaires pour y stocker des chars et d'autres scientifiques pour y observer les chauves-souris...

Une « pépinière » dans les Alpes

Comment inciter les créateurs d'entreprises à investir et à s'installer dans les Alpes du Sud ? Alpes du Sud Développement entreprises (ASD), qui a son siège à Sisteron, est un organisme qui, associant l'Etat, la région, le département, propose un certain nombre d'actions destinées à favoriser l'*installation* d'entreprises nouvelles dans une zone géographique qui englobe les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et, pour partie, les départements limitrophes du Var, de Vaucluse et des Alpes-Maritimes.

Concrètement, il sera offert à des créateurs d'entreprises préalablement sélectionnés une structure, un espace, des conseils et des services susceptibles de les appuyer dans leur démarche.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Georges Chatain, Pierre Cherruau, Gilbert Dupont, Gilbert Eychenne, Christian-Luc Parison, Christian Tual.

Coordination : Jacques-François Simon.

ANIMATION EN VILLE NOUVELLE

Saint-Eutrope sur rail

LE chemin de fer de Saint-*Eutrope, c'est le côté pit*toresque et nostalgique de la ville nouvelle d'Evry, dans l'Essonne. Chaque week-end, il *vous convie à découvrir les* 400 hectares du bois de Saint-Eutrope dans des balancelles ou *des wagons fermés* tirés par des machines à vapeur.

Evry possède un riche passé ferroviaire. Les carrières de meulières de Petit-Bourg furent le théâtre de la première *utilisation* du chemin de fer à voie étroite inventé par Paul Decauville. *C'est dans les champs d'Evry* que, en 1875, Decauville expérimenta la voie portative de 40 centimètres de large avec traverses en fer qui fit son succès et sa fortune. Plus tard, *enfin, l'inventeur transféra à* Petit-Bourg ses ateliers, qui employaient, en 1900, mille personnes à la fabrication de locomotives, wagons, etc.

En 1978, on renouait avec la tradition en ouvrant 2 500 mètres de ligne à faible écartement *(60 centimètres)* serpentant dans les bois et les champs du parc de Saint-Eutrope, tout près de l'hippodrome.

Collectionneur passionné de matériel *ferroviaire, M. Guillemot* était à l'origine de ce retour aux sources. Il rêvait de faire fonctionner ses machines. Il a pu concrétiser ses souhaits avec *l'aide de l'Epevry et du syndicat communautaire d'aménagement,* qui, eux, y ont vu une attraction originale pour le poumon vert de *l'agglomération.*

Depuis, M. Guillemot administre ce mini-réseau et joue les chefs de gare. Coiffé d'une casquette d'époque, il fait volontiers visiter les 3 hectares de la station principale, dotée d'un *bâtiment d'accueil en bois* et équipée de plusieurs voies de triage. Il est assisté d'une petite équipe de mordus, souvent des *retraités* de la SNCF ou de la RATP, qui entretiennent les machines et les conduisent.

PATRICK DESAVIE.

REPÈRES

Loyers

+ 3 %

La hausse des loyers dont le bail prend pour référence l'indice du coût de la construction de l'INSEE du deuxième trimestre est de 3 %. Cette hausse est applicable lors de la révision annuelle et lors du renouvellement du bail. En effet, l'indice s'établit à 859 pour le deuxième trimestre de 1986, contre 834 au deuxième trimestre 1985. Cet avis du ministère de l'économie et des finances a été publié au *Journal officiel* du 10 octobre.

Automobile

La reprise confirmée en septembre

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, le mois de septembre confirme le redressement amorcé depuis quelque mois sur le marché français, avec 129 081 immatriculations, soit 11,6 % de plus qu'en septembre 1985. Avec 30,6 % du marché pour le groupe PSA (+ 2,6 % par rapport à septembre 1985) et 31,9 % pour Renault (+ 31,7 %), les marques françaises progressent de 15,6 % en septembre. La chute sensible enregistrée par Citroën (– 6,3 %) est, selon la société, la conséquence d'un changement intervenu le 1er septembre dans le système de facturation des véhicules, qui s'est traduit par une interruption provisoire dans les immatriculations. Sur les neuf premiers mois de 1986, les immatriculations (1,364 million de véhicules) ont progressé de 5,8 % par rapport à la période correspondante de 1985, avec une croissance plus rapide pour les marques étrangères (+ 7,3 %), qui représente désormais 37,5 % du marché.

Commerce extérieur de la CEE

Moindre déficit

La balance commerciale de la Communauté européenne s'est sensiblement redressée durant le premier semestre, son déficit s'inscrivant à 5 milliards d'ECU (autant de dollars), soit quatre fois moins qu'un an auparavant. Selon l'Office des statistiques de la CEE, Eurostat, cette amélioration recouvre une chute de 18 % des importations, mais également une forte baisse de 10 % des exportations. Cette dernière diminution, comparable à celle enregistrée durant la même période par le Japon, est nettement inférieure à la baisse de 27 % observée aux Etats-Unis.

La dépréciation du dollar et les difficultés financières des pays exportateurs de matières premières, pétrole en tête, sont d'après Eurostat à l'origine de ce phénomène. Entre les pays de la CEE, de grandes disparités demeurent : la RFA parvient à accroître légèrement ses ventes à l'étranger (+ 1 %), la Grèce, l'Espagne et le Portugal étant, à l'autre extrême, les plus touchés avec une chute de 25 % de leurs exportations. Notons enfin que la CEE a enregistré durant le premier semestre un déficit de 11 milliards d'ECU avec le Japon et un excédent de 89 milliards avec les Etats-Unis.

SOCIAL

La crise de la Normed

M. Maurice Genoyer, un industriel friand de politique

M. Maurice Genoyer, qui propose de reprendre le chantier naval de La Seyne, n'en est pas à sa première tentative avec une entreprise défaillante. Outre ses activités industrielles, il s'est lancé dans la politique.

MARSEILLE
de notre correspondant

Ancien officier mécanicien de la marine marchande, ancien courtier en produits métallurgiques, M. Genoyer, cinquante-deux ans, a fondé en 1963 à Marseille, avec quatre amis. la Société phocéenne de métallurgie, dans un local de 60 mètres carrés. Il est aujourd'hui à la tête d'un groupe d'industries installées sur la zone industrielle de Vitrolles, sur près de 50 000 mètres carrés, qui emploie 750 personnes, et réalise, dit-il, un chiffre d'affaires de 650 millions de francs par an, dont 65 % à l'étranger. A la base de cette réussite, un homme ambitieux et entreprenant, qui ne détesterait pas apparaître comme un autre Bernard Tapie et qui a, comme ce dernier, à maintes reprises, fait office de « repreneur » d'entreprises défaillantes.

La Société phocéenne de métallurgie, fer de lance des entreprises du groupe, n'a, en dépit de son nom qui sonne comme une forge, jamais fabriqué ce qu'il vend. Maurice Genoyer a su exploiter habilement et audacieusement un créneau : celui de la bride de tuyauterie, une pièce qui sert à assembler les tuyaux entre eux. Il en existe plus de 4 000 modèles, minuscules ou énormes. Maurice Dunoyer aura été celui qui peut fournir immédiatement et en n'importe quelle quantité, à un prix concurrentiel, n'importe quel type de brides aux industries pétrochimiques, sidérurgiques ou portuaires, ou aux centrales thermiques ou atomiques, grâce à un stock qui, affirme-t-il, est le premier d'Europe.

Aujourd'hui, le groupe comporte, outre la Phocéenne, les sociétés SERTERE ingénierie, Industrial Valves compagnie, les Engins Griffet (entreprise marseillaise d'engins de levage en déconfiture, et rachetée par l'industriel) et la société Morzieux-Gauchon, implantée dans la Loire, spécialisée dans les brides, et rachetée, elle aussi, il y a quelques années.

Les activités du chef d'entreprise ne se limitent pas à l'industrie, puisqu'on l'a vu très tôt se lancer dans la politique, d'abord en franc-tireur, puis, en 1971, sur les listes conduites pour les élections municipales par Gaston Defferre. L'union de la gauche devait entraîner le départ de l'industriel, qui, depuis, n'a pas réussi en dépit de l'argent investi à se faire une place dans la politique marseillaise. Gaston Defferre l'a tenu à distance, et aucun accord n'ayant pu être réalisé avec Jean-Claude Gaudin, Maurice Genoyer a conduit, aux dernières élections législatives, sa propre liste (Union indépendante de l'opposition), qui a réalisé un score plus que modeste.

Le nom de l'industriel a également été mêlé à un projet sans lendemain de reprise de la société CODER, et même l'Olympique de Marseille, au temps où le club connaissait une de ses déconfitures cycliques et où l'industriel mit sur pied les nouveaux statuts qui devaient amener M. Fernand Méric à une éphémère prudence. Le groupe a coiffé durant plusieurs années une compagnie régionale privée, Air-Provence, dont l'industriel s'est débarrassé voici cinq ans. Il est, en outre, le président fondateur d'Enfants du monde, association humanitaire qui se préoccupe de l'« enfant meurtri », notamment dans les pays du tiers-monde.

JEAN CONTRUCCI.

Fermeture à brève échéance des chantiers navals de Nantes

La crise – qui s'aggrave – de la construction navale ne se réduit pas au sort des seuls chantiers de la Normed. Les petits et moyens chantiers (Cherbourg, Dieppe, La Rochelle, Le Havre) ne sont pas épargnés. Alsthom, qui se montrait l'entreprise la plus résistante, doit, elle aussi, prendre des mesures draconiennes.

Ainsi, le jeudi 9 octobre, le PDG des Chantiers Dubigeon, M. Alain Grill, a annoncé devant le conseil d'administration la fermeture du chantier de Nantes à brève échéance. Cette entreprise est une filiale à 100 % d'Alsthom, qui exploite aussi les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire. Dubigeon emploie encore 730 personnes à Nantes (2 600 salariés en 1975 !), un chiffre qui devait, d'après les derniers plans connus, être ramenés à 590 à la fin de l'année.

M. Grill a fait savoir que 200 à 300 personnes de Nantes pourraient, réembauchées à Saint-Nazaire (où des départs dans les ateliers de tôlerie sont prévus), pour la construction des paquebots commandés par des armateurs norvégiens et américains. Pour les autres salariés, un plan social d'entreprise sera élaboré, la question étant de savoir s'il sera aussi avantageux que celui qui a été proposé au personnel de Normed.

Le regroupement des activités navales d'Alsthom sur Saint-Nazaire ne constitue pas, à vrai dire, une surprise. Le lancement, le 3 octobre, du *Bougainville* avait été ressenti à Nantes comme le chant du cygne, et la majorité des salariés et de la population nantaise savaient que l'issue fatale était proche.

Pour M. Grill, le carnet de commandes de Dubigeon, depuis l'abandon par le gouvernement du phare d'Ouessant, est complètement déséquilibré. Il n'y a plus aucun travail de tôlerie à engager. De plus, la société, reprise par Alsthom en 1982-1983, a accumulé depuis trois ans quelque 150 millions de pertes. Aucune perspective de redressement n'est crédible au moment où, la crise mondiale s'accentue et où les Japonais eux-mêmes se voient contraints de fermer des chantiers. Maintenir artificiellement en vie Dubigeon aboutirait à condamner à mort Saint-Nazaire, estime-t-on chez Alsthom.

L'intersyndicale CFDT-CGT a appelé, vendredi, l'ensemble des salariés des chantiers Dubigeon à assister à une assemblée générale lundi matin.

ÉTRANGER

Les Etats-Unis se retrouvent de nouveau sans budget

Pour la troisième fois en six ans, le gouvernement fédéral américain se retrouve pratiquement démuni de tout moyen budgétaire. Une quasi-tradition dans la vie politique, les deux Chambres parvenant rarement à s'entendre sur les treize lois de finances nécessaires au fonctionnement des ministères avant l'échéance du 1er octobre.

La Chambre des représentants a, le vendredi 10 octobre, adopté une troisième loi de finances provisoire, maintenant à flot le gouvernement américain jusqu'à mercredi prochain, mais cette mesure doit encore être adoptée par le Sénat et signée par le président des Etats-Unis pour être effective. Or M. Reagan, hostile à l'idée d'un nouveau budget temporaire, a menacé de mettre son veto à toute solution provisoire pour contraindre les deux Chambres à un accord.

La menace est sérieuse pour les parlementaires, impatients de rejoindre leur circonscription afin de préparer les élections partielles du 4 novembre, mais surtout pour certains fonctionnaires. Le directeur du budget, M. James Miller, avait d'ores et déjà déclaré que, si le chef de l'exécutif ne pouvait signer une loi en bonne et due forme avant son départ pour l'Islande, où il retrouve ce week-end, le numéro un soviétique, M. Gorbatchev, les fonctionnaires considérés comme « non essentiels » seraient mis à pied.

Cette décision ne pourra, en tout état de cause, intervenir avant mardi, les fonctionnaires bénéficiant, comme tous les Américains, d'un long week-end grâce au Columbus Day, le jour de Christophe Colomb, lundi. Ses conséquences varieraient en outre d'un ministère l'autre : seuls trente des quatre mille six cent quatre-vingts employés du ministère de l'éducation sont « essentiels », alors que la proportion atteint 78 % au département d'Etat et 72 % à celui de la justice.

« Une loi fourre-tout »

La solution ne sera pas simple à trouver. Le Sénat et la Chambre des représentants ont respectivement adopté une loi dite « fourre-tout » dépassant 500 milliards de dollars, mais les représentants ont lié leur propre version à des mesures sur le contrôle des armements dont le président Reagan ne peut entendre parler au moment où il entame de délicates négociations avec les Soviétiques.

Petite consolation pour la Maison Blanche, les parlementaires ont approuvé la loi qui permet au gouvernement fédéral de constituer un « trésor de guerre » de 300 millions de dollars sur deux ans. L'Exim-bank, la banque d'export-import américaine, pourra utiliser cette enveloppe pour lutter contre les pratiques jugées déloyales des partenaires commerciaux des Etats-Unis et tout particulièrement contre l'usage des crédits comportant une part d'aide en faveur des pays en développement.

Ce nouvel arsenal financier pour gagner contre des concurrent, notamment français, avait été proposé il y a un an par la Maison Blanche pour calmer les ardeurs protectionnistes du Congrès. Il se concrétise alors que près de cinq jours de discussions, dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris, n'ont pas permis d'avancer d'un iota sur le dossier des crédits mixtes à l'exportation, vieux sujet de dissensions entre les Etats-Unis, le Japon et la Communauté européenne.

Le président de la deuxième banque américaine a démissionné

M. Samuel H. Armacost, président de la Bank-America, a démissionné, le 10 octobre, à la suite de la « *détérioration* » de l'image du deuxième établissement financier des Etats-Unis. Agé de quarante-sept ans, il avait, en avril 1981 – après vingt ans de maison – succédé à M. Alden Clausen, qui devenait alors président de la Banque mondiale.

Depuis 1981, la Bank-America a perdu environ 4,6 milliards de dollars, son déficit pour le seul deuxième trimestre de 1986 ayant été de 640 millions de dollars. En outre, la banque a dû prendre une provision supplémentaire de 600 millions de dollars pour créances douteuses et inscrire 300 millions de dollars de mauvais prêts au compte profits et pertes.

Les difficultés de la Bank-America (*le Monde* du 18 septembre), comme d'autres établissements américains, ont été aggravées ces douze derniers mois par l'effondrement des cours pétroliers, la persistance de la récession agricole et une crise de l'immobilier, trois secteurs dans lesquels ces institutions sont lourdement engagées. Toutefois, cela ne risque pas, selon les milieux spécialisés, d'ébranler le système bancaire américain ni de mettre en danger les capacités de réponse des autorités fédérales si une opération de sauvetage se révélait indispensable. L'agence gouvernementale chargée de garantir les dépôts bancaires, la Federal Deposit Insurance Corp., dispose d'une réserve de 18 milliards de dollars. – (*AFP, AP.*)

M. Soisson : « il n'y a pas de politique de formation »

M. Jean-Pierre Soisson considère qu'« *il n'y a pas de politique de formation* » depuis la mise en place du gouvernement de M. Jacques Chirac. A ses yeux, tout s'est joué dès l'origine, avec le découpage retenu pour les responsabilités ministérielles. Il y a, affirma-t-il, « *concurrence entre plusieurs cabinets* », depuis le ministère des affaires sociales et de l'emploi au secrétariat d'Etat à la formation professionnelle en passant par le ministère de l'éducation nationale et celui du commerce et de l'artisanat. Pour tenter de limiter les dégâts, M. Soisson va écrire à M. Chirac pour proposer « *la création d'un groupe interministériel sur la formation professionnelle* » qui serait chargé de l'animation de cette politique et veillerait à sa cohérence.

Ancien ministre de la formation professionnelle, président, désigné par M. Michel Delebarre, du comité de coordination de la formation professionnelle, organisme tripartite où siègent des élus régionaux, les partenaires sociaux et les représentants des pouvoirs publics, M. Soisson sait de quoi il parle. Il a toujours été passionné par ce dossier, au-delà des aléas politiques. Proche de M. Raymond Barre, il s'estime autorisé à tirer la sonnette d'alarme, condamnant le « *désordre des esprits* ».

« *Nous en étions à un tournant et, on ne sait pourquoi, tout s'est arrêté* », constate-t-il. La filière de l'apprentissage est, selon M. Soisson, mise à mal par la manière dont a été lancé le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes et subit une baisse de ses recrutements, « *un mauvais coup* ». Le transfert de compétence à la région, dans le cadre de la décentralisation, se traduit maintenant par l'absence d'orientations. « *Le gouvernement n'a pas réuni les présidents de région,* observe M. Soisson, *et je vais le faire moi-même au début de la session parlementaire.* »

Plusieurs impasses

Ne se contentant pas de ce réquisitoire, M. Soisson relève plusieurs impasses. « *Impasse sociale* », quand les pouvoirs publics paraissent abandonner à leur sort les missions locales dans lesquelles se sont engagés tant d'élus. L'insertion des jeunes en difficulté ne fait plus partie des préoccupations affichées et seules les collectivités locales qui le pourront en viendront fatalement à poursuivre sans l'effort de l'Etat. « *Impasse régionale* », quand « *pas un mot* » n'est prononcé pour associer les régions au plan pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans. « *Impasse fonctionnelle* », puisque les exonérations de charges sociales prévues pour les entreprises ne sont pas accordées si les jeunes sortent des stages régionaux. « *Impasse financière* », car l'apprentissage réformé coûtera au budget des régions et non à celui de l'Etat.

Par manque d'intérêt ou par le silence, un fossé s'est creusé au moment où il faudrait démultiplier et étendre l'action entreprise. « *J'avais écrit dans mon livre (1) que la formation professionnelle se trouvait au milieu du gué,* conclut M. Soisson, *je crains maintenant qu'elle en soit à quart ou à tiers de gué.* »

A. Le.

(1) *L'Enjeu de la formation professionnelle*, éditions Fayard.

TRANSPORTS

M. Douffiagues annonce des représailles contre les pays qui taxent les camions français

Les congrès de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) se suivent et ne se ressemblent pas, au moins dans leurs discours de clôture. Oubliées, les menaces brandies à l'égard du gouvernement d'alors, après la grande grève de 1984 des routiers ! M. Maurice Voiron, président de la FNTR, a abandonné, le 9 octobre, les moulinets et les citations empruntés aux gladiateurs romains pour accueillir avec une aménité inhabituelle un ministre des transports, M. Jacques Douffiagues, membre, comme lui, de l'UDF.

Le temps n'est plus à la révolte chez les routiers. M. Douffiagues ne s'est pas fait faute de souligner la cause de cette douce euphorie : « *Une des toutes premières décisions gouvernementales,* a-t-il dit, *a consisté à laisser baisser librement le prix du gazole, sans compenser cette baisse, liée à celle du dollar et à celle du pétrole, par de nouvelles taxes.* » Le ministre a aussi détaillé les allégements de charges dont bénéficieront, à partir de 1987, toutes les entreprises françaises, et donc les transporteurs routiers : réduction de 18 % de la taxe professionnelle, baisse de 50 % à 45 %, puis à 42 % en 1988, de l'impôt sur les sociétés ; suppression en trois ans de la taxe sur certains frais généraux ; allégements des droits sur les donations-partages.

Un tonnerre d'applaudissements a salué l'annonce par M. Douffiagues qu'il proposerait au Parlement de taxer les camions des pays qui taxent les transporteurs français, à l'instar de la Norvège, de la Suisse, de l'Autriche, de la Yougoslavie et de la Turquie.

Reste une revendication toujours insatisfaite qu'a rappelée M. Voiron : « *Les transporteurs ne comprendraient pas que, dès le début de 1987, la récupération de la TVA sur le gazole ne soit pas appliquée en France comme dans les pays de la Communauté, pas plus qu'ils ne comprendraient que continue à perdurer une surtaxation des contrats d'assurances qui n'existe nulle part ailleurs.* » le gouvernement réfléchit à cette coûteuse récupération.

Reste aussi l'inquiétude de toute une profession prise pour la première fois à contre-pied par un ministre plus libéral qu'elle. Car la FNTR ne souhaite pas se hâter trop vite vers 1992, année fixée pour la création d'une véritable Europe des transports. La fin progressive de la tarification routière obligatoire et la libération des droits de transports de zone longue la trouble, et son président a formulé ainsi les craintes de ses mandants : « *Ce serait jouer aux apprentis sorciers que de mettre à la fois en place la dérégulation européenne et nationale et la libéralisation des tarifs si n'était pas maintenue, tant en transporteurs de voyageurs que de marchandises, l'obligation de justifier de l'attestation de capacité pour obtenir une inscription au registre des transporteurs.* »

ALAIN FAUJAS.

Air France achèterait sept exemplaires du futur Airbus A-340

Un prochain conseil d'administration d'Air France actualisera le programme de développement de la flotte et notamment l'introduction des deux futurs Airbus A-330 et A-340, dont le lancement devrait être décidé au printemps 1987.

A ce sujet, M. Marceau Long, président de la compagnie nationale, a indiqué, le vendredi 10 octobre, devant l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace, que le quadriréacteur A-340 de deux cent cinquante places pourrait être acheté par Air France à six ou sept exemplaires.

Interrogé sur l'état de sa compagnie, M. Long a reconnu que la baisse du dollar, l'accident de Tchernobyl et le terrorisme s'étaient conjugués pour faire chuter le trafic passager de 3,5 % depuis le début de l'année. Même si le fret, en croissance de 11 %, améliore les résultats, Air France verra son bénéfice diminuer cette année. Celui-ci avait atteint 730 millions de francs après les impôts en 1985. Lors du conseil d'administration du 17 septembre, le chiffre de 577 millions de francs a été avancé pour l'année 1986.

Enfin, malgré une croissance de 13 % du trafic vers les Antilles, Air France a choisi de remodeler sa grille tarifaire vers les départements d'outre-mer (DOM) pour lutter contre la concurrence des charters de Minerve et Point-Air (*le Monde* du 2 octobre). A chaque jour de l'année correspondra, à partir du 15 octobre, dans chaque sens et pour chaque DOM, une couleur : le vert (159 jours vers les Antilles, 182 vers la Guyane, 179 vers la Réunion) correspond à des tarifs en baisse de 5 % à 10 % par rapport aux plus bas tarifs précédemment applicables, soit 1 640 F pour un aller vers les Antilles, 1 890 F vers la Guyane et 2 450 F vers la Réunion ; l'orange (153 jours vers les Antilles, 127 vers la Guyane, 96 vers la Réunion) est pratiqué en période un peu moins creuse, soit 2 290 F l'aller vers les Antilles, 2 490 F vers la Guyane et 3 000 F vers la Réunion) ; enfin, le rouge (53 jours vers les Antilles, 56 jours vers la Guyane, 90 jours vers la Réunion) correspond à la période de pointe des vacances annuelles et scolaires et à un surprix de 11 % à 13 % par rapport aux tarifs antérieurs, soit 2 290 F l'aller vers les Antilles, 3 240 F vers la Guyane et 4 330 F vers la Réunion.

Les ministères rechignent à approuver ces nouveaux tarifs, qui renchériraient considérablement le budget des billets de congés payés de leur personnel originaire des départements d'outre-mer.

A. F.

EN BREF

● **Burroughs supprime neuf mille six cents emplois.** – Le fabricant d'ordinateurs américain Burroughs a annoncé son intention de supprimer neuf mille six cents emplois sur les cent vingt mille salariés que compte aujourd'hui le groupe, depuis le rachat de son concurrent Sperry, en mai 1986. Selon un communiqué, le deuxième constructeur informatique mondial derrière IBM envisage de recourir à des départs en préretraite, au gel des embauches et, dans un deuxième temps, à des licenciements.

● **Grève suspendue à UTA.** – Les syndicats représentatifs des pilotes et des mécaniciens de la compagnie aérienne UTA ont suspendu, le vendredi 10 octobre, leur grève qui devait durer jusqu'à lundi. Le SNPL, le SNOMAC, le SNORAC et la direction ont décidé d'ouvrir des négociations sur le problème de la composition des équipages sur le nouveau vol Paris-San-Francisco. Les syndicats veulent un équipage à cinq et la direction à trois. D'autre part, sur le futur Boeing-747-400, les syndicats exigent un équipage à trois et la direction à deux. M. René Lepautre, PDG d'UTA, a menacé de suspendre l'exploitation de la ligne de San-Francisco et de renoncer à l'achat de deux 747-400 si les syndicats persévéraient dans leurs revendications.

● **CGT : manifestation au Salon de l'auto et marche de chômeurs.** – Environ trois mille militants cégétistes de l'automobile ont manifesté, le vendredi 10 octobre, à Paris, jusqu'au Salon de l'automobile et de la moto, porte de Versailles. A l'appel de la CGT, ils protestaient contre la « *casse de l'automobile* ». Le même jour, cinquante chômeurs, âgés de seize à cinquante-six ans, qui avaient quitté Lille le 29 septembre pour une « *marche pour l'emploi* », ont été accueillis à Montreuil, au siège de la CGT, par M. Krasucki. Ils ont remis au siège du CNPF plus de quarante mille signatures à une pétition sur le thème « *Le travail est un droit* ».

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 6 au 10 octobre

Immobilisme

IMPRÉVISIBLE Bourse de Paris. Alors que son euphorie légère de l'été s'était fondée sur la perspective des privatisations, sur l'anticipation de résultats prometteurs pour les sociétés cotées et sur l'espoir d'une nouvelle baisse des taux, la voici au pied du mur, gagnée par l'immobilisme. Comme s'il craignait tout à coup de prendre de l'altitude, le marché reste étale, sans tendance ni conviction, hésitant et presque peureux du lendemain. *« Investir en Bourse actuellement, c'est prendre le risque de marcher sur du sable mouvant »*, entend-on près des piliers. Selon l'expression d'un boursier, « le marché tourne le dos aux grandes marées, et rentre dans des eaux plus calmes ». Mais beaucoup ont appris à se méfier par le passé de l'eau qui dort. Le sentiment général autour de la corbeille penche dans le sens d'une prochaine et sévère correction à la baisse. Le palais Brongniart se recroqueville sous son chapiteau. Aux inguérissables optimistes qui voient dans la stagnation des cours une preuve de la capacité du marché à résister, les réalistes, plus nombreux, rétorquent sans joie que la Bourse ne sait plus quelle piste emprunter pour redécoller. A l'issue des cinq séances de la semaine, la cote gagnait péniblement 0,5 %. Cette morosité a de quoi surprendre, tant les sujets d'animation ont afflué ces derniers jours vers la corbeille. Savoir qui tenterait de s'opposer à Carlo de Benedetti dans l'affaire des Presses de la Cité était l'une des « questions rouges » posées à la Bourse. L'homme d'affaires italien, qui veut prendre une part « significative » du capital des Presses de la Cité (il en détient déjà 13,8 %), a trouvé seulement vendredi un adversaire, en la personne de Jimmy Goldsmith, président de la Générale occidentale et patron de *l'Express*. En annonçant à la veille du week-end qu'il *lançait à son tour* une offre publique d'échange (OPE) sur la seconde maison d'édition française, M. Goldsmith a soulagé ceux qui voyaient les jours passer sans que nul se déclare face au PDG d'Olivetti. Alors que la cotation des Presses de la Cité était de nouveau suspendue – pour la deuxième fois en quinze jours, – chacun s'interrogeait sur les conditions de cette nouvelle OPE. Selon certaines rumeurs, elle pourrait s'effectuer sur la base de trois actions Générale occidentale contre une Presses de la Cité. Calculette en main, certains se prenaient à rêver d'une bataille boursière comparable à celle engagée, quelques mois plus tôt, pour le contrôle de la Providence. L'offre de Benedetti se chiffrait à 2 953 F (trois actions Cérus, cotées 751 F vendredi, plus un supplément de 700 F) par titre Presses de la Cité. On prêtait l'intention à M. Goldsmith de placer la barre plus haut, à 3 174 F si l'on se réfère au dernier cours connu de la Générale occidentale (1 058 F). La surenchère n'avait cependant aucun impact sur le marché.

Autre dossier brûlant dont les éléments définitifs seront connus le 16 octobre, la cession au public de 11 % du capital d'ELF-Aquitaine a maintenu les opérateurs en éveil. Les premières estimations officieuses montrent que plus de 46 millions de titres ont été demandés (*le Monde* du 10 octobre), sur 10,8 millions offerts. En dehors des 300 000 petits porteurs environ qui ont passé des ordres d'achat pour dix titres ou moins, l'essentiel des demandes semble provenir des investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances), les fameux « zinzins ». Ces derniers seront-ils les principaux maîtres d'œuvre de l'opération, ce qui réduirait sa dimension « populaire », sur laquelle les pouvoirs publics ont tant insisté ? Autant que le problème épineux du juste prix, il apparaît en tout cas que celui du rôle précis des institutionnels dans le processus de privatisation se pose avec acuité. La Caisse des dépôts a, de son côté, démenti, le 10 octobre, avoir vendu six cent mille titres d'ELF lors de la reprise de cotation de l'action, le 1er octobre. Elle a parallèlement précisé que, sur un montant de demandes estimé à 46 millions de titres, les ordres d'achat passés par ses soins, *« pour le compte des fonds dont la gestion lui est confiée, ne représenteraient qu'un peu moins de 1,5 % de ce total »*. Dont acte. Il reste que, le 1er octobre, un nombre considérable de ventes ont empêché le cours d'ELF de remonter à son juste prix... de Bourse, et il faut à l'évidence se tourner vers l'actionnaire principal pour trouver la source de ce mouvement.

L'annonce par Bernard Tapie qu'il ouvrirait bientôt une partie du capital de son groupe (à hauteur maximale de 20 %) n'a pas non plus tiré le marché de sa torpeur. Ce choix, que M. Tapie n'avait jusqu'ici jamais voulu opérer (il implique la transformation de sa société, détenue en nom collectif, en société anonyme, donc l'obligation de publier des comptes consolidés), traduit sa volonté de participer à la privatisation de TF 1. Une telle initiative pourrait permettre à M. Tapie de recueillir 200 millions de francs pour son « trésor de guerre »...

La publication par l'INSEE des comptes révisés de la France au second trimestre, qui confirme une accélération de la croissance et une amélioration de l'état de santé des entreprises, aurait dû dérider les investisseurs. Mais le cœur n'y était décidément pas.

Au bout du compte, on se demandait bien le 10 octobre, alors que l'indicateur cédait 0,05 %, quel événement serait susceptible de réveiller une corbeille devenue de marbre. Un banquier de la place traduisait le sentiment général en signalant que le manque de vitalité du marché prévaudrait tant que la question des taux d'intérêt et du désordre monétaire n'aurait pas été réglée. Du côté des taux, la semaine a été plutôt mauvaise. Le marché à terme des instruments financiers a sensiblement reculé en début de période, déprimé par les signes, encore espacés, d'un redémarrage de l'inflation. La rumeur selon laquelle les prix auraient augmenté de 0,4 % en septembre a dissipé du même coup les espoirs d'une baisse prochaine des taux.

En vedette la semaine précédente, les valeurs du bâtiment se sont tassées (Bouygues, Dumez). Il semble que Bouygues détiendrait maintenant 25 % du capital de Spie-Batignolles. On se souvient que le numéro un français du bâtiment avait annoncé récemment détenir au moins 10,4 % de Spie. La réalité se situerait donc bien au-delà...

Dans ce marché sans relief, le titre Schneider s'est facilement signalé à l'attention des boursiers, enregistrant une hausse surprise de 20 % au lendemain de la relative simplification de ses structures. D'aucuns croyaient deviner derrière ce mouvement la main de M. Fournier, le président de la Compagnie de navigation mixte, qui détient déjà au moins 10 % du capital de Schneider et entendrait ne pas en rester là.

Entre l'affaire des Presses de la Cité et les souhaits d'ouverture du groupe Tapie, les appétits de Bouygues et les ambitions de la « Mixte », la corbeille a ainsi de quoi *mijoter*. Mais qui saura lui donner l'étincelle préalable, afin qu'elle ne s'étiole pas dans un cycle dangereusement baissier ?

ERIC FOTTORINO.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	10-10-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 796	+ 11
7 % 1973	9 320	– 120
10,30 % 1975	104	– 0,40
PME 10,6 % 1976	106,40	– 0,50
8,80 % 1977	124,50	+ 0,32
10 % 1978	105,60	– 0,80
9,80 % 1978	105,40	– 0,70
8,80 % 1978	100,20	+ 0,02
9 % 1979	103,02	– 0,78
10,80 % 1979	109,10	– 1,20
13,80 % 1980	105,88	– 0,59
16,75 % 1981	107,75	– 0,69
16,20 % 1982	123,20	– 1,60
16 % 1982	125,21	– 1,24
15,75 % 1982	120,55	– 0,80
CNE 3 %	4 630	+ 60
CNB bq. 5 000 F	104,10	+ 0,20
CNB Paribas 5 000 F	104,40	– 0,60
CNB Suez 5 000 F	104,40	– 1,60
CNI 5 000 F	104,05	+ 0,05

Mines d'or, diamants

	10-10-86	Diff.
Anglo-American	93,50	– 5,30
Amgold	510	– 19
Buf. Gold M.	128,10	– 13,90
De Beers	47	– 1,10
Drief. Cons.	106	– 4
Gencor	90,80	– 2
Gold Field	62,80	– 6,05
Harmony	79,30	– 3,80
Randfontein	650	– 47
Saint-Helena	87,70	+ 0,50
Western Deep	260	– 14

Mines, caoutchouc, outre-mer

	10-10-86	Diff.
Géophysique	295	inch.
Imétal	60,50	– 0,50
INCO	88,10	– 1,80
Michelin	2 595	– 75
Min. Penarroya	38	– 1
RTZ	65,50	+ 3,50
ZCI	1,30	– 0,08

Banques, assurances sociétés d'investissement

	10-10-86	Diff.
Bail Équipement	487	+ 7
Bancaire (Cie)	1 140	– 15
Cetelem	1 220	– 110
Chargeurs SA	1 293	– 22
CFF	1 280	– 50
CFI	521	– 1
Eurafrance	3 110	– 155
Hénin (La)	800	+ 12
Imm. Pl.-Monceau	836	+ 26
Locafrance	628	– 20
Locindus	1 145	– 35
Midi	1 571	+ 3
Midland Bank	485	– 32
O F P	1 470	inch.
Paris. de réesc	780	– 41
Prétabail	1 694	+ 16
Schneider	802	+ 180
UCB	602	– 53

Bâtiment, travaux publics

	10-10-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 620	– 25
Bouygues	1 330	– 88
Ciments Français	745	+ 33
Dumez	1 845	– 13
GTM	523	– 22
J. Lefebvre	980	inch.
Lafarge (1)	1 355	+ 43,40
Maisons Phénix	206	– 32
Poliet et Chausson	1 671	+ 26
SCREG	434,50	+ 13,30
SGE-SB	78	– 3

(1) Droit 133,40.

Pétroles

	10-10-86	Diff.
Elf-Aquitaine	321,50	– 3
Esso	501	+ 8
Exxon	437,50	– 12
Francarep	365	+ 35
Petrofina	1 449	– 31
Pétroles B.P.	155	+ 10
Primagaz	536	– 10
Raffinage	169,40	– 2,60
Royal Dutch	586	+ 2
Sogerap	426	– 5
Total	453	– 7

Métallurgie construction mécanique

	10-10-86	Diff.
Alspi	430	– 4
Avions Dassault-B.	1 285	+ 55
Chiers-Châtillon	65	+ 1,50
De Dietrich	1 700	+ 61
FACOM	1 425	– 35
Marine Wendel	392	– 28
Penhoët	1 370	–
Peugeot SA	1 120	– 3
Poclain	36,80	– 5,80
Sagem	2 995	– 26
Strafor	525	– 10
Valéo (1)	518	+ 45
Vallourec	99	– 6,90

(1) Droit 78.

Filatures, textiles, magasins

	10-10-86	Diff.
André Roudière	228	
Agache Willot	1 110	+ 109
BHV	570	– 6
CFAO	1 795	+ 94
Damart-Serviposte	2 189	+ 9
Darty	4 022	+ 87
DMC	550	– 10
Galeries Lafayette	1 050	+ 41
La Redoute	2 205	+ 33
Nouvelles Galeries	479	– 4,50
Printemps	526	– 15
SCOA	105	– 8,20

Valeurs diverses

	10-10-86	Diff.
Accor	447	+ 2
Agence Havas	1 980	+ 55
Arjomari	2 055	+ 5
Bic	603	– 8
Bis	1 440	+ 12
CGIP (1)	1 160	– 35
Club Méditerranée	574	– 4
Essilor	3 240	+ 20
Europe 1	850	+ 1
Hachette	2 660	– 32
L'Air Liquide	748	– 4
L'Oréal	3 600	+ 85
Navigation Mixte	1 100	+ 20
Nord-Est	181,50	– 8,60
Sanofi	712	+ 3
Skis Rossignol	1 205	– 35

Matériel électrique services publics

	10-10-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	352	+ 22
CIT-Alcatel	1 975	+ 120
Crouzet	296	+ 12
Générale des Eaux	1 372	+ 27
IBM	809	– 69
Intertechnique	1 720	+ 22
ITT	339,50	+ 14,30
Legrand	4 560	+ 90
Lyonnaise des Eaux	1 369	+ 21
Matra	2 445	+ 192
Merlin-Gérin	2 699	– 51
Moteurs Leroy-Somer	943	+ 53
Moulinex	66,60	– 0,30
PM Labinal	769	+ 30
Radiotechnique	923	– 26
Schlumberger (1)	217,60	– 13,95
SEB	570	+ 6
Siemens	2 306	+ 31
Signaux	520	+ 2
Télémée. Electrique	2 900	+ 50
Thomson-CSF	1 590	+ 65

(1) Coupon.

Alimentation

	10-10-86	Diff.
Béghin-Say	511	– 5
Bongrain	2 330	+ 178
BSN G.-Danone	4 240	+ 85
Carrefour	3 649	+ 204
Casino	2 240	+ 41
Euromarché	2 800	– 50
Guyenne et Gasc.	743	+ 13
Lesieur	1 380	+ 212
Martell	1 265	– 66
Moët-Hennessy	2 254	+ 94
Nestlé	34 950	– 40
Occidentale (Gle)	1 057	+ 17
Olida-Caby	160	– 5
Pernod-Ricard	1 009	+ 20
Promodès	1 800	– 50
St-Louis-Bouchon	729	+ 24
C.S. Saupiquet	730	– 20
Source Perrier	825	+ 35
Veuve Clicquot	5 200	+ 100

Produits chimiques

	10-10-86	Diff.
BASF	895	– 19
Bayer	972	– 21
Hoechst	866	– 12
Imp. Chemical	103,90	+ 1,90
Institut Mérieux	4 300	+ 140
Laboratoire Bellon	1 960	+ 22
Norsk Hydro	127,40	– 11,60
Roussel-Uclaf	1 405	– 50

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Schneider	+ 23,3	Valeo	– 14,8
Lesieur	+ 18,2	Poclain	– 13,6
Presses Cité	+ 15,3	Maisons Phénix	– 13,4
Francarep	+ 10,6	Compt. Entrepr.	– 10,8
Nordon	+ 10	Spie Batign.	– 10,4
Docks de Fr.	+ 9,9	Cetelem	– 8,3
Matra	+ 8,5	SCOA	– 7,2
Bongrain	+ 8,3	Marine Wendel	– 6,7
Luchaire	+ 7,1	Vallourec	– 6,5
BP	+ 6,9	Bouygues	– 6,2
Alsthom	+ 6,7	Midland	– 6,2
Alcatel	+ 6,5	Martell	– 5
UIC	+ 6,3	Parisi. Réesc.	– 5

BONS DU TRÉSOR

Séance du 10 octobre 1986

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc.	92,94	92,93	92,94	+ 0,03
Mars 87	93,11	93,07	93,10	+ 0,05
Juin 87	93,11	93,07	93,08	+ 0,04
Sept. 87	93,10	93,07	93,09	+ 0,07

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	10 oct.
RM	857 644	1 114 576	1 145 284	1 182 104	1 096 694
Comptant R. et obl.	5 879 156	8 139 438	5 857 591	7 286 904	7 628 969
Actions	248 483	281 454	396 686	335 994	275 426
Total	6 985 283	9 535 468	7 399 561	8 805 002	9 001 089
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	148	147,5	147,3	147,4	–
Étrangères	110,4	112,1	111,2	112,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	151,2	151,3	151	151,1	150,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	386,6	387,2	387	387,5	386,9

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	10 oct.	3 oct.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	181,7	180,1	+ 0,9	183,1	117,6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 octobre

COURS	ÉCHÉANCES Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Premier	109,05	109,85	109,70	109,45
+ haut	109,05	110,20	110,10	109,75
+ bas	109,05	109,75	109,70	109,40
Dernier	109,05	110	109,90	109,55
Compensation	109,05	110	109,90	109,55

Nombres de contrats : 9 636

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3 oct.	Cours 10 oct.
Or fin (kilo en barre)	91 600	90 600
– (kilo en lingot)	91 900	90 900
Pièce française (20 fr.)	549	535
Pièce française (10 fr.)	370	383
Pièce suisse (20 fr.)	581	572
Pièce latine (20 fr.)	535	519
● Pièce tunisienne (20 fr.)	522	515
Souverain	680	654
Souverain Elizabeth II	668	696
● Demi-souverain	381	385
Pièce de 20 dollars	3 240	3 105
– 10 dollars	1 605	1 620
● – 5 dollars	1 005	1 030
– 50 pesos	3 485	3 395
● – 20 marks		861
– 10 florins	550	535
● – 5 roubles	384	384

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Lafarge-Coppée	186 574	254 450 487
Presses Cité	82 283	233 855 658
Renault Part.	97 017	217 401 950
Michelin	52 870	137 727 285
BSN	31 556	133 049 702
CSF	81 412	126 530 525
Valeo	198 762	114 799 975
Total	223 825	101 573 383
Peugeot	87 873	101 404 069
Générale Eaux	71 100	97 386 405
CGE Part.	34 025	95 738 930
Moët	40 107	90 393 595
Bouygues	65 041	87 642 573

(*) Du 3 au 9 octobre inclus.

Pour qui résonne le Big Bang ?

Jeudi 2 octobre 1986, la filiale spécialisée de la banque d'affaires londonienne Morgan Grenfell annonçait qu'elle venait d'achever le placement, auprès de divers investisseurs institutionnels d'Europe et de New-York, d'un portefeuille de valeurs françaises de plus de 100 millions de dollars (650 millions de francs) (*le Monde* daté 5-6 octobre 1986). La vente lui en avait été confiée, vingt-quatre heures auparavant, par un fonds d'investissement international, américain dit-on, et, comme le soulignait l'un des dirigeants de la banque, elle s'est effectuée sans aucunement peser sur les cours de la Bourse de Paris, bien que le montant de la transaction ait représenté l'équivalent d'une séance moyenne de ladite Bourse.

Cette nouvelle était et reste capitale. D'un côté, elle signifiait qu'un paquet très important de valeurs françaises pouvait changer de main sans que s'effondrent les cours à Paris, vieille hantise des boursiers : *« Et si les étrangers revendaient ? »* C'était donc un *signe de bonne « liquidité »* pour ces valeurs. De l'autre, elle envoyait ce signal très clair : une banque de Londres avait pu prendre « ferme », sur ses fonds propres, une transaction de ce *calibre et la réaliser* avec ses interlocuteurs habituels.

C'est là une des conséquences, par avance, du Big Bang, cette grande réforme de la Bourse de Londres, qui va révolutionner la City à partir du 27 octobre prochain en effaçant la frontière entre banquiers et courtiers.

En l'occurrence, les négociateurs spécialisés en valeurs françaises opérant à partir de Paris *ont été bel et bien court-circuités*. Morale de l'histoire : désormais, les opérateurs efficaces devront avoir une surface financière suffisante pour prendre le risque de la contrepartie et mener les transactions à bonne fin. Qui, à Paris, en l'état actuel des choses, peut imiter Morgan-*Grenfell et éviter* que les flux importants des transactions commencent à passer par Londres.

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouvelle avance, mais...

Comme la semaine précédente, Wall Street s'est montré relativement bien disposé. Toutefois, à l'approche du week-end, le marché, qui avait refranchi la barre des 1 800 points, a reperdu une partie du terrain gagné initialement. Vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 1 793,16 (contre 1 774,18 le 3 octobre).

Une grande indécision a continué de prévaloir autour du Big Board, toujours alimentée par les craintes que la situation économique et les résultats des entreprises inspirent. Les perspectives d'OPA, projetées ou en cours, les *rumeurs* sur une nouvelle baisse des taux d'intérêt, l'espoir d'une amélioration de la compétitivité industrielle des Etats-Unis en liaison avec le recul du dollar, la fermeté, enfin, des transports ont toutefois eu un effet stimulant sur la demande.

Mais les opérateurs n'ont pu ignorer la baisse d'IBM, vedette du marché, baisse liée au ralentissement des ventes à l'étranger du géant de l'informatique. Cette nouvelle ombre au tableau a tempéré leurs initiatives d'achat et quelque peu occulté la bonne impression causée par la reprise des ventes dans les grands *magasins* et la réduction de la masse monétaire.

	Cours 3 oct.	Cours 10 oct.
Alcoa	36 5/8	36 3/8
ATT	22 1/2	23 3/8
Boeing	53 1/2	52 7/8
Chase Man. Bank	36 5/8	36 3/4
Du Pont de Nemours	79	80 5/8
Eastman Kodak	55	56
Exxon	67 1/2	66 1/2
Ford	53 7/8	53 7/8
General Electric	71 1/4	73 7/8
General Motors	66 3/8	67 1/8
Goodyear	33 3/4	35 1/2
IBM	130 5/8	124
ITT	49 1/8	51 5/8
Mobil Oil	37 5/8	38 1/8
Pfizer	57 3/4	57 3/8
Schlumberger	34 7/8	33 1/4
Texaco	33 7/8	34 1/2
UAL Inc.	58 1/4	57 1/8
Union Carbide	20 7/8	20 7/8
US Steel	26 1/4	27 1/4
Westinghouse	53 7/8	55 3/8
Xerox Corp	51 5/8	53 3/4

LONDRES

Mieux orienté

Malgré les attaques dont la livre a été l'objet, le *London Stock Exchange* a, cette semaine, été un peu mieux orienté. L'augmentation moins rapide que prévu de la masse monétaire a, il est vrai, légèrement calmé les appréhensions du marché concernant une *éventuelle remontée* des taux d'intérêt. Toutefois, le chancelier de l'échiquier ayant fait savoir qu'il traiterait le sujet jeudi prochain, les opérateurs ont agi avec prudence d'autant que l'ombre d'un échec a *plané sur la* conférence de l'OPEP.

Indices « F.T. » du 10 octobre : industrielles, 1 265,4 contre 1234) ; mines d'or, 319,3 (contre 328,6) ; fonds d'Etat, 83,68 (contre 82,75).

	Cours 3 oct.	Cours 10 oct.
Beecham	406	410
Bowater	318	328
Brit. Petroleum	681	685
Charter	258	273
Courtaulds	277	291
De Beers (*)	715	717
Free State Geduld (*)	143	130
Glaxo	943	935
Gt. Univ. Stores	13 7/8	14 3/8
Imp. Chemical	10 27/32	11 3/32
Shell	911	925
Unilever	18 19/64	18 45/64
Vickers	381	379
War Loan	34 7/8	35 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Eclaircie

Quatre séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé vendredi pour *la fête de l'éducation* physique, et samedi comme chaque quinzaine. Après leur récent plongeon, les cours se sont un peu redressés. Mais ce raffermissement a été surtout d'origine technique. L'enchérissement du yen et les incertitudes sur le résultat de la conférence de l'OPEP ont incité les institutionnels à la prudence. Les particuliers ont procédé à quelques achats.

Indices du 9 octobre : Nikkeï : 17 650,23 (contre 17 606,45) ; Indice général : 1 487,37 (contre 1 454,67).

	Cours 3 oct.	Cours 9 oct.
Akaï	348	410
Bridgestone	675	668
Canon	970	1 030
Fuji Bank	1 680	1 670
Honda Motors	1 240	1 340
Matsushita Electric	1 700	1 800
Mitsubishi Heavy	598	568
Sony Corp.	2 900	3 100
Toyota Motors	1 930	1 970

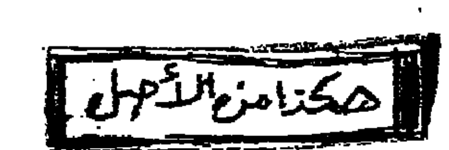
FRANCFORT

Expectative

En l'absence de toute information rassurante, le marché rendu inquiet par les remous monétaires s'est réfugié dans l'expectative. La demande a été sélective, s'intéressant seulement à la consommation, aux valeurs de technologie, du bâtiment et de la sidérurgie.

Indice de la Commerzbank du 10 octobre : 2006,20 contre 2009,90.

	Cours 3 oct.	Cours 10 oct.
AEG	315,80	308,50
BASF	275	270,50
Bayer	300,50	298,30
Commerzbank	319	314
Deutschebank	789	794,90
Hoechst	264,50	264,70
Karstadt	453	467,50
Mannesman	169	168,50
Siemens	699,90	702
Volkswagen	496	471



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

La qualité des noms fait prime

Les investisseurs japonais semblent apparemment considérer que le yen a maintenant atteint le sommet de la vague vis-à-vis du dollar et que la devise nippone est dorénavant condamnée à s'affaiblir par rapport à sa consœur étoilée. Cela explique le regain d'achat de papier libellé en dollars des Etats-Unis de la part d'un certain nombre d'institutionnels japonais. Leur démarche explique, à son tour, pourquoi le lancement de nouvelles euro-émissions en dollars s'est accéléré cette semaine.

Parmi les euro-émissions à taux d'intérêt fixe – celles à taux variable sont complètement délaissées par suite de la pléthore de papier à taux flottant déversé les deux précédents mois, – il en est peu qui parviennent à surnager. Ce sont celles provenant d'emprunteurs dont la qualité du nom soit possède un charme magique, ainsi en est-il d'IBM, soit offre une sécurité quasi souveraine, comme la CNT, soit encore, telle la CEE, présente une garantie supranationale. Dans un domaine voisin, l'excellence de la signature conjuguée avec des conditions raisonnables ont permis au Crédit national de voir sa Facilité à options multiples (MOF) de 300 millions de dollars être deux fois souscrite. Nous reviendrons la semaine prochaine sur ce beau succès. IBM World Trade Corporation a réussi un coup d'éclat en offrant, sous la direction de la BNP, 150 millions de dollars sur sept ans à un prix de 100,125 avec un coupon annuel de 7,625 %. Compte tenu d'une commission bancaire globale de 1,875 %, cela représentait, le jour du lancement dans l'après-midi du vendredi 3 octobre, un rendement de 53 points de base supérieur à celui des bons du Trésor américain de même durée. A la veille du présent week-end, les euro-obligations IBM se traitaient avec une très modeste décote de 0,625-0,50 sur le marché gris, soit bien en dessous de la seule commission de ventes de 1,25 %.

Jeudi matin, la Caisse nationale de télécommunications (CNT) lançait, à son tour, sous la conduite de Samuel Montagu à Londres, un euro-emprunt sur cinq ans de 150 millions de dollars, qui sera garanti par la République française. La transaction a été proposée à un prix de 100,25, avec coupon annuel de 7 % et des commissions bancaires totalisant 1,875 %, c'est-à-dire sur la base d'un rendement de 48 points de base, plus élevé que les bons à cinq ans du gouvernement américain. Bien que ces conditions soient « tirées » pour les investisseurs, l'opération a suscité un intérêt certain sous l'effet de la haute qualité du garant. Vendredi, l'euro-émission se traitait avec une décote de 1,80-1,75, soit à la limite de la commission bancaire globale.

Dans l'après-midi du même jeudi, la Communauté économique européenne (CEE) entrait, à son tour, sous la bannière du CCF, dans la danse euro-obligataire avec un euro-emprunt de 100 millions de dollars. D'une durée d'également cinq ans, il sera émis à 100,75 avec un coupon annuel de 7 % à partir d'une commission bancaire totale de 1;875 %, c'est-à-dire avec un rendement qui, au moment du lancement, n'était supérieur que de 42 points de base aux obligations de même échéance du Trésor des Etats-Unis. Les trois transactions sont structurées à partir de swaps différents mais tous intéressants. Celui de la CNT, qui permettra à ce débiteur français d'obtenir en fin de course des dollars à taux variable, est bonifié d'environ 4 points de base parce que la date de libération des euro-obligations n'interviendra que le 9 décembre prochain. Ceux sous-jacents aux opérations IBM et EEC permettront à ces deux emprunteurs de se procurer au bout du compte des francs français à taux d'intérêt fixe. Le marché de l'euro-franc français souffre tellement de la pression qui s'exerce sur la devise hexagonale et de la hausse concomitante des taux d'intérêt qui s'ensuit, que les coupons dans ce secteur sont devenus exorbitants. Cela empêche les débiteurs de haut standing de s'y frotter. Pour obtenir des francs à bon compte il est donc paradoxalement préférable, pour le moment, d'emprunter en dollars et de « swaper » ultérieurement en francs français le papier initialement libellé dans la devise américaine !

« Fiatsco »

La compagnie de Saint-Gobain sera privatisée durant la première quinzaine de décembre au travers d'une émission d'actions représentant l'équivalent d'environ 1,25 milliard de dollars qui s'effectuera sous la direction conjointe de la BNP et de Lazard Frères. Espérons que les promoteurs de l'opération s'inspireront du récent exemple ELF-Aquitaine et tireront les leçons du fiasco de la récente émission Fiat qui a permis à la Libye de retirer avantageusement ses billes de la firme automobile italienne mais qui, malheureusement, n'a pas donné aux nouveaux actionnaires l'avantage d'en faire autant.

D'un montant de quelque 2 milliards de dollars, la transaction Fiat est la plus grande euro-émission d'actions jamais réalisée sur la scène internationale. Elle s'est effectuée sous la direction de la Deutsche Bank. Elle s'est soldée par un échec retentissant dont les raisons sont multiples. La première, et certainement la plus importante, est qu'il était vain d'intéresser les euro-investisseurs alors que le titre, d'une instabilité extrême, venait d'atteindre son niveau le plus élevé : 16 449 lires contre 5 865 lires au plus bas cette même année. Les hauts et les bas avaient été de 6 030 et 2 050 en 1985, de 2 165 et 1 432 en 1984 (954 – 368 lires en 1980). La deuxième est qu'il était risqué d'ajouter à l'incertitude des cours un risque de change tout aussi important sur une devise incertaine puisque l'émission est libellée et libérable en dollars. La troisième raison est que la transaction s'est déroulée si rapidement que les modalités techniques de livraisons n'ont pu être précisées par avance.

Du coup, les euro-banques, effrayées par la perspective de ne pouvoir revendre leur papier en Italie, ont préféré le brader à bon compte plutôt que de le garder sur les bras. La quatrième raison est que la Deutsche Bank a apparemment approché les autres banques pour les inviter à participer dans le consortium bancaire à un trop haut niveau, c'est-à-dire celui des présidents et non pas celui des opérateurs contraints de se frotter aux pépins de l'euro-réalité quotidienne. *Last but not least*, la Deutsche Bank aurait mis sur pied un syndicat de sous-garants (« sub-underwriters ») sans en informer les co-chefs de file.

Quelles que soient les raisons du « Fiatsco », le cours de l'euro-émission sur le marché gris s'est rapidement et fortement affaissé. Il tournait jeudi autour de 10,40 dollars pour l'action ordinaire, qui sera émise à 11,28 dollars.

Pour éviter que la privatisation des sociétés nationales françaises, et en premier lieu celle de Saint-Gobain, ne débouche sur une déconvenue similaire, un certain nombre de principes de base doivent être retenus pour la partie du placement international (de 200 millions à 250 millions dans le cas de Saint-Gobain). Primo, le prix des actions doit être offert à un cours réaliste et non pas à son plus haut niveau. Dans ce domaine, la peuve en a été faite par la réussite incontestable à l'étranger de l'émission ELF-Aquitaine au travers de warrants libellés en dollars donnant la possibilité d'acheter des titres à un prix de 315 francs français. Secundo, les investisseurs étrangers se doivent d'être protégés. Cela veut dire que les banques du syndicat international qui présidera à la vente à l'étranger d'environ 20 % des actions Saint-Gobain doivent être assurées de recevoir un minimum de titres.

Il est absurde en 1986 de vouloir continuer à traiter sur un pied d'égalité le rentier de la Lozère désireux d'acquérir dix actions et le Fonds de retraite des chemins de fer britanniques dont les investissements ne peuvent être techniquement inférieurs à plusieurs milliers de titres.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

La baisse du dollar a repris

« Les interventions des banques centrales européennes sont faites non pas pour défendre des parités quelconques sur le dollar, mais simplement pour freiner la baisse de cette devise. » Cette déclaration de M. Klauss Koehler, membre du directoire de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank), faite vendredi en fin de matinée, juste à la veille du week-end, a ruiné, en peu de mots, tout l'effet des interventions pratiquées depuis le début de la semaine et qui avaient stoppé, peut être provisoirement, le recul du dollar. Immédiatement, ce dernier recommençait à glisser, surtout à New-York; des rumeurs de grandes manœuvres prochaines se sont mises à circuler.

Un certain calme, pourtant, semblait bien rétabli sur les marchés des changes à la fin de la semaine. Pas de déclarations fracassantes de part et d'autre de l'Atlantique, pas de nouvelle économique ou financière de nature à agiter les esprits, simplement une attente, un peu inquiète toutefois. Ce calme était attribué aux interventions des banques centrales européennes qui n'avaient pas manqué de frapper les esprits. Le mardi 7 octobre, en effet, le dollar se mettait à glisser en début de matinée, sur des indications en provenance de Tokyo, où les difficultés de la Bank of America, deuxième banque des Etats-Unis, en quête d'un nouveau président et, éventuellement, d'un partenaire pour l'aider à résoudre ses problèmes, jetaient une ombre sur le « billet vert ». Pur prétexte, au demeurant, pour recommencer à vendre un dollar promis manifestement à la baisse, si on en croyait les représentants de l'administration américaine eux-mêmes, poussant au crime de toutes leurs forces.

Immédiatement, les banques centrales européennes (allemande, britannique, néerlandaise, suisse) entraient en lice, la Bundesbank jetant dans la bataille environ 500 millions de dollars. Cela est peu, mais ce qui est beaucoup est de l'avoir annoncé. La baisse du dollar se trouvait stoppée; le cours du « billet vert », qui avait glissé au-dessous de la barre fatidique des 2 DM, remontait légèrement au-dessus, pour s'y maintenir, vaille que vaille jusqu'à vendredi midi, pour reprendre le chemin de la baisse après la déclaration allemande précédemment évoquée.

Rumeur de grandes manœuvres : pour les opérateurs des marchés des changes, cette déclaration publique d'un dirigeant de la Bundesbank n'était pas spécialement innocente. A leurs yeux, elle avait pour objet d'accentuer la baisse du dollar. Celle-ci, à son tour, amènerait la RFA à diminuer enfin ses taux d'intérêt pour éviter une crise monétaire internationale et une trop grande tension au sein du système monétaire européen. Suivant un autre scénario, les Etats-Unis procéderaient unilatéralement à une nouvelle diminution de leur taux d'escompte, ce qui ferait chuter le dollar et contraindrait l'Allemagne soit à réduire ses taux, soit à réévaluer le mark au sein du SME. On citait même des chiffres : + 2 % par rapport au franc (M. Balladur n'avait obtenu que 6 % de dévaluation du franc en avril dernier à Ootmarsum au lieu des 8 % demandés) et davantage par rapport aux autres monnaies du SME.

Vraies ou fausses, ces rumeurs ont ceci de vrai qu'une reprise de la baisse du dollar donnerait au mark un regain de vigueur au sein du système européen, aux dépens des monnaies « sœurs ». La Banque de France, après avoir vendu 300 ou 400 millions de marks lundi (une petite journée), avait pu rester l'arme au pied le restant de la semaine : le cours du DM à Paris était revenu un peu au-dessous de 3,2760 F, niveau auquel elle intervient. Mais, vendredi soir, le DM, après un repli à 3,2740 F, pousse à nouveau une petite pointe jusqu'à 3,2755 F. Notons-le, toutefois, les taux de l'Eurofranc (franc extérieur négocié par les non-résidents), qui s'étaient tendus très fortement au début de la semaine, plus de 10 % au jour le jour (contre 7 3/8 % à Paris) et plus de 9 % sur les échéanges plus longues, sur des rumeurs de réaménagement du SME, se sont détendus en fin de semaine, revenant respectivement à 7 1/2 % et 8 1/2 %.

Pour la livre sterling enfin, la semaine a été marquée par un nouvel accès de faiblesse (– 1,5 %). La devise britannique est tombée, mercredi, à son plus bas cours vis-à-vis du mark (2,8329 DM) et aussi à son plus bas niveau historique sur son indice pondéré en fonction des échanges commerciaux britanniques avec l'étranger : 67,1 par rapport à une base 100 en 1975. De vigoureuses interventions des banques centrales britannique et allemande stoppaient la chute, mais la livre, qui était remontée à 2,86 DM, retombait à 2,84 DM. Dans la City, tout le monde s'attend à un relèvement des taux d'intérêt la semaine prochaine, la Banque d'Angleterre étant susceptible de porter son taux minimum de 10 % à 12 %, le cas échéant. Déjà, le loyer de l'argent entre banques frise le 11 % à Londres. Néanmoins, le gouvernement britannique hésite encore à prendre une telle mesure, fort préjudiciable à l'économie. Les mauvaises langues avancent, toutefois, qu'une nouvelle dévaluation rampante de la livre stimulerait les exportations britanniques.

Il convient enfin de signaler le plan en quatre points que présente M. Félix Ronatyn, un des associés de Lazard Frères à New-York, pour conjurer la crise financière qui, à son avis, menace les Etats-Unis et les pays lourdement endettés. L'homme qui avait contribué à éviter la faillite de la ville de New-York, il y a un peu plus de dix ans, propose d'abord de limiter, pendant trois à cinq ans, les importations des Etats-Unis dans les secteurs les plus sensibles, mesure protectionniste « d'exception ». Il envisage ensuite la création par la banque centrale d'un Fonds d'intervention de 50 milliards de dollars pour régulariser les marchés des changes, analogue à celui de 30 milliards, mis sur pied à la Toussaint de 1978. Craignant une formidable crise financière due aux excès commis dans l'usage de nouveaux instruments (option, marchés à terme, swaps, etc.), il propose de le contrôler plus sévèrement en durcissant la réglementation et les contraintes. Enfin, il juge opportun d'accorder davantage de crédits à l'URSS pour appuyer la négociation sur le désarmement.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 au 10 octobre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4335	–	15,3563	61,7665	50,3018	2,4225	44,5137	0,07267
	1,4485	–	15,2985	61,7665	50,0751	2,4164	44,3164	0,07246
Paris	9,3349	6,5120	–	402,22	327,57	15,7752	289,87	4,7326
	9,4208	6,5400	–	403,95	327,49	15,8009	289,82	4,7391
Zurich	2,3288	1,6190	24,8618	–	81,4386	3,9220	72,0677	1,1766
	2,3321	1,6190	24,7555	–	81,0716	3,9115	71,7482	1,1731
Francfort	2,8498	1,9880	30,5283	122,79	–	4,8159	88,4932	1,4448
	2,8766	1,9970	30,5352	123,34	–	4,8248	88,4998	1,4471
Bruxelles	59,1749	41,28	6,3391	25,4972	207,65	–	18,3753	3,0000
	59,6222	41,30	6,3287	25,5651	207,26	–	18,3425	2,9992
Amsterdam	3,2204	2,2465	34,4979	138,76	113,00	5,4421	–	1,6326
	3,2504	2,2565	34,5041	139,37	112,99	5,4517	–	1,6331
Milan	1972,50	1376	211,30	849,91	692,15	33,3333	612,51	–
	1987,89	1380	211,01	852,37	691,03	33,3413	611,56	–
Tokyo	221,19	154,30	23,6947	95,3057	77,6157	3,7379	68,6846	0,1121
	221,62	153,85	23,5249	95,0278	77,0485	3,7170	68,1888	0,1114

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 octobre, 4,2203 F contre 4,2503 F le vendredi 3 octobre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

10 octobre 1986

LIRE ITALIENNE, MARK ALLEMAND, FLORIN, FRANC FRANÇAIS, LIVRE IRLANDAISE, FRANC BELGE, COURONNE DANOISE

+1,25, +1, % 0, –0,25, –0,50, –0,75, –1, –1,25, –1,50, –1,75, –2,00, –2,25

Plafond

Plancher

* Système monétaire européen

LES MATIÈRES PREMIÈRES

La rechute du sucre

Le sucre blanc se traitait à Paris, le 9 octobre, à 1 175 F par tonne, alors que les cours se situaient encore, fin mars, au-dessus de 1 700 F. Ce vif repli, dont les professionnels estiment qu'il est proche de son terme, traduit la déception du marché, une fois connus les chiffres quasi définitifs des récoltes et de la demande pendant la campagne 1985-1986, achevée le 30 août.

Ces derniers mois, le marché vivait avec la certitude qu'il s'était assaini. Les réductions de production volontaires en Europe et accidentelles à Cuba et en Australie – pour cause d'ouragans, – faisaient espérer aux négociants que les stocks mondiaux pléthoriques de sucre (près de 40 millions de tonnes) commenceraient à fondre. Les négociants estimaient qu'ils diminueraient d'environ 3 millions de tonnes. Ces projections optimistes se fondaient aussi sur l'hypothèse d'une croissance de la consommation, dans les pays en voie de développement en particulier.

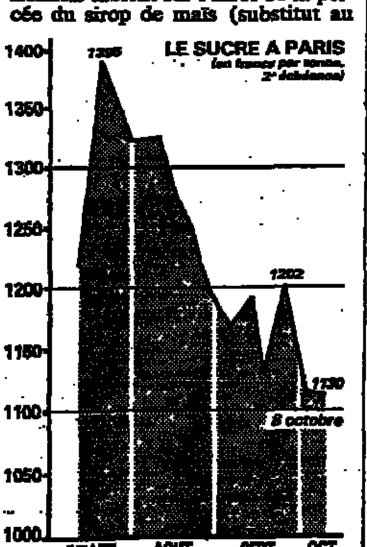
Mais les dernières prévisions, publiées notamment par le courtier anglais Man, détruisent ce bel échafaudage. La production en 1986-1987 devrait s'élever à 99,65 millions de tonnes, en progression de 0,7 % sur la précédente campagne, là où le marché attendait un repli de 2 % à 3 %. Man va plus loin en précisant : *« Cette estimation est susceptible d'être révisée à la hausse, et on pourrait enregistrer une récolte record, en dépit de cours mondiaux désespérément bas et de perspectives limitées. »* M. Kohly, de la société Goldschmidt, ajoute que la baisse des prix du pétrole a réduit les achats des pays du Moyen-Orient producteurs d'or noir. *« Le déstockage mondial n'aura probablement été, en 1985-1986, que marginal,* conclut-il; *et le problème des surplus n'est pas réglé. »*

Après son réveil de l'an passé, le sucre serait-il à la veille d'une nouvelle grande dépression ? Force est de constater que l'affaiblissement des prix mondiaux est d'abord provoqué par le marasme régnant sur le marché du sucre roux, et non du blanc. En réduisant de près de 1 million de tonnes (de 2,7 millions à 1,850 millions) leur quota d'importation de sucre non raffiné d'une campagne sur l'autre, les Etats-Unis ont contraint les producteurs, en quête de nouveaux débouchés, de placer leur marchandise sur le marché libre. Dès lors que la qualité de ce sucre est souvent médiocre, il s'ajoute aux stocks existants et pèse sur les cours mondiaux, entraînant avec lui ceux du blanc.

La chute du dollar a accentué ce déclin. Il est troublant de constater qu'à New-York les prix moyens du sucre au comptant ont peu varié. Ils s'inscrivaient à 175,07 dollars la tonne en septembre 1986, contre 176,61 dollars à la même époque de 1985. Dans l'intervalle, ils sont en revanche passés à Paris de 1 516 F à 1 181 F, soit un recul de 28,3 %.

Pour la nouvelle saison, les professionnels tablent sur l'arrêt de la percée du sirop de maïs (substitut au sucre) outre-Atlantique et sur une relance de la consommation en Chine, en Inde et en Amérique latine. Quant aux Etats producteurs, ils pourraient s'inspirer de la sagesse suisse : le 28 septembre, les électeurs helvétiques ont refusé, lors d'un référendum, un arrêt prévoyant de faire passer la récolte du pays de 850 000 tonnes à 1 million de tonnes. La chaîne de distribution Migros avait jugé ce projet d'extension *« irréaliste en période de surproduction »*.

ERIC FOTTORINO.



PRODUITS	COURS DU 10-10
Cuivre h. g. (Londres) – Trois mois	942 (– 6) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	817,5 (+ 3) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 626 (+ 6) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 177 (+ 37) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	2 280 (– 20) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 939 (– 113) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	273 (+ 4,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	167 (– 2,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	147,30 (– 3,40) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Toujours la déprime

Rien ne va plus sur le marché obligataire français, où les rendements montent et les cours des titres baissent. Déjà déprimé, le MATIF fut bien secoué. Mardi 9 octobre, l'échéance décembre, tombée la semaine dernière de 112,25 à 111,60 (et non le contraire, comme une coquille nous l'a fait écrire la semaine dernière), chutait à 109,50, pour remonter un peu, le lendemain, jusqu'à 110. Nous voilà ramenés aux niveaux de début juin, ou plutôt de la mi-avril. A cette époque, l'échéance décembre, base 100 février 1986, avait bondi jusqu'à 114, ce qui correspondait à un rendement de 7,30 % sur les emprunts d'Etat (les OAT essentiellement) et même jusqu'à 115, soit 7,20 %. Le phénomène correspondait à une anticipation audacieuse sur une nouvelle baisse des taux pour la fin de l'année. Hélas ! la baisse s'arrêta en juin, après la dernière diminution du taux d'intervention de la Banque de France sur le court terme, alors ramené à 7 % et resté inchangé depuis. Motif : l'Allemagne ne veut rien faire, et, en ce cas, la France ne peut rien faire. Donc, *statu quo* et déception, d'autant plus forte qu'en août la rumeur d'un abaissement des taux allemands avait circulé.

On sait ce qu'il en est. La Bundesbank, cette semaine, a, une fois de plus, laissé ses taux inchangés, escompte et lombard.

Outre-Rhin, néanmoins, des voix de plus en plus nombreuses, chez les banquiers, s'élèvent pour réclamer une diminution. Le président de la Dresdner Bank vient de joindre la sienne à celle du président de la Commerzbank, qui s'était déjà exprimé dans ce sens. De ce côté-ci du Rhin, on ne se prive pas d'évoquer la « schizophrénie » de la Bundesbank, qui n'en a cure, du moins pour l'instant. Aux Etats-Unis, l'incertitude demeure. Certes, M. Albert Wojnilower, chef économiste de la First Boston Corp., l'un des « gourous » de Wall Street, réitère sa prédiction d'une baisse nouvelle du taux d'escompte de la Réserve fédérale. On sait que M. Henry Kaufman, de Salomon Brothers, autre « gourou », professe la même opinion. Mais, à la Fed, on scrute l'horizon des prix, qui pourraient remonter un peu avec ceux du pétrole (+ 0,4 % sur les prix de gros en septembre, précisément à cause des prix des produits pétroliers) : gare à l'inflation ! A vrai dire, les autorités attendent la publication des prochains indices économiques pour prendre leur décision.

Toutes ces incertitudes expliquent qu'à Paris le marché reste neurasthénique, et engorgé. La dernière émission d'obligations assimilables du Trésor (OAT) est une magnifique « colle » : lancée il y a quinze jours, à 7,70 %, elle se traite à 3 points au-dessous de son prix moyen d'émission, ayant chuté à 96,95 %. Il faut dire que certains emprunts d'Etat précédemment émis offrent des rendements de plus de 8 % sur le marché secondaire, 8,19 % par exemple, pour le 9,80 % 1996, ce qui consacre la remontée des taux longs en France. Dans ces conditions, il serait opportun de mettre le marché à la diète. A la veille du week-end, aucune émission n'était encore prévue pour la semaine prochaine. Fait significatif, le seul emprunt qui ait été lancé, cette semaine, par Paribas, pour 2 milliards de francs, était assorti d'un taux variable « amélioré », du moins pour la première tranche, très recherchée. Pour le court terme, la Banque de France a jugé bon d'effectuer une adjudication au taux de 7 % inchangé depuis le 16 juin dernier, mais le marché n'a guère été impressionné, le loyer de l'argent au jour le jour se maintenant à 7 3/8 %.

F. R.

Le Monde

Un projet de loi soumis au Conseil d'Etat

Un serment solennel serait exigé des candidats à la naturalisation

« Je jure d'être fidèle à la Constitution, aux lois de la République et d'accomplir loyalement mes devoirs de citoyen français. » C'est le serment que devra prononcer tout candidat à la naturalisation si le projet de loi sur la citoyenneté française, établi par le ministère de la justice, est adopté par le Parlement. *Visant à donner « un caractère solennel »* à la naturalisation, ce serment ne figurait pas dans l'avant-projet de loi.

Le texte définitif vient d'être soumis au Conseil d'Etat. Il pourrait être adopté lors d'un prochain conseil des ministres, puis être *examiné* d'abord par le Sénat *« pour des raisons de calendrier »*.

Selon le projet de loi, un enfant de parents étrangers, *né* en France et y résidant depuis *plus de cinq ans, ne pourrait* plus obtenir automatiquement la nationalité française (sauf si l'un de ses parents est lui-même né en France). Cet enfant devrait, à sa majorité, manifester sa volonté de devenir français, sous forme d'une déclaration de nationalité.

D'autre part, il ne suffirait plus de se marier avec un conjoint *français pour acquérir* la nationalité française. Le mariage permettrait simplement au conjoint étranger d'être dispensé de la période de stage de cinq ans de résidence en France.

Enfin, les enfants de parents demandant la nationalité française *ne deviendraient pas eux-mêmes* français si leurs parents *ne les avaient pas expressément* mentionnés dans leur demande *afin d'éviter « que ne soient rattachés, ultérieurement, des enfants de filiation douteuse, non signalés lors de la requête »*.

Battus par M. Dumas

Les centristes demandent des compensations à M. Chirac

« Un incident ponctuel sans incidence pour le pays » : M. Pierre Méhaignerie a ainsi qualifié, le vendredi 10 octobre, l'élection surprise de M. Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Pourtant, ce clapotis de surface n'est que l'émergence de mouvements plus profonds.

Il confirme que le Front national est en état de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, et éclaire la stratégie du PS. Alors *qu'il aurait pu* – certains des siens l'avaient envisagé – aider un centriste (M. Bernard Stasi) contre un homme de la droite classique (M. Jean-François Deniau) et ainsi concrétiser un souci d'ouverture au centre, il a préféré une victoire immédiate, qui à l'immense *mérite* à ses yeux de montrer les divisions de la majorité, obligeant M. Chirac lui-même à les souligner. Mais pour ce faire, il a du accepter d'être le bénéficiaire du jeu de bascule de l'extrême-droite, alors qu'il reproche tant au RPR et à *l'UDF* d'accepter, dans d'autres circonstance, les voix des amis de M. Le Pen.

On comprend mieux, en *tout cas*, que M. Chirac ait si souvent eu recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. D'autant que, pour sévère qu'elle soit, la leçon n'a, semble-t-il, pas porté tous ses fruits. M. Stasi annonce déjà qu'il sera candidat *lorsque* la présidence de M. Dumas sera remise en jeu (le *2 avril 1987*), *alors que* M. michel d'Ornano, à Antenne 2, souhaite *« une candidature d'union »* et envisage celle de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le signal d'alarme est allumé pour M. Jacques Chirac. Le CDS, maillon faible (parce que barriste), de son soutien parlementaire, digère fort mal l'affront qui lui a été fait. A quelques semaines de son congrès, il va lui falloir des compensations. Mais celles-ci risquent d'être mal *appréciées* par les *amis* les plus sûrs du premier ministre (le RPR et les PR léotardiens).

Plus inquiétant encore pour l'avenir *de la majorité toute* entière, l'élection de M. Dumas prouve que certains des siens, quand il s'agit de choisir un homme, préfèrent la victoire de la gauche à celle de ceux de leurs alliés qu'ils récusent, M. d'Ornano l'a reconnu : *« si on continue comme cela (...) le prochain président de la République sera le candidat socialiste »*. Au moment où la droite s'inquiète de la *qualité* des *reports* de voix au deuxième tour de l'élection présidentiellee, un nouveau clignotant orange vient de s'allumer.

Th. B.

● **M. Jean-Pierre Cot regrette la défaite de M. Stasi.** – *« Je regrette la défaite de Bernard Stasi qui s'est illustré par son combat antiraciste. Ce scrutin souligne cruellement les contradictions de la droite. Il n'honore pas pour autant le Parlement français »*, nous a déclaré, *samedi 11 octobre*, M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre, membre (PS) de l'Assemblée des Communautés européennes.

Hergé, dernier opus

3 mars 1983, mort de Georges Remi, dit Hergé. La bande dessinée européenne perd le premier de ses « classiques ». Mais, pour des millions de lecteurs dispersés à travers *le* monde, c'est Tintin qui disparaît, l'*ami aux côtés duquel* ils avaient vécu, le cœur battant, quelque vingt-trois aventures.

Comment admettre que Tintin et les membres de sa pittoresque « famille » (Haddock, Milou, Tournesol, Nestor, les Dupondt, la Castafiore, Séraphin Lampion...) appartenaient désormais à l'histoire ? Il fallut pourtant bien s'y résoudre, puisque Hergé



avait expressément laissé entendre que Tintin ne lui survivrait *pas*. C'est donc comme un cadeau inespéré que l'on découvre aujourd'hui l'ébauche d'un vingt-quatrième album inachevé, *Tintin et l'Alph-Art*, publiée en l'état où son auteur l'avait laissée.

Fort ingénieusement conçu et *présenté*, l'*ouvrage* tire le meilleur parti d'un matériau à vrai dire peu abouti. Deux cahiers disposés en vis-à-vis permettent de parcourir alternativement les quarante-deux pages de croquis existantes (l'album achevé en aurait compté vingt de *plus*) et la transcription des dialogues, entrecoupée de courtes descriptions de l'action. Ainsi rendu parfaitement intelligible, le découpage graphique d'Hergé n'en reste pas moins embryonnaire et très éloigné de l'aspect habituel de ses planches.

Mais c'est *son inachèvement* qui donne à cette œuvre posthume *tout son prix*. Nous voici soudain transportés en amont de cette fameuse « ligne claire » hergéenne, toute d'épure, de contrôle et de rigueur. Ici, tout n'est encore que bouillonnement informe, effervescence et frénésie baroque. *Bourré d'énergie*, le trait va à l'essentiel, au plus *expressif*. *Hergé apparaît* soudain comme un proche cousin de Reiser et de Claire Bretécher, pour lesquels il professait la plus vive admiration. Débusqué dans l'intimité du geste créateur, l'*homme* secret qui, dans un entretien accordé à Benoît Peeters en 1982, se reprochait de ne pas être *« suffisamment spontané »* nous est enfin livré à l'état brut, privé du droit au repentir et à la dissimulation.

Sachant que *Tintin et l'Alph-Art serait son tout dernier album*, Hergé a, semble-t-il, voulu se réapproprier une création dont il s'était peu à peu détaché. Non seulement il y fait revenir des personnages depuis longtemps absents de la série, tels Gibson, *Chicklett ou Sakharine, non seulement* il recentre l'action à Moulinsart, comme dans *les Bijoux*, mais encore il forge deux nouvelles figures qui touchent de près à certaines préoccupations très privées. Ainsi le peintre-*sculpteur* Ramo Nash renvoie-t-il au goût très vif d'Hergé pour l'art *moderne* – *qu'il* collectionnait assidûment – tandis que le mage Endaddine Akass évoque, pour *quelques* initiés, les voyants et autres personnages mystiques que *le* dessinateur se plaisait à consulter.

La deuxième remarque confirme, sur un point précis, l'investissement personnel très fort consenti par Hergé dans *l'Alph-Art*. Ce sont les lettres de l'alphabet qui fondent l'art de Ramo Nash ; mais, en fait de lettres, *il* est surtout question d'un gigantesque H en Plexiglas et d'*un bijou* constitué de deux E accolés. N'avons-nous pas là trois des cinq lettres qui composent le nom H E R G E ?

Deux lettres manquent à l'appel : le R et le G, c'est-à-dire précisément les initiales dont l'association permet de reconstituer, phonétiquement, le pseudonyme de Georges Remi. *Et si* le père de Tintin, au moment précis où ce livre le ressuscite, nous signifiait, par ce subtil dispositif paraoulipien, son congé éternel ?

THIERRY GROENSTEEN.

★ *Tintin et l'Aph-Art*, d'Hergé, Ed. Casterman, 200 F.

LIBAN

Le sort des otages

Les parents « désespérés » s'adressent à MM. Mitterrand et Chirac

Les proches parents des huit otages français détenus au Liban ont adressé une lettre commune au président François Mitterrand et à M. Jacques Chirac pour leur demander de conjuguer leurs efforts afin d'obtenitr la libération des otages, a-t-on appris vendredi 10 avril auprès de Mme Joëlle Kauffmann.

La lettre est signée par les épouses de cinq des otages, Mmes Eliane Fontaine, Mary Seurat, *Joëlle* Kauffmann, Aurora Cornea et Mme Sontag, ainsi que par Mme *Simone* Elkhoury-Carton, fille de Marcel Carton, M. et Mme Normandin, parents de Jean-Louis Normandin, et M. Jean-Pierre Khoudari, neveu de Marcel Koudari.

Les parents des otages, *« désespérés par le sort de leurs proches détenus au Liban depuis de nombreux mois et menacés de mort sans qu'aucune solution ne soit en vue »*, soulignent dans cette lettre qu'ils ont longtemps gardé le silence pour ne pas gêner le gouvernement dans ses négociations, mais *qu'ils se* sentent maintenant obligés d'agir de nouveau *en raison* de l'*« état catastrophique »* dans lequel se trouvent les otages.

Les Forces libanaises démentent qu'il y ait eu des exécutions sommaires

Beyrouth. – Un porte-parole des Forces libanaises (FL) a catégoriquement démenti, vendredi 10 octobre, que la milice chrétienne se soit livrée à des exécutions sommaires de partisans de l'ancien chef des FL, M. Elie Hobeika. Il a affirmé que les informations publiées à ce sujet étaient *« dénuées de tout fondement »* et qu'elles étaient destinées *« à discréditer, à l'intérieur et à l'étranger, le camp chrétien »* (*le Monde* du 11 octobre). *« Il s'agit d'une campagne de désinformation pour couvrir l'échec de la tentative de mainmise syrienne sur les régions chrétiennes, exécutée par différents groupuscules pro-syriens sous la bannière d'Elie Hobeika »*, ajoute-t-il.

« Au cours de cette tentative, des victimes sont tombées et les FL ont arrêté des personnes suspectées d'avoir participé à l'opération du 27 septembre, et nous nous sommes assurés de leur culpabilité. Nous publierons bientôt les noms des personnes arrêtées et les accusations portées contre elles », indique-t-il.

Un membre du clergé maronite, cité par l'AFP, avait affirmé jeudi que soixante ou soixante-cinq personnes avaient été victimes d'exécutions sommaires en pays chrétien après les combats du 27 septembre dernier à Achrafieh (secteur chrétien de Beyrouth). Une source militaire libannaise avait précisé qu'un charnier avait été découvert jeudi à Kfar-Hbab, près du port de Jounieh (nord de Beyrouth). – *(AFP.)*

La guerre du Golfe

L'Iran assure avoir « détruit » le complexe pétrolier irakien de Kirkouk

Téhéran. – Téhéran a lancé une opération en territoire irakien dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre, a annoncé l'agence d'information iranienne IRNA, assurant que les troupes iraniennes avaient détruit le complexe pétrolier de Kirkouk.

Cette opération, qui aurait permis une *« percée profonde »* en territoire ennemi, constitue une *« nouvelle étape »* dans la guerre irano-irakienne, a ajouté IRNA.

Elle précise que les forces iraniennes ont notamment pénétré dans le nord de l'Irak, dans la région pétrolière de Kirkouk. *« Les combattants islamiques de l'Iran ont détruit le gigantesque complexe pétrolier de Kirkouk »*, affirme l'agence. Selon IRNA, l'assaut a été donné en coopération avec les rebelles kurdes du nord de l'Irak et constitue une riposte aux attaques lancées par Bagdad contre les installations pétrolières iraniennes.

Aucune mention de cette opération et des dégâts qui auraient été infligés au complexe pétrolier de Kirkouk n'a encore été faite à Bagdad. – *(AFP, Reuter)*.

Gâteau géant pour l'IUT d'Angers

ANGERS
de notre correspondant

« Tables rondes » étudiants-employeurs sur le thème des « formations de demain », conférences-débats, dont l'une animée par M. Michel-Yves Bernard, l'un des fondateurs des IUT, un gâteau géant : l'Institut universitaire de technologie d'Angers a célébré, le vendredi *10 octobre*, ses vingt ans. Cet anniversaire correspond avec celui des IUT qui fera l'objet d'une importante manifestation à Paris, le 28 novembre, puisque l'IUT d'Angers fut l'un des premiers établissements de ce type créés en 1966.

Comprenant trois départements – gestion des entreprises et des administrations, génie électrique et informatique industrielle, biologie appliquée – l'IUT angevin a formé quatre mille cent sept diplômés et jouit dans la région d'une réputation qui lui a valu de recevoir, en juin dernier, plus de cinq mille dossiers de candidatures pour trois cent *soixante-sept places* disponibles.

Il constitue un centre de recherche actif, dans des disciplines comme l'optique non linéaire, l'instrumentation *numérique*, la physique des ultra-sons, la chimie bio-*organique* et les sciences de gestion. Pour son directeur, M. Marc Vion, le principal atout de l'établissement réside dans *« un contact étroit et permanent avec le secteur professionnel, concrétisé par une pédagogie faisant largement appel aux praticiens et intégrant au cursus le stage en entreprise »*.

C. H. G.

● BOXE : *Championnat d'Europe des welters.* – L'Allemand de l'Ouest José Varela a remporté, vendredi 10 octobre à Ruesselsheim (RFA), le titre de champion d'Europe des welters en battant le Français *Brahim Messauoudi par abandon* à la cinquième reprise.

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1986 a été tiré à 489 708 exemplaires

Neuf militants antinucléaires se sont introduits dans la centrale de Cattenom

Neuf militants antinucléaires, allemands, français et britanniques, déclarant appartenir au groupe Robin des bois, ont occupé le sommet de la tour de réfrigération de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) pendant une dizaine d'heures, le vendredi 10 octobre. Pendant ce temps, une quarantaine d'autres personnes manifestaient devant la centrale. Parmi elles se trouvait notamment, un député écologiste *indépendant luxembourgeois*, M. Jup Weber, qui, porteur d'un talkie-walkie, a été *brièvement* interpellé.

La direction de la centrale a toutefois précisé que les manifestants *« n'ont à aucun moment été en mesure de pénétrer à l'intérieur du périmètre protégé de la tranche 1 (en cours d'essais précédant le démarrage) et où sont en service les dispositifs du contrôle d'accès »*. La tranche n° 2, elle, est toujours une zone de chantier. Les manifestants y ont pénétré au moyen d'une échelle posée sur le toit *d'un* autocar, à *la* faveur d'un épais brouillard.

L'éditeur ouest-allemand Bertelsmann entre dans le capital de la CLT

Le premier groupe d'édition européen, l'Allemand Bertelsmann, détiendra prochainement environ 4 % du capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui possède RTL et RTL-TV, ainsi que la chaîne allemande RTL-Plus, *et qui est candidate* à la reprise de la « 5 ». Un protocole d'accord a en effet été signé, le 9 octobre, à Bruxelles, par les dirigeants du groupe Bertelsmann et du groupe belge Bruxelles-Lambert (GBL), actionnaire principal de la CLT par le biais du holding Audiofina, où figure aussi le groupe Havas (29 % des parts).

L'entrée prochaine de Bertelsmann dans le capital de la CLT sera techniquement possible grâce à une augmentation du capital de Fratel, une filiale d'Audiofina. Le groupe ouest-allemand sera représenté en fin d'année dans les instances compétentes d'Audiofina, de Fratel et de la CLT, indique le communiqué.

L'OPE sur les Presses de la Cité

M. Goldsmith face à M. De Benedetti

La bataille pour la prise de contrôle des Presses de la Cité continue. Attendue depuis plusieurs jours, la contre-offensive de M. Jimmy Goldsmith est intervenue à la veille du week-end. La Chambre syndicale des agents de change a annoncé que le propriétaire de Générale occidentale et de l'hebdomadaire *l'Express* lançait, vendredi 10 octobre, une offre publique d'échange (OPE) sur le deuxième groupe d'édition français, pour contrer l'offensive menée depuis une quinzaine de jours par M. Carlo De Benedetti. *(Nos dernières éditions.)*

Le patron d'Olivetti, qui contrôle le *grand éditeur italien Mondadori*, avait acquis le 23 septembre dernier 13,8 % des actions des Presses de la Cité par l'intermédiaire de la société CERUS qu'il contrôle à 50 %, et de Pechelbronn, holding financier du groupe Worms. Il espérait aller plus loin et acquérir une part *« significative »* du capital du groupe convoité (le tiers environ).

La contre-offensive de M. Goldsmith vient se mettre au travers de cette ambition.

